Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 12292 – 4 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens — VENDREDI 3 AOUT 1984

Hongkong et la sagesse chinoise

Les habitants de Hongkong vont-ils partager tout l'optimisme manifesté par Sir Geoffrey Howe à l'issue de ses entretiens avec les dirigeants chinois sur l'avenir de la colonie britannique ? Le secrétaire au Foreign Office peut sans doute légitimement parler de progrès importants. Le cadre d'un accord se dessine en effet, acceptable pour les Britanniques comme pour les Chinois, et qui, fondé sur le principe « un seul pays, deux systèmes sociaux », paraît devoir ménager l'avenir d'une des plus puissantes places commerciales et financières du monde. Si, au terme du bail britannique qui expire en 1997, le drapeau de la République populaire remplace l'Union Jack à Hongkong, c'est à peine – théoriquement au moins – si les activités des banques et des maisons d'affaires qui y opèrent devraient s'en trouver affectées. Et cela, promet-on, pour cinquante années au moins.

Autre succès notable : le calendrier des négociations sera tenu. Il ne s'agissait pas là seulement de donner satisfaction aux Chinois – qui se proposaient de faire connaître unilatéralement leur projet si un accord n'était pas conclu à l'automne – mais aussi de mettre fin à une incertitude qui engendrait un climat de plus en plus dépressif dans des milieux où les investissements se calculent dix ou quinze ans à l'avance.

Sir Geoffrey, pourtant, n'a pas caché que des problèmes épineux restaient en suspens. A commencer par celui de la nationalité. Les porteurs de passeport britannique ne sont qu'une minorité à Hongkong. Le Royaume-Uni envisage-t-il d'offrir un choix à ceux qui ne figurent pas parmi ces privilégiés ou deviendront-ils automatiquement des citoyens de la République populaire ? Quelle que soit leur conscience d'appartenir au monde chinois, il est douteux que cette perspective les séduise tous. Ils seront, assure-t-on, consultés... mais sans que leur éventuelle réponse négative puisse remettre en cause l'accord conclu.

Reste enfin un problème plus fondamental. Pékin avait d'emblée fait savoir que le rétablissement de sa souveraineté sur Hongkong pouvait d'autant moins être discuté que le territoire lui avait été arraché par des traités de type « colonial » dont la Chine contemporaine contestait la légitimité même. Dès lors que ce principe était admis – et pouvait-il en être autrement ?, – de quelle marge de manœuvre disposait encore la Grande-Bretagne ? Tout au plus pouvait-elle s'appliquer à convaincre les responsables chinois qu'ils avaient tout intérêt à ménager les transitions et à ne pas tuer la poule aux œufs d'or. L'argument a été d'autant mieux entendu que le pragmatisme professé par M. Deng Xiaoping autorisait toutes sortes d'aménagements – tant qu'ils ne touchaient pas à l'intégrité du territoire national chinois.

Il n'y a aucune raison de douter, à ce jour, des intentions de l'équipe actuellement au pouvoir à Pékin, qui souhaiterait sans doute faire de Hongkong un exemple applicable plus tard peut-être à Taiwan. Mais on voit mal quelles garanties juridiques internationales pourraient étayer les engagements pris par M. Deng Xiaoping au-delà du transfert de souveraineté annoncé. Pour s'en tenir aux strictes réalités politiques, l'avenir de Hongkong et de ses habitants dépendra demain de la sagesse des futurs dirigeants chinois.

(Lire page 2 l'article de notre envoyé spécial PATRICE DE BEER.)

LE DÉTOURNEMENT DU BOEING D'AIR FRANCE

Paris rejette les exigences des pirates de l'air

Le gouvernement français a rejeté les exigences des pirates de l'air qui continuaient jeudi 2 août en début d'après-midi d'immobiliser un Boeing d'Air France sur l'aéroport de Téhéran et qui réclamaient notamment la libération de cinq personnes détenues en France pour avoir tenté d'assassiner en juillet 1980 M. Chapour Bakhtiar. Le Quai d'Orsay s'est refusé à tout commentaire, soulignant simplement que cette information émanait de l'agence iranienne d'information et non des autorités. Selon l'agence iranienne, la réponse française indiquait qu'il était impossible pour les autorités de Paris de prendre des décisions quant aux exigences des pirates de l'air responsables du détournement du Boeing d'Air France sur Téhéran, dans les délais que ceux-ci ont fixés. La réponse a été transmise aux pirates de l'air. On confirme cependant de source diplomatique française à Téhéran que c'est en ces termes que le chargé d'affaires français, M. Jean Perrin, a communiqué cette réponse.

L'agence iranienne de presse a décliné d'autre part toute responsabilité pour ce qui pourrait éventuellement arriver, affirmant que l'Iran avait fait tout son possible pour libérer les femmes, les enfants et les malades et *« n'avait rien à voir dans cette regrettable affaire »*.

L'ouverture compromise ?

Le détournement du Boeing d'Air France sur Téhéran intervient alors que de timides signes d'ouverture vers l'Occident en général et vers la France en particulier avaient été perçus dans la capitale iranienne.

L'hodjatoleslam Rafsandjani, président du Parlement iranien, avait notamment, le 16 juillet dernier tendu la perche aux dirigeants de Paris en affirmant dans une interview fort remarquée que « *toutes les portes n'étaient pas fermées avec la France* ». Il avait précisé cependant que l'amélioration des relations entre les deux pays, compromises par la politique pro-irakienne de Paris, était possible si la France interrompait son soutien à l'opposition iranienne et assurait le remboursement des avoirs iraniens en France : 1 milliard de dollars, plus les intérêts prêtés par le chah à la société d'enrichissement de l'uranium Eurodif. Ces deux problèmes ont, semble-t-il, été abordés au cours de la discrète visite effectuée au début de juillet à l'Elysée par M. Sadegh Tabatabai, un des proches de l'imam Khomeiny. Le même hodjatoleslam Rafsandjani, qui, occupe le poste de représentant personnel de l'imam Khomeiny au conseil suprême de la défense, avait tout récemment encore, dans un article publié à Rome, laissé entendre que l'Iran n'excluait plus la « voie diplomatique » pour arrêter la guerre du Golfe.

JEAN GUEYRAS.

(Lire la suite page 4.)

Incertitude et angoisse

L'incertitude et l'angoisse planent depuis mercredi soir 1er août à la suite de l'ultimatum des pirates de l'air, qui, dans la soirée, ont menacé de tuer un passager français toutes les heures à partir de ce jeudi matin 5 h 30 GMT, si le gouvernement français ne libère pas cinq personnes responsables de l'attentat du 18 juillet 1980 à Paris contre l'ancien premier ministre du chah, M. Chapour Bakhtiar.

Ces cinq condamnés sont Anis Naccache, un Libanais de trente et un ans, chef du commando, Faouzi El Satari, d'origine palestinienne, Mehdi Nejad Tabrizi, Iranien, Salaheddine El Kaara, tous condamnés à perpétuité, et Mohamed Jenab, condamné à vingt ans de réclusion criminelle.

Ce jeudi, en fin de matinée, cependant, les deux délais fixés par les trois pirates de l'air, dont l'identité et la nationalité ne sont toujours pas connues, se sont écoulés sans que leur menace ait été mise à exécution.

Le chargé d'affaires français, M. Jean Perrin, qui se trouve au ministère iranien des affaires étrangères pour une démarche entreprise conjointement avec les diplomates de plusieurs pays ayant des ressortissants parmi les otages, a aussitôt demandé le report de l'ultimatum.

(Lire la suite page 4.)

JEUX OLYMPIQUES

- **Médaille de bronze française au pentathlon moderne**
- **Treize chinois déjà sur le podium**

(LIRE PAGES 6 ET 7 LES ARTICLES DE NOS ENVOYÉS SPÉCIAUX.)

Compromis entre IBM et l'Europe

La compagnie américaine IBM, numéro un mondial de l'informatique, et la Commission européenne sont parvenues, à l'issue de longues et laborieuses négociations, à un compromis. La Commission suspend la procédure antitrusts qu'elle avait engagée contre la compagnie. Elle ne transmettra donc pas le dossier à la Cour de justice de la CEE. IBM ayant accepté plusieurs des conditions que la Commission avait posées pour abandonner son action.

L'affaire remonte au mois de janvier 1981, lorsque la Commission avait formulé contre IBM une accusation en bonne et due forme, après une longue enquête de ses services. Plusieurs griefs avaient été notifiés à la compagnie On lui reprochait notamment de mener une politique commerciale et tarifaire entravant la libre concurrence des fabricants de matériels compatibles IBM.

La compagnie était accusée de « *ne pas divulguer à des concurrents les modifications apportées aux spécifications* [interfaces] *faisant partie de l'architecture existante des systèmes d'ordinateurs IBM avant leur livraison, plaçant ainsi dans une situation désavantageuse les fabricants d'équipements compatibles avec les machines IBM* » (*le Monde* du 30 novembre 1983).

J.-M. QUATREPOINT.

(Lire la suite page 20.)

L'enfant posthume

par JEAN-YVES NAU

Le tribunal de grande instance de Créteil, présidé par M. Albert Daussy, a, pour la première fois, indirectement autorisé, mercredi 1er août, la réalisation d'une insémination *post-mortem* en permettant à une veuve, Mme Corinne Parpalaix, de récupérer le sperme congelé de son mari décédé. En l'absence de loi sur l'insémination artificielle, la fédération nationale des Centres d'étude et de conservation du sperme (CECOS) s'était toujours opposée à ce type de demande.

Avec le jugement du tribunal de Créteil, c'est un premier rideau qui tombe sur l'affaire baptisée Parpalaix, du nom de ce jeune homme décédé le 25 décembre 1983 à Marseille des suites d'un cancer du testicule.

Rappelons brièvement les faits : le 7 décembre 1981, averti par son médecin du risque de stérilité qu'il encourait du fait de son traitement, Alain Parpalaix effectue un dépôt de sperme au CECOS du Kremlin-Bicêtre. Il décède deux ans plus tard sans avoir jamais repris contact avec ce centre.

Deux jours auparavant, il avait épousé Mlle Corinne Richard avec laquelle il vivait depuis l'été 1981. Dans les mois qui suivent, la veuve et les parents d'Alain demandent au CECOS la remise du sperme afin de pouvoir pratiquer une insémination artificielle. Le CECOS s'y refuse, arguant notamment du fait que le contrat liant le déposant et le Centre n'est pas un simple « contrat de dépôt », mais un lien établi pour des raisons médicales. Ce lien est basé sur la notion de l'indivisibilité de la personne humaine : de la même manière qu'on hérite pas d'un cadavre, on ne peut hériter d'un dépôt de sperme.

En jugeant que le CECOS « *sera tenu de remettre au médecin choisi par Corinne Parpalaix, à la première demande et à la date fixée par ce dernier (...), l'intégralité du prélèvement du sperme d'Alain Parpalaix* », le tribunal de Créteil a pris une décision importante dans un domaine complexe – celui de l'insémination artificielle – caractérisé par une absence totale de textes. Il n'a pas pour autant clos le débat. D'une part, parce qu'il avait laissé entière la possibilité d'un appel. D'autre part, parce que rien ne permet d'affirmer que Corinne aura un enfant : Alain Parpalaix n'avait effectué qu'un seul dépôt au CECOS (alors qu'on en conseille plusieurs, sans doute insuffisant pour obtenir fécondation et procréation.

Au total, on est aujourd'hui dans une curieuse situation, comme en témoignent les motifs du tribunal qui retient l'analyse juridique de la fédération nationale des CECOS avant de conclure que le dépôt de sperme devrait être remis « *au donneur ou à celle à qui le sperme était destiné* ». « *L'équivalent*, commente-t-on du côté des CECOS, *d'une assurance vie avec bénéficiaire* ». Et l'on envisage de prendre contact avec les hommes – ils sont environ cinq cents chaque année – qui souhaitent une autoconservation de leur sperme pour leur demander leur décision sur ce point.

Il convient néanmoins de ne pas résumer le débat à la seule autoconservation du sperme.

(Lire la suite page 12.)

En « patrouille profonde » au nord du Tchad

Des patrouilles des FANT (Forces armées nationales tchadiennes, du président Hissène Habré) opèrent au nord de la « zone rouge » surveillée par la force française Manta. Pierre Devoluy, de Radio-Monte-Carlo, dont nous publions ci-dessous le reportage, est le premier journaliste à les avoir accompagnées à proximité de Fada, une base libyenne située à la hauteur du 17e parallèle.

Correspondance

« *Sigueneira !* » dit le commandant en chef Idriss Debi, en montrant la silhouette sombre de deux collines de cailloux à quelques kilomètres à l'est. « *Ils nous observent certainement ; ils ne bougeront pas. La nuit tombe, nous allons bivouaquer dans le coin, je connais un point d'eau. Un de mes éléments avancés nous y attend* » poursuit Idriss Debi.

Cette figure légendaire de la guerre du Tchad, que tout le monde appelle « Com-chef », est à vingt-sept ans le chef de l'armée nationale. Nous sommes à 25 kilomètres de Fada, sous le nez des Libyens, à 150 kilomètres au nord du 16e parallèle.

Idriss Debi saute du Toyota où s'entasse sa garde personnelle, une douzaine de Goranes très jeunes, énigmatiques et un peu étonnants dans leurs tenues camouflées neuves livrées par la France. Le véhicule du chef a perdu une portière, et un pare-brise s'étoile d'un impact de fort calibre. « *Récupéré sur les coalisés dans les combats de Mondou, en février* », dit le Com-chef. Et il se lance dans la description comparative des différents types de véhicules : dans cette guerre extrêmement mobile, celui qui dispose de véhicules à la fois rapides et solides pourra déplacer des armes lourdes. Les Toyota, à la différence des Land Rover, supportent allègrement les affûts doubles et les orgues de Staline. C'est pourquoi la camionnette japonaise est tellement recherchée.

Au cours de la nuit, d'autres éléments de la patrouille profonde rejoignent notre position. Au petit matin, une quarantaine de véhicules sont tapis dans le Ouaddi. Quelques feux s'allument pour l'indispensable thé vert. On remplit les outres de l'eau peu attirante d'une flaque glauque et grouillante.

L'idée du raid est partie de N'Djamena le samedi 21 juillet. « *Vous verrez sur place*, a dit le président Hissène Habré. *Nos adversaires sont retranchés dans quelques places fortes et nos FANT patrouillent dans toute cette zone. Vous verrez aussi les populations civiles qui fuient ces régions.* »

A l'aube, l'unique C-130 Hercules disponible de l'aviation tchadienne décolle à destination de Biltine, emportant dix tonnes de céréales et des tomates séchées, deux combattants qui rejoignent leur poste et une famille, la mère, deux garçonnets, des calebasses et huit poulets dans une cage installée sur les sacs de jute à l'odeur forte.

PIERRE DEVOLUY.

(Lire la suite page 3.)

étranger

DIPLOMATIE

M. CHEYSSON EN YOUGOSLAVIE

Malgré le problème des dissidents Belgrade juge favorablement ses rapports avec Paris

De notre correspondant

Belgrade. – M. Claude Cheysson est arrivé dans la soirée du mercredi 1er août à Sarajevo, ville principale de la République fédérée de Bosnie-Herzégovine, où il est l'hôte de son collègue yougoslave, M. Raif Dizdarevic. Cette « visite de travail » prend fin ce jeudi avec le départ de M. Cheysson pour Zadar, centre touristique sur le littoral adriatique, où il prendra quelques jours de repos.

Ces entretiens entre MM. Cheysson et Dizdarevic se placent dans le cadre du dialogue régulier existant depuis plusieurs années entre les chefs de la diplomatie des deux pays sur les problèmes internationaux, notamment les rapports Est-Ouest, les foyers de crise au Proche-Orient, le désarmement, les activités du mouvement des non-alignés.

En ce qui concerne les relations bilatérales, les deux ministres devaient constater, selon Belgrade, leur développement favorable et continu, notamment dans le domaine des échanges commerciaux qui, au cours des cinq premiers mois de 1984, ont atteint 257 millions de dollars, soit 9,5 % de plus que pendant la même période de 1983. Les Yougoslaves ne dissimulent pas, d'autre part, leur satisfaction devant l'aide financière accordée par la France à la réalisation de leur plan dit de stabilisation économique (1 milliard de francs en 1983 et 800 millions en 1984), et relèvent que la coopération technique, culturelle et scientifique franco-yougoslave a atteint un niveau élevé, cependant que la situation en France des soixante-quinze mille travailleurs yougoslaves et de leurs familles ne donne lieu à aucune revendication.

Ces derniers temps, les officiels se sont toutefois élevés avec force, à plusieurs reprises, contre « *la presse et certains milieux et organisations occidentaux* » pour leurs critiques de mesures de répression prises à l'encontre des dissidents yougoslaves. Ainsi, M. Djuranovic, président de la direction collégiale de l'Etat, a récemment déclaré devant le comité central du parti du Monténégro que les personnes incarcérées ou condamnées avaient tenté de « *saper* » le système social de la Yougoslavie, son organisation fédérative, et de « *détruire* » l'autogestion pour la remplacer par un système pluraliste. S'agissant d'activités « *contre-révolutionnaires* », il était du devoir des autorités de les réprimer, et les interventions occidentales en leur faveur constituent donc des « *ingérences* » dans les affaires intérieures, que la Yougoslavie ne peut pas admettre.

Ni M. Djuranovic ni les autres dirigeants qui ont parlé de ce thème n'ont apostrophé expressément, à l'exception d'Amnesty International, aucune autre organisation ni la presse d'aucun pays occidental. Mais il est évident que les réactions qui se sont fait jour en France à la suite des condamnations des dissidents, n'ont pas été du goût du régime. Ce problème, auquel on accorde à Belgrade la plus haute importance, devait-il être évoqué lors des entretiens de Sarjevo ? Il devait, en tout cas, être question des activités « *hostiles* » de l'émigration politique yougoslave en France, sujet soulevé régulièrement depuis des années aux réunions des ministres des affaires étrangères des deux pays.

PAUL YANKOVITCH.

LES NÉGOCIATIONS SUR LES ARMES SPATIALES

Washington semble se résigner à l'échec du projet de rencontre soviéto-américaine à Vienne

Au cours d'une conférence de presse tenue mercredi 1er août à Moscou, M. Bessmertnykh, responsable de la direction d'Amérique au ministère soviétique des affaires étrangères, a commenté les dernières prises de position américaines à propos du projet de négociation sur les armes spatiales et réaffirmé que Washington « *n'a pas l'intention d'entamer ces négociations* ». « *Rien n'a changé dans l'attitude de la partie américaine*, a-t-il dit, *elle est toujours négative* », ce qui « *rend impossible les négociations* » et « *ne manque pas de provoquer des regrets* », a-t-il conclu.

Correspondance

Washington. – Après trente-trois jours d'un échange public d'arguments de plus en plus aigres et de contacts diplomatiques sur la proposition soviétique du 29 juin d'ouvrir une négociation sur les armes spatiales, le gouvernement américain, abandonnant son optimisme de commande, est maintenant résigné : la conférence projetée à Vienne le 18 septembre n'aura pas lieu.

La préoccupation essentielle aujourd'hui est de s'assurer un succès dans la guerre psychologique, c'est-à-dire d'établir clairement les responsabilités de Moscou dans cette entreprise avortée. Aussi bien le département d'Etat parle des messages envoyés à Moscou et notamment de la dernière note qui, selon une personnalité importante du gouvernement, « *avait rapproché notre position à un millimètre près du texte soviétique sur l'ordre du jour...* ».

En particulier le gouvernement américain aurait indiqué qu'il était prêt à discuter d'un moratoire sur les essais d'armes spatiales au début des négociations, mais qu'il n'était pas possible d'accepter ce moratoire avant l'ouverture des discussions. En dehors de cet assouplissement toutefois, il n'apparaît pas que le gouvernement américain ait accepté l'autre demande soviétique essentielle, celle de limiter la discussion aux seules armes spatiales. Au contraire, à s'en tenir aux récentes déclarations officielles et notamment à celles de M. Weinberger, secrétaire à la défense, on n'avait pas renoncé, à Washington, à la possibilité de rouvrir à Vienne la discussion sur les armes stratégiques offensives.

La position officielle a été définie en termes vigoureux par M. McFarlane, conseiller du président pour les affaires de sécurité. S'adressant à la presse à Santa-Barbara (Californie), où le président Reagan prend ses vacances, il a dit que « *l'Union soviétique avait à plusieurs reprises déformé la position des Etats-Unis...* », ajoutant que, à en juger par la dernière déclaration du Kremlin, « *la proposition soviétique n'était pas sérieuse. Nous le regrettons* ».

En fait, cette opinion était répandue depuis longtemps dans les milieux officiels. Mais les impératifs de la guerre de propagande et aussi de la campagne électorale exigeaient du président Reagan qu'il fasse mine de prendre au sérieux l'invitation de Moscou et d'y répondre positivement. Aujourd'hui encore, la Maison-Blanche continue de jouer le jeu en faisant savoir que le président Reagan a accueilli avec « *un grand sentiment de frustration* » la réponse négative de Moscou. On ajoute que le Kremlin a été informé que les Etats-Unis sont toujours prêts à discuter, sinon cette année, du moins peut-être l'année prochaine. « *Nous faisons tout ce que nous pouvons pour que les Russes se rendent à Vienne* », a déclaré le président Reagan sans véritable conviction.

Controverse aux États-Unis

Certes, l'attitude de Moscou renforce au sein de l'administration les chefs militaires et la direction du ministère de la défense, qui, dès le début, étaient réservés, sinon hostiles, à la proposition soviétique d'une discussion sur les armes spatiales et surtout au moratoire des essais. Mais il n'est pas sûr que la réponse négative du Kremlin enterre la controverse intérieure. Les adversaires démocrates du président Reagan font valoir qu'en rejetant au départ les deux points sur lesquels Moscou insistait – un moratoire et la discussion limitée aux armes spatiales – le gouvernement donnait aux Russes un prétexte pour dire non. Telle est aussi l'opinion de M. Malcolm Toon, ancien ambassadeur à Moscou, pour qui la réponse américaine a été une « *erreur tactique* ». Il eût été préférable selon lui d'accepter sans discussion la proposition de Moscou pour laisser démarrer la conférence, quitte ensuite à soulever les points jugés importants et faire les objections nécessaires. Il faut s'attendre que l'affaire de la conférence avortée sera utilisée par les démocrates dans la campagne électorale mais sans doute avec prudence, étant donné les tendances contradictoires du grand public à la fois inquiet de la tension croissante entre les deux Super-Grands, mais qui approuve l'attitude ferme du président Reagan à l'égard de Moscou.

Pour M. William Hyland, expert des problèmes soviétiques et aujourd'hui directeur de la revue *Foreign Affairs*, « *les Soviétiques ne voulaient pas sérieusement négocier maintenant... donc, à moins d'avoir capitulé totalement en acceptant leurs exigences, une autre attitude américaine ne les aurait pas amenés à changer de position* ».

HENRI PIERRE.

● *Accord consulaire américano-soviétique.* – Les Etats-Unis et l'Union soviétique ont conclu, mercredi 1er août à Moscou, un accord consulaire portant notamment sur la délivrance de visas et le fonctionnement des missions diplomatiques des deux pays, a annoncé le département d'Etat à Washington. L'accord, qui porte sur des questions « *essentiellement techniques* », met fin à une série de discussions entamées en 1976. Il facilitera les voyages de participants à des programmes éducatifs, accélérera la délivrance de certaines catégories de visas et facilitera les déplacements des diplomates des deux pays. – *(AFP.)*

ASIE

L'AVENIR DE HONGKONG

Sir Geoffrey Howe estime avoir obtenu à Pékin le maximum de garanties possible

De notre correspondant

Hongkong. – Depuis lundi, l'atmosphère qui entourait les négociations sino-britanniques sur l'avenir du territoire semblait bien être revenue au beau fixe après des jours difficiles. La conférence de presse donnée, mercredi après-midi 1er août à Hongkong, par Sir Geoffrey Howe à son retour de Pékin, a confirmé que les deux parties avaient réussi à surmonter leurs divergences et étaient parvenues à débloquer la situation. L'indice boursier Hang Feng, après un mois de faiblesse, avait remonté, quelques heures auparavant, de 26 points pour atteindre le plancher psychologique de 800. Dans les minutes qui ont suivi la transmission en direct à la télévision de la conférence de presse, le dollar de Hongkong a repris 12 cents au dollar américain : 7,82 au lieu de 7,94. Les jours qui viennent diront si les milieux financiers et d'affaires réagiront, eux aussi, positivement.

Le secrétaire au Foreign Office semblait sûr de lui et satisfait quand il a détaillé les principaux points d'un accord qui, si tout continue à bien aller, sera paraphé avant la fin septembre. Il apparaît que la fermeté dont ont fait récemment preuve les Britanniques a été payante et que, bien que se trouvant en position de relative faiblesse, ils ont arraché le maximun de ce qu'ils pouvaient espérer, en particulier en ce qui concerne les garanties pour la population de Hongkong. « *C'était mon objectif primordial* », a déclaré Sir Geoffrey.

Tout d'abord, si les Chinois ont obtenu un accord-cadre, les Britanniques, qui voulaient des garanties précises, ont obtenu que celles-ci soient énoncées dans des annexes qui seront aussi contraignantes au regard du droit. Le traité final « *préservera le système économique et le mode de vie uniques de Hongkong (...) avec assez de clarté et de précision pour assurer la confiance de ceux qui vivent, travaillent, font des affaires et investissent ici* ». Sur ce plan, Sir Geoffrey est entré dans les détails, précisant, par exemple, que le droit actuellement en vigueur continuera d'avoir force de loi et que les tribunaux dans la colonie se prononceront en dernier ressort; que les habitants conserveront leurs libertés, en particulier celle de voyager ou d'envoyer leurs enfants dans les écoles de leur choix. La gestion du port, les services publics, les finances, les douanes, la politique économique et commerciale resteront du ressort du territoire. « *Tous les droits et libertés que possèdent actuellement les habitants de Hongkong seront préservés* », ce qui n'inclut cependant pas le droit à des élections générales, le système représentatif direct n'existant pas ici (*le Monde* du 28 juillet).

Un groupe de liaison

Londres a aussi obtenu des garanties politiques des dirigeants chinois au plus haut niveau, en particulier de M. Deng Xiaoping et du premier ministre M. Zhao Ziyang. Ainsi, le gouvernement de Sa Majesté « *demeurera responsable de l'administration de Hongkong jusqu'en 1997* » sans partage. Et si Pékin peut être satisfait de la création d'un « *groupe conjoint de liaison* », celui-ci n'aura qu'un rôle consultatif. « *Les dirigeants chinois ont donné des assurances fermes et spécifiques que cet organisme ne sera pas un organe de décision ni de subversion et qu'il participera pas à la gestion de Hongkong* », a précisé Sir Geoffrey. C'est pourtant ce que semblait espérer Pékin il y a quelques semaines. Ce groupe poursuivra ses activités jusqu'en l'an 2000, c'est-à-dire pendant trois ans après le départ des Britanniques, donnant à ces derniers le droit d'être consultés à leur tour sur l'accession de Hongkong au statut de zone administrative spéciale.

Restent quelques points importants à résoudre – nationalité, propriété foncière, droits aériens... – qui, selon sir Geoffrey, ne devraient pas empêcher les négociations d'aboutir. Il faudra ensuite consulter la population de Hongkong par l'intermédiaire d'un bureau spécial, surnommé le « comité éponge », car il sera chargé d'absorber tous les points de vue. Mais tout en restant vague sur ce point, sir Geoffrey a semblé écarter la possibilité de pouvoir prendre en compte un désaccord majeur sur tel ou tel point, même si la plus grande importance est attachée à l'opinion de la population. « *Il s'agit en effet*, a-t-il dit, *d'un « tout » et la remise en cause de l'accord conclu par l'une des parties pourrait induire l'autre à faire de même. Après quoi le Parlement se prononcera et le traité pourrait être signé avant la fin de l'année.* »

« *Quelque chose de très important, d'historique, a été réalisé, offrant à Hongkong un large degré d'autonomie* », a conclu le ministre, pour qui on ne pouvait, en fait, guère obtenir plus. Interrogé sur les garanties fournies par une Chine qui a connu bien des avatars politiques ces dernières décennies, il a répondu avec philosophie : « *Quelles garanties pourrait-on aussi attendre d'un gouvernement qui aura, d'ici à 1997, à faire face à trois échéances électorales.* »

Si l'accord est conclu, une certaine confiance reviendra. Mais rien ne sera sans doute comme avant. Les milieux d'affaires et l'immense majorité de la population, ici, souhaitent être convaincus que tout ira bien, du moins à court et moyen terme. Tout comme ce commerçant rencontré quelques minutes après la conférence de presse de sir Geoffrey et qui, bien qu'ayant mis son argent à l'abri, ne demandait qu'à être persuadé qu'il pourrait continuer à faire ses affaires ici.

PATRICE DE BEER.

A TRAVERS LE MONDE

Philippines

● SEPT MORTS ET TROIS BLESSES DANS UNE FUSILLADE. – Sept personnes ont été tuées et trois grièvement blessées, mercredi 1er août, à Zamboanga, au sud des Philippines, par deux hommes armés non identifiés, qui ont réussi à prendre la fuite, a annoncé l'agence de presse philippine (PNA). Les deux tueurs, munis de fusils automatiques M-14 et M-16, ont rassemblé les occupants d'un petit hôtel de la ville, les ont alignés contre un mur et les ont abattus. – *(AFP.)*

Zimbabwe

● LEVÉE DU COUVRE-FEU AU MATABELELAND. – Le gouvernement a levé, mercredi 1er août, le couvre-feu décrété en février dans le sud du Matabeleland (sud-ouest du Zimbabwe). Le ministre zimbabwéen de l'intérieur, M. Simbi Mubako, a justifié cette mesure par le rétablissement « *de la paix et de la tranquillité* » dans la région par les forces de sécurité. La semaine dernière, après un vote du Parlement, la gouvernement avait reconduit pour six mois l'état d'urgence qui l'autorise à disposer de pouvoirs exceptionnels. – *(AFP.)*

LA POLÉMIQUE VOILÉE ENTRE MOSCOU ET BERLIN-EST

La « Pravda » durcit le ton à propos des relations interallemandes et évoque le prêt accordé par Bonn à la RDA

L'Union soviétique a intensifié, mercredi 1er août, contre le gouvernement ouest-allemand ses attaques qui, comme celles de la semaine dernière, constituent une mise en garde implicite à la République démocratique allemande contre un rapprochement excessif avec Bonn.

Dans un éditorial de la *Pravda*, à paraître ce jeudi, mais diffusé dès mercredi par l'agence Tass, Moscou accuse de nouveau Bonn de se prévaloir des « *intérêts pangermaniques pour masquer le contenu revanchard* » de sa politique. Une fois encore, comme dans l'article du 27 juillet, la quotidien soviétique cite d'anciennes déclarations du chef de l'Etat et du parti est-allemand, M. Honecker, comme pour l'inciter à revenir dans le droit chemin. « *Il convient*, écrit la *Pravda, de rappeler une nouvelle fois la déclaration suivante du camarade Honecker : « Il est impossi-» ble d'allier la RDA socialiste et la » RFA capitaliste, comme il est im-» possible d'allier le feu et la » glace.* »

Le chancelier Kohl est directement pris à partie et accusé d'avoir déclenché une « *euphorie nationaliste* ». Le quotidien soviétique est encore plus clair que la semaine dernière et évoque pour la première fois l'octroi d'un nouveau crédit ouest-allemand à la RDA : « *L'instrument économique a été plus d'une fois utilisé pour remodeler les stuctures pacifiques d'après-guerre en Europe et, notamment, pour déstabiliser la RDA. Cette fois-ci, l'accord conclu entre la Deutsche Bank ouest-allemande et la Banque de la RDA pour le commerce extérieur a servi de prétexte concret. L'agence (ouest-allemande) DPA a informé que le gouvernement fédéral a assorti l'ouverture du crédit d'un catalogue de revendications politiques, dont l'accroissement du nombre de visiteurs venant de la RFA et de Berlin-Ouest, la libéralisation de l'exportation en RDA d'articles imprimés, etc. Tout cela ressemble moins à l'extension des rapports à des fins humanitaires, dont on se complaît à parler en RFA, qu'à une tentative de se procurer de nouveaux moyens d'endoctrinement politique et idéologique.* »

Le jour même entraient en application en RDA les mesures consenties par les autorités est-allemandes en échange du crédit de 950 millions de marks accordé par Bonn. Il s'agit pour l'essentiel d'un abaissement du change obligatoire imposé aux visiteurs ouest-allemands à l'entrée en République démocratique, abaissement qui ne concerne que les retraités, ainsi que de l'assouplissement pour les retraités est-allemands des conditions de sortie vers la République fédérale. Ces mesures n'ont pas été annoncées par la presse est-allemande. Mais la population en est informée par l'écoute des médias occidentaux et leur mise en œuvre a été confirmée au ministère des affaires étrangères de Berlin-Est.

Une réponse de « Neues Deutschland »

D'autre part, dans ce qui apparaît comme une réponse aux critiques soviétiques, la quotidien du parti est-allemand, *Neues Deutschland*, justifie, mercredi, son rapprochement avec Bonn en soulignant que le but des relations entre les deux Allemagnes est « *la sauvegarde de la paix* ». *Neues Deutschland* se joint à Moscou pour critiquer l'installation de nouveaux missiles de l'OTAN en République fédérale. Mais le quotidien ajoute : « *Nous ne devons négliger aucune occasion de renverser ce dangereux cours des choses pour revenir sur la voie de la détente.* » Il déclare également : « *Notre tâche principale est d'empêcher une guerre sur le sol allemand.* »

Or la *Pravda*, dans l'éditorial déjà cité, réfute cet argument en écrivant : « *On répète à Bonn qu'aucune « glaciation » en Europe, entre la RDA et la RFA notamment, n'est à prévoir. Comme s'il était possible de fermer les yeux sur les Pershing américains pointés sur les pays de la communauté socialiste, comme s'il n'y avait pas non plus de mesures de rétorsion prises par le pays membres du pacte de Varsovie.* »

A Bonn, M. Peter Boenisch, porte-parole du gouvernement, a affirmé mercredi, lors d'une conférence de presse, que la République fédérale ne se laisserait pas dissuader par la propagande du bloc soviétique dans sa tentative de normaliser ses relations avec l'Europe de l'Est. La République fédérale, a-t-il dit, appelle l'Est et l'Ouest à mettre en œuvre leurs engagements en matière de sécurité et de coopération européennes.

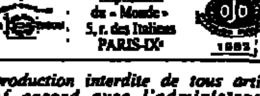
Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 600 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



EUROPE

Espagne

Un redéploiement du dispositif militaire renforce la région du Sud

De notre correspondant

Madrid. – Le plan de redéploiement des effectifs militaires, pièce maîtresse du programme de modernisation et de réforme des forces armées présenté le 31 mai dernier au Congrès par le ministre de la défense, M. Narcis Serra, a commencé à entrer en vigueur. Le gouvernement a, en effet, décrété le mercredi 1er août, la réduction de neuf à six du nombre de régions militaires de l'Espagne continentale, mesure qui permettra une répartition des unités plus conforme aux missions d'une armée dans un régime démocratique.

Le dispositif militaire que les socialistes viennent de transformer datait de l'époque de Franco, et était fondamentalement conçu pour faire face à un éventuel « ennemi intérieur ». Les régions militaires étaient en effet réparties en fonction des principaux centres urbains et non des possibles menaces extérieures. Dorénavant, les régions militaires correspondront aux grandes divisions géographiques du pays, considérées chacune comme une unité d'un point de vue stratégique et défensif (1).

Cette mesure s'accompagnera d'une nouvelle répartition des brigades, dont le nombre passera de vingt à quatorze. Si les deux brigades de la division blindée Brunete, l'une des plus puissantes du pays, resteront près de la capitale, plusieurs autres unités, en revanche, quitteront les alentours des villes pour des zones stratégiquement plus importantes, à proximité des frontières notamment. Le nouveau découpage territorial militaire renforcera particulièrement la région du Sud, la division stationnée à Séville étant la seule à compter trois brigades. L'unique menace qui pèse sur l'Espagne, en effet, tient au contentieux qui l'oppose au Maroc à propos de l'appartenance de Ceuta et Melilla, les deux enclaves espagnoles sur la côte nord-africaine.

Enfin, ces mesures vont de pair avec une réduction progressive des effectifs, le nombre de militaires professionnels devant passer de 41 500 à 35 000 en six ans. Plutôt qu'une armée pléthorique, particulièrement « gonflée » en officiers de grade intermédiaire, les socialistes préfèrent une armée plus réduite mais professionnellement mieux préparée, la diminution du nombre de cadres devant permettre de consacrer davantage de ressources à leur formation technique.

THIERRY MALINIAK.

(1) Les six nouvelles régions militaires continentales sont : Centre (Madrid), Sud (Séville), Levant (Valence), Pyrénées-Orientales (Barcelone), Pyrénées-Occidentales (Burgos), Nord-Ouest (La Corogne). Il convient d'y ajouter les deux régions insulaires (Baléares et Canaries).

URSS

Violentes attaques du Parti contre le relâchement idéologique en Estonie

Moscou (AFP). – Dans une déclaration, publiée mercredi 1er août par la *Pravda*, le comité central du PC soviétique dresse un violent réquisitoire contre les dirigeants de l'Estonie et appelle à une reprise en main idéologique dans cette République. Le texte s'en prend au nationalisme, particulièrement vivace en Estonie, où de fréquentes condamnations pour dissidence sont prononcées, et rappelle que « *le destin historique du peuple estonien est lié de façon indissociable au développement et au renforcement de l'Union soviétique* ». Il dénonce en outre les influences occidentales dans cette province balte, peuplée de 1,5 million d'habitants et proche de la Finlande.

Le comité central reproche aux dirigeants estoniens leurs « *manquements* » dans l'éducation idéologique et politique, et affirme la nécessité d'une riposte vigoureuse aux « *diversions idéologiques provenant de la télévision et des radios étrangères, de l'émigration réactionnaire et des centres cléricaux* ».

En avril dernier, le chef du PC estonien, M. Karl Vaino, avait dénoncé les attirances de la jeunesse estonienne pour l'Occident : « *La propagande occidentale sur la richesse apparente à l'Ouest tourne la tête à la jeunesse et favorise l'esprit de consommation, la cupidité et l'égoïsme* », avait-il dit.

Cette nouvelle attaque contre l'Estonie intervient dans un contexte de durcissement idéologique en URSS. Début juillet, déjà, une résolution du comité central avait réclamé un encadrement renforcé de la jeunesse soviétique.

● *Condamnations à mort.* – Trois personnes ont été condamnées à mort pour meurtre récemment en Lituanie, a rapporté mercredi 1er août l'organe du parti communiste de cette région. Il y a un mois, trois condamnations à mort pour meurtre ou crime économique avaient été annoncées dans la presse. Mercredi les *Izvestia* ont longuement relaté l'« affaire Sokolov », du nom du directeur d'un grand magasin de Moscou condamné à mort et exécuté récemment pour avoir détourné d'importantes sommes d'argent. Pour les observateurs, cette publicité inhabituelle traduit la volonté des autorités de relancer une campagne de discipline. – *(AFP.)*

Pologne

M. Lech Walesa a rencontré l'ancien vice-président de Solidarité

Plusieurs milliers de personnes venues célébrer le quarantième anniversaire de l'insurrection de Varsovie au cimetière de Powaski, où sont inhumées plusieurs des victimes, ont chanté l'hymne de Solidarité en faisant de la main le « V » de ralliement à l'organisation interdite. Elles ont également déposé sur le sol une croix de fleurs à la mémoire des victimes du massacre d'officiers polonais par l'armée soviétique, à Katyn, à la fin de la guerre.

Tandis que la foule scandait « Solidarnosc », Mme Anna Walentinowicz, l'une des premières camarades de lutte de M. Lech Walesa aux chantiers navals de Gdansk, a fait son apparition dans le cimetière sous des applaudissements nourris. Mme Walentinowicz, qui, gravement malade, a été libérée de prison en avril dernier, a appelé à prier « *pour la libération de Bogdan Lis* [l'un des principaux dirigeants de la clandestinité arrêté en juin dernier] *et pour tous ceux qui sont exclus de l'amnistie* ». Comme la veille, lors de la manifestation qui avait eu lieu dans les rues de Varsovie, la police n'est pas intervenue.

D'autre part, M. Lech Walesa a rencontré, mercredi, l'ancien vice-président national de Solidarité, M. Andrzej Gwiazda, libéré le 24 juillet de la prison de Rakowiecka après deux ans et demi de détention sans procès. M. Gwiazda faisait partie des onze chefs de file de l'opposition emprisonnés pour « *complot contre l'Etat* » et amnistiés le mois dernier. Huit d'entre eux attendent encore l'ordre de libération que la justice doit donner avant le 21 août.

A Gdansk, M. Walesa a déclaré qu'il était convenu avec M. Andrzej Gwiazda de « *marcher ensemble vers de nouvelles victoires* ». Il a ajouté qu'il prévoyait d'autres réunions avec les autres responsables de Solidarité sur le point d'être libérés. Le pouvoir ne s'est, pour l'instant, pas prononcé sur la légalité de telles rencontres, pas plus que sur celle qui a eu lieu ces jours derniers entre M. Frasyniuk, récemment sorti de prison, et M. Bujak, le chef de la direction clandestine. – *(AFP, Reuter.)*

● *Mgr Lech Kaczmarek*, évêque de Gdansk, est mort mardi 31 juillet, à l'âge de soixante-quatorze ans, d'un infarctus. Ses obsèques auront lieu vendredi et samedi à Gdansk. Originaire de Poznan (ouest de la Pologne), docteur en philosophie et en théologie du Gregorianum de Rome, Mgr Kaczmarek était évêque du diocèse de Gdansk depuis vingt-cinq ans. Dans une région qui compte parmi les plus militantes de Pologne et qui a vu naître Solidarité, l'évêque avait introduit de nouvelles formes d'activités pastorales et fait entreprendre la construction de plusieurs églises. – *(AFP.)*

AFRIQUE

Tunisie

Le président Bourguiba gracie les dix-sept dirigeants du Mouvement de la tendance islamique

De notre correspondant

Tunis. – Le président Bourguiba a gràcié, mercredi 1er août, les dix-sept dirigeants et militants du Mouvement de la tendance islamique (MTI) qui demeuraient encore sous le coup des condamnations de quatre à onze ans de prison dont ils avaient été l'objet en septembre 1981 pour « *atteinte à la dignité du chef de l'Etat, propagation de fausses nouvelles et appartenance à une organisation non reconnue* ».

Seize d'entre eux, dont le président du Mouvement M. Rached Ghannouchi, avaient déjà été transférés le mois dernier du bagne de Bordj-Erroumi à la prison civile de Tunis, où ils bénéficiaient de conditions de détention plus souples. Le dix-septième, M. Abdefattah Mourou, secrétaire général de l'organisation, avait vu son incarcération transformée voici un an pour raisons de santé en une assignation à résidence.

En annonçant cette mesure, qui intervient à la veille du quatre-vingt-unième anniversaire du Combattant suprême, le premier ministre, M. Mohamed Mzali, a déclaré que « *par la générosité de son cœur, la noblesse de son âme et le préjugé favorable qu'il accorde toujours à tous ses enfants, le président Bourguiba manifeste le souci de voir tous les Tunisiens participer à l'œuvre de développement et de progrès de la patrie et au renforcement de sa dignité et de son prestige, dans le cadre de la concorde et de la tolérance* ».

L'élargissement des dirigeants du MTI était prévu depuis quelques semaines et fait suite, croit-on, à divers contacts qu'ont eus avec les autorités certains de leurs proches ou de leurs sympathisants. Des assurances laissant à penser que le courant islamique était décidé à tempérer quelque peu le radicalisme et l'activisme qu'il prônait voici trois ans auraient été données. Le Mouvement se serait notamment engagé à respecter la constitutionnalité du régime et à rejeter toute forme d'action violente et toute allégeance à l'étranger.

La grâce présidentielle va sans doute contribuer à détendre le climat politique qui se ressent encore de la grave secousse que le pays a connue au début de l'année avec la « révolte du pain », dont la crispation persistante des rapports entre le pouvoir et l'opposition demeure l'une des principales séquelles. Elle met fin en outre à une situation paradoxale. Le MTI, dont l'audience n'a pas été outre mesure affectée par le démantèlement de sa direction et qui jouit de sympathies dans les différentes couches de la population – la jeunesse notamment, – constitue une réalité politique qui s'impose d'autant plus que la Tunisie vit depuis près d'un an à l'heure du multipartisme. Bien plus : durant ces derniers mois, le Mouvement a pu mettre sur pied un « comité d'information » qui travaille à visage découvert.

Lorsqu'il avait été créé, le Mouvement avait demandé à se constituer en parti politique. Aujourd'hui que ses fondateurs ont retrouvé la liberté, il est probable qu'une de leurs toutes premières démarches sera pour renouveler cette revendication. « *Nous sommes un parti politique ayant une idéologie spécifique et une vue caractéristique islamique* », rappelait encore tout récemment l'un des membres du comité d'information, M. Abdelwahab Kefi, dans une interview à l'hebdomadaire *Réalité*. Mais rien n'indique que le gouvernement, habituellement attaché aux ouvertures progressives, soit disposé à répondre favorablement dans l'immédiat.

MICHEL DEURÉ.

« LA HAUTE-VOLTA DEVIENDRAIT LE BURKINA-FASO

Ouagadougou (AFP). – La République de Haute-Volta va très probablement changer de nom à l'occasion du premier anniversaire, samedi 4 août, de la prise du pouvoir par le capitaine Sankara, pour devenir la « République démocratique et populaire du Burkina-Faso », a-t-on appris mercredi de sources concordantes.

Le mot de Burkina-Faso signifie « la patrie des hommes dignes ». Il est formé de deux mots empruntés aux deux principales langues locales, le mooré (Burkina) et le dioula (Faso). Ce nom, déjà affiché au secrétariat général des comités de défense de la révolution, pose certains problèmes terminologiques : on ignore notamment comment seront désormais appelés les Voltaïques.

Angola

L'AFRIQUE DU SUD SUSPEND LE RETRAIT DE SES TROUPES

L'Afrique du Sud ne peut poursuivre le retrait de ses forces du Sud angolais en raison de la persistance des activités des maquisards de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) dans la région, a déclaré M. Willie Van Niekerk, administrateur général sud-africain de la Namibie, dans un entretien diffusé mercredi 1er août par la Radio sud-africaine. M. Van Niekerk a ajouté qu'il était de plus en plus difficile à l'Angola de mener à bien sa partie de l'accord de Lusaka, signé le 16 février, avec l'Angola.

D'autre part, dans un communiqué diffusé mercredi à Lisbonne, l'UNITA – Organisation rebelle angolaise de M. Savimbi – a affirmé avoir fait sauter deux navires, un soviétique et un cubain, dans le port de Luanda. La veille, l'Angola avait annoncé que deux cargos, l'un battant pavillon est-allemand et l'autre angolais, avaient été endommagés par des mines placées par des « impérialistes ». – *(AFP, UPI).*

En « patrouille profonde » au nord du Tchad

(Suite de la première page.)

A Biltine, Idriss Debi vient d'atterrir. Il a supervisé la veille, à Abéché, la première opération de panachage ethnique de l'armée tchadienne. Il s'agit d'intégrer aux forces régulières les hommes des commandos qui se sont récemment ralliés dans le centre et le sud. Ici, Idriss Debi inspecte la première promotion du centre de recyclage des combattants tchadiens que les instructeurs français s'ingénient à transformer en militaires.

Le résultat semble encourageant : les Toubous, sanglés dans leur tenue verte, la casquette couvrant l'œil, équipés d'armes encore disparates, s'alignent correctement et parviennent parfois à une approche de synchronisme dans les mouvements en ordre serré. Ce n'est visiblement par la partie de cette formation que préfèrent les guerriers. « *Globalement, mes instructeurs sont très contents de leurs élèves*, précise le lieutenant-colonel Florimond, qui commande le détachement de Manta à Biltine. *Pour ce qui est du combat, nous n'avons pas grand-chose à leur apprendre.* »

A 10 heures, un hélicoptère Puma est mis à la disposition du Com-chef pour l'avancée vers le nord jusqu'à Kalaït, point limite que les Français ne sont pas autorisés à dépasser. Deux hélicoptères de chasse Gazelle protègent le Puma, qui vole au ras des épineux.

Kalaït, jadis un simple puits, recèle aujourd'hui une bourgade vivante, un marché très animé et la base avancée des FANT. « *Des milliers de nomades du Nord ont convergé ici en quelques mois, fuyant l'occupant et cherchant refuge au sud de la ligne rouge*, dit un sous-préfet en uniforme, une kalachnikov négligemment passée en bandoulière. *Nos problèmes les plus graves concernent la santé et l'éducation. Depuis plusieurs années, les enfants n'ont pas eu d'école. Nous en construisons, et il nous manque les maîtres. Quant aux médicaments et aux infirmiers, ils sont aussi rares les uns que les autres. Le médecin militaire français vient régulièrement.* »

« *Avant de partir vers le Nord*, décide Idriss Debi, *je vais vous montrer Oum-Chalouba.* » Oum-Chalouba, morne plaine écrasée de soleil, est un champ de bataille désert et oublié. A perte de vue, des munitions non utilisées jonchent le sol et des carcasses calcinées encombrent l'horizon.

« *Je me tenais sour l'arbre, ici*, dit le Com-chef, *c'était le 10 août 1983. La bataille au canon a duré une heure. Ensuite, nous étions tellement près les uns des autres que nous ne pouvions plus utiliser nos armes. Alors, comme toujours, on a foncé. C'est notre méthode de combat.* » Percutant les véhicules adverses dans cette partie de stock-car mortelle, les auto-mitrailleuses livrées par la France ont fait la différence.

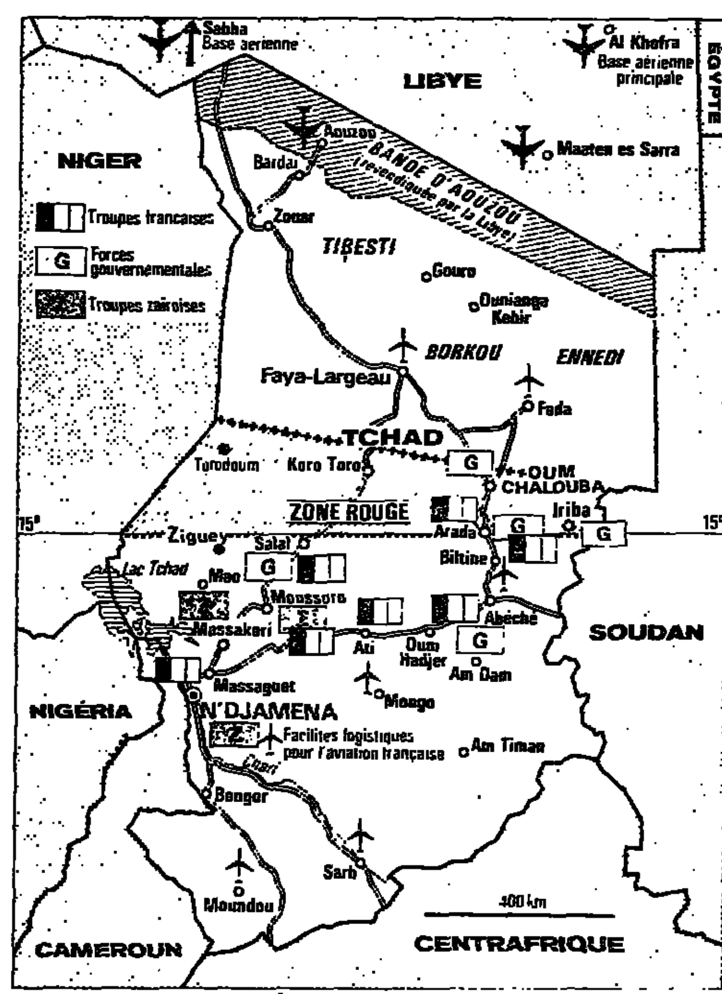
A 15 km de là, nous découvrons l'un des cimetières libyens (une vingtaine en tout au Tchad) où sont ensevelis les soldats de Kadhafi morts pendant l'intervention de 1981. Ici, un enclos carré, un mur de briques de 2,50 mètres, une stèle pyramidale peinte en vert et des tombes blanches. A l'entrée, une inscription : « 1980-1981, souvenir ». « *Regardez, entre les tombes, il y a des corps ensevelis à la hâte*, précise Idriss Debi. *Ce sont les Libyens tués en 1983. Ils n'ont pas eu le temps d'élever une sépulture, nous les avons chassés avant.* »

A l'extérieur du cimetière, une fosse commune : les victimes tchadiennes alliées des Libyens lors des combats de l'année dernière. Les deux véhicules repartent, puis stoppent soudain devant l'épave d'un blindé léger soufflé par une explosion terrible : silencieux et grave, le Com-chef et ses hommes s'immobilisent un moment devant la carcasse. Un combattant présente même son arme. Dans le sable, le sang séché laisse des croûtes grises, visibles encore des mois durant après le drame. Puis le groupe remonte dans les jeeps, et nous rejoignons Kalaït.

C'est là, nous l'apprendrons plus tard, qu'ont trouvé la mort les neuf soldats français en mars dernier.

14 heures. Il fait 48 degrés à l'ombre, mais il n'y a pas d'ombre. Nous partons vers le nord, un détachement léger, trois véhicules seulement, et l'imagerie répandue des guerriers enturbannés assis sur les caisses de munitions, fonçant dans la poussière, loin de la piste officielle, probablement minée. Des heures de cahots, d'étendues de sable, parfois entrecoupées de d'ouaddis asséchés.

« *Nous traversons l'ouaddi Ahawache, qui correspond au 16e parallèle. Vous êtes le premier Français à le franchir depuis plus d'un an*, dit en riant Idriss Debi. *Maintenant, devant nous, il n'y a plus que des combattants, amis ou ennemis !* » Démenti, 10 kilomètres plus loin, par une famille qui marche vers le sud : deux fillettes et six ânes qui suivent à deux jours leurs parents, qui convoyaient trois chameaux, expliquent-elles. Elles donnent aux combattants le « billet de sortie de Fada ». Une demi-page dactylographiée, vendue au prix d'un chameau, signé du responsable du « commissariat populaire de base de Fada », et datée du 20 juillet 1984. Cette implantation à Fada d'une administration du GUNT est nouvelle.



L'importance des véhicules

A 20 heures, les combattants mettent pied à terre, étendent tapis et toiles de bâche, disposent les armes et les véhicules pour la nuit. On déballe l'inévitable mouton rôti enveloppé dans une toile, accroché aux ridelles du 4 × 4. Idriss Debi ôte ses rangers, allume sa pipe, aspire une gorgée de thé brûlant. Sous l'incroyable ciel du Nord, au milieu de ses hommes, à deux pas de l'ennemi, le commandant en chef des FANT est heureux.

Dès avant l'aube, les guerriers-mécaniciens s'attaquent aux blessures de leurs camions. Il faudra se séparer d'un Toyota sans embrayage, porteur d'un lance-roquettes multiples, les orgues de Staline de 107 millimètres, qu'un camion anciennement libyen va tracter jusqu'à Kalaït.

« *Expliquez à la France notre problème de véhicules*, s'écrie le Com-zone 9 [entendez le responsable FANT de la zone nord]. *Les VLRA* [véhicules de liaison et de reconnaissance avancée, le nec plus ultra de l'équipement français], *c'est trop bien pour nous ; trop cher en tout cas. En dehors des automitrailleuses françaises, trop rares, notre matériel le plus opérationnel est ce que nous avons pris à l'adversaire. Sans pièces de rechange et sans réparateurs qualifiés, il nous est très difficile de nous maintenir à notre niveau minimal.* » « *On nous dit : les FANT, c'est l'armée-casse. En fait, nous sommes l'armée-bricolage, pour ne pas dire l'armée-miracle. Nous cannibalisons deux voitures sur trois, c'est l'Afrique !* », plaisante le lieutenant Mahamat. Le gros de la patrouille va revenir en longeant la piste Oum-Chalouba-Fada pour y chercher de nouveaux champs de mines.

Deux incidents significatifs vont émailler le retour dans le *no man's land*, au nord du 16e parallèle. Par deux fois, notre colonne rattrape des gardes qui se dirigent vers le sud. Par deux fois, les hommes dispersent leurs bêtes et tentent de nous fuir. Un vieillard s'assied, fataliste et prostré. Un enfant essaie de s'enterrer dans le sable. « *Vous veniez de là-bas*, explique-t-il, en montrant la direction de Fada : *nous avons eu peur des soldats libyens.* » Il est vrai que deux Toyota récupérées par les FANT portent encore l'immatriculation libyenne « djeich », armée.

Retour à Biltine. Les officiers français écoutent avec intérêt et peut-être une certaine envie le récit de l'incursion au nord de la ligne rouge. Le général Béchu vient d'arriver ; les deux commandants en chef sont aussi différents l'un de l'autre que le sont leurs armées. Le nouveau patron de Manta, déployant son immense silhouette, s'extrait de la jeep et salue chaleureusement le Com-chef. Une heure de « briefing », et chacun repart vers sa mission. Idriss Debi retourne à ses problèmes d'intégration à Abéché et le général Béchu vers l'hélicoptère qui va nous emmener sous le soleil couchant embrasant les montagnes de l'Ennedi, à Iriba.

En janvier 1981, les fidèles d'Hissène Habré tenaient Iriba. Ce village aux maisons plates entourant le « palais » du sultan ne comptait, en guise de population, qu'une trentaine de guerriers esseulés. Iriba, sans regorger de richesses, abrite maintenant une population mixte de sédentaires et de nomades.

Le général Béchu va saluer les notables. Le vieux sultan aux vingt épouses et aux quatre cents petits-enfants, dans son palais de pisée, le reçoit, assis sur une chaise bistrot. Il apprécie la visite du général français et remercie la France de lui permettre de se rendre aujourd'hui à N'Djamena. A quatre-vingt-cinq ans, le vieux notable prend son baptême de l'air, embarqué dans le Transsal, ayant accepté de réduire son *biloko* (ses bagages) à deux valises et sept couffins.

Au nord du 16e parallèle, les patrouilles FANT vont continuer à narguer les Tchado-Libyens et à récupérer les nomades réfugiés, tandis que, plus au sud, trois mille cinq cents soldats français perfectionnent Manta, et veillent sur le 16e parallèle.

PIERRE DEVOLUY.

PROCHE-ORIENT

LE DÉTOURNEMENT DU BOEING D'AIR FRANCE

Incertitude et angoisse

(Suite de la première page.)

Cette requête a été rejetée par les pirates de l'air qui ont cependant accordé un nouveau délai de trente minutes, en répétant qu'ils mettraient alors à exécution leur menace d'exécuter un passager français toutes les heures.

Les trois pirates qui s'expriment en arabe avaient refusé de négocier durant toute la journée de mercredi. Ils avaient cependant libéré au cours de la matinée et en fin de sorée onze femmes et deux enfants au total. Quarante-sept passagers et membres d'équipage seraient donc retenus par les auteurs de ce détournement commencé mardi.

Les personnes libérées ont été prises en charge par les autorités iraniennes qui les ont installées dans un grand hôtel de Téhéran où elles devaient recevoir jeudi midi la visite des représentants d'Air France.

Les forces de l'ordre sont plus nerveuses que mercredi à l'aéroport et ne laissent plus les journalistes étrangers approcher de l'avion qui se trouve toujours en bout de piste.

Entretemps, le bureau de l'AFP de Téhéran a reçu de nouvelles menaces contre le France formulées par un correspondant se présentant comme le responsable de la « section du sous-continent indien de Jihad islamique ». Le même homme avait déjà appelé mercredi pour affirmer qu'un Pakistanais membre de cette organisation figurait parmi les pirates de l'air. Le correspondant anonyme a déclaré : « *Je suis Janal Khan, le responsable de section du sous-continent indien de Jihad islamique qui vient récemment de se constituer et qui regroupe des militants en Inde, au Pakistan, au Bangladesh et au Sri Lanka.* » Le correspondant, qui parlait dan un anglais avec un fort accent de cette région, a également menacé « *d'attaquer toutes les ambassades et les intérêts français dans le sous-continent indien si la France ne renonce pas à sa politique d'hostilité à l'égard de la République islamique d'Iran et des forces islamiques dans le monde* ». Il a présenté la participation de Jihad islamique à ce détournement comme « *un premier pas* » dans la réalisation de ces objectifs. A Paris, M. Mitterrand a passé la nuit de mercredi à jeudi dans son bureau à l'Elysée pour se tenir continuellement informé du déroulement des événements. Le chef de l'Etat se tient « *personnellement informé de façon constante* » depuis le début du détournement et se maintient en « *relations constantes* » avec le premier ministre, M. Laurent Fabius, qui a présidé lui-même dans la nuit la cellule de crise constituée au Quai d'Orsay. — *(AFP-AP.)*

L'ouverture compromise

(Suite de la première page.)

Ce changement de ton était d'autant plus significatif que, un mois auparavant, l'hodjatoleslam Rafsandjani avait menacé de porter la bataille dans le « monde entier » si un terme n'était pas mis à l'action de l'aviation irakienne dans le Golfe.

Cette ouverture vers l'Occident devait d'ailleurs se concrétiser au cours de la dernière semaine de juillet au cours de la visite à Téhéran du chef de la diplomatie ouest-allemande, M. Hans Dietrich Gentscher, premier ministre des affaires étrangères d'un pays de la CEE à se rendre en République islamique. Ce dernier n'avait pas hésité, à l'issue de son voyage, à affirmer que Téhéran était prêt à un dialogue politique avec les Etats occidentaux, tout en invitant ses collègues de la CEE à suivre son exemple en renouant des liens avec l'Iran et en observant entre-temps « *une stricte neutralité* » dans le conflit du Golfe.

La visite de M. Genscher à Téhéran ne s'était cependant pas déroulée sans accroc et, contrairement à l'hodjatoleslam Rafsandjani, qui avait fait part de son optimisme « *quant à la dissipation des malentendus* », certains milieux politiques et religieux avaient exprimé leur mécontentement à propos de cette rencontre avec un dirigeant d'un « *pays satellite de l'impérialisme américain* ».

Il semble donc que de profondes divergences subsistent dans les milieux politiques de Téhéran sur la stratégie à suivre pour mettre un terme à la guerre du Golfe. Devant l'entêtement de l'iman Khomeiny qui persiste à demander, contre vents et marées, le départ du président Saddam Hussein, pour commencer à négocier, nul n'ose ouvertement s'élever contre une guerre qui au fil des ans est devenue d'autant plus impopulaire qu'on ne voit pas comment elle peut se terminer par une victoire militaire de plus en plus improbable.

Les dures réalités de la crise financière et économique, aggravée par la poursuite des hostilités, ont apparemment renforcé le courant pacifiste souterrain qui selon toute évidence est à l'origine des tentatives d'ouverture vers l'Occident ébauchées par l'hodjatoleslam Rafsandjani. Mais les adversaires d'une paix négociée demeurent encore tout-puissants et semblent confortés dans leur détermination par l'intransigeance dont fait montre l'imam Khomeiny.

La lutte pour le pouvoir

Dans ces conditions, on peut se demander si l'opération du Boeing d'Air France n'est pas téléguidée en sous-main par certains milieux politiques jusqu'au-boutistes, visant entre autres à torpiller l'ouverture vers l'Ouest, tout en affaiblissant les positions de l'hodjatoleslam Rafsandjani, qui a tout récemment encore renforcé son pouvoir au Majlis et dans le pays à la suite des élections législatives. Ce qui se passe actuellement sur l'aéroport de Téhéran ne serait donc dans cette hypothèse qu'un nouvel épisode de la lutte pour le pouvoir qui se poursuit sans répit depuis la création de la République islamique et qui voue la politique de Téhéran à un immobilisme stérile et dangereux.

JEAN GUEYRAS.

Un double problème pour les autorités françaises

Le détournement du Boeing-737 d'Air France sur Téhéran pose aux autorités françaises un double problème : pratique et politique.

Sur le plan pratique, la situation est en effet fort différente de celle que l'on avait pu connaître l'été dernier, lorsque, en août 1983, un autre appareil de la compagnie nationale, un Boeing-727 qui assurait la liaison entre Vienne et Paris, avait lui aussi été détourné par des pirates de l'air à destination de la capitale iranienne. A cette époque, Paris pouvait dialoguer directement avec le commando terroriste et avec le commandant de bord, pour une double raison : l'équipement radio de l'appareil permettait ce type de liaison (avec, du moins, la direction d'Air France, à Paris) et les autorités de Téhéran se gardaient bien d'intervenir dans une affaire qui ne les concernait pas : elles n'avaient fait que « prêter » leur aéroport.

Cette fois-ci, l'équipement radio du Boeing-737, qui assure normalement des liaisons plus courtes, est insuffisant pour lui permettre, à une telle distance, de garder un contact permanent avec Paris. Mais, surtout, les Iraniens ont pris les choses en main. Sans doute peut-on y voir le signe que Téhéran souhaite renouer avec des usages diplomatiques plus normaux. Du côté français, on n'a d'ailleurs pas manqué de s'en féliciter et de rendre hommage au comportement iranien.

Concrètement, toutefois, il n'est pas sûr que la volonté de Téhéran d'affronter cette crise et de s'interposer n'embarrasse pas considérablement les autorités françaises, qui se trouvent impuissantes face à la situation ainsi créée. La fameuse « cellule de crise » réunie dans la nuit de mercredi à jeudi au Quai d'Orsay, comme toujours en pareille circonstance, et qui regroupe des responsables des différentes administrations intéressées, y compris celle d'Air France, ne peut guère se livrer, faute d'informations précises et de moyens de contact avec les pirates ou le commandant de bord, qu'à un examen assez vain de différentes hypothèses.

Ce *Kriegspiel*, en toute hypothèse, ne paraît pas devoir aboutir, même si la situation que l'on connaissait encore ce jeudi en fin de matinée devait se prolonger, à une décision d'ordre militaire. Donner l'assaut du Boeing en plein aéroport de Téhéran présenterait des risques techniques et politiques considérables, alors qu'il n'est pas exclu qu'une telle opération ait été envisagée lorsque l'appareil était immobilisé sur celui de Larnaca, à Chypre, à tous égards beaucoup plus accessible. Il est vrai qu'un autre risque existe pour les passagers du Boeing : celui que les Iraniens eux-mêmes donnent l'assaut si l'attente se prolonge ou si les menaces du commando commencent à être mises à exécution.

D'un autre côté, les exigences formulées par les pirates, du moins telles qu'elles ont été rapportées indirectement aux autorités françaises, posent évidemment à ces dernières un problème politique majeur. Le gouvernement de M. Fabius peut difficilement admettre de voir tuer un par un les passagers français (sans parler de ceux d'autres pays, avec lesquels un contact constant est gardé). Mais il lui sera tout autant délicat de libérer des terroristes, arrêtés, jugés et condamnés par la justice française pour une tentative de meurtre commise en France.

De ce point de vue, la situation diffère de celle de 1974 (précédent dont on ne manquera sans doute pas de se prévaloir du côté officiel si jamais une telle issue doit être envisagée) lorsque, à la suite de la prise d'otages de l'ambassade de France à La Haye, Paris avait accepté de libérer un terroriste japonais, Yutaka Furuya, qui n'avait pas encore été condamné par la justice française et avait été arrêté par la DST en exécution d'un mandat international d'Interpol. Le premier ministre et le ministre de l'intérieur de l'époque, MM. Chirac et Poniatowski, étaient d'abord hostiles à cette libération, qui avait permis une conclusion sans drame de l'affaire de La Haye. Mais M. Giscard d'Estaing, qui recevait à cette période les chefs de gouvernement des Dix, s'était laissé convaincre par le premier ministre néerlandais, M. Joop Den Uyl, au cours d'un dîner à l'Elysée. C'est aussi du palais présidentiel, et de lui seul, que partirait cette fois-ci un éventuel feu vert.

BERNARD BRIGOULEIX.

IL EST IMPOSSIBLE DE DÉTECTER DES EXPLOSIFS DANS LES AÉROPORTS

Comment les pirates de l'air ont-ils pu disposer d'armes blanches et d'explosifs, les contrôles étant rigoureux à l'aéroport de Francfort ? Tout d'abord, rien n'est venu confirmer que les trois hommes détenaient ces armes. Ils peuvent avoir leurré l'équipage comme les passagers.

D'autre part, les rayons X et les détecteurs magnétiques ne sont pas faits pour reconnaître des explosifs, par exemple un pain de plastic. Ils ne sont pas efficaces non plus pour signaler la présence d'un détonateur chimique. Il est donc plausible que les hommes qui ont détourné le Boeing d'Air France soient munis d'explosifs.

En ce qui concerne les armes blanches, seul un complice aurait pu les introduire dans l'appareil. En effet, tous les passagers ont subi, avant d'entrer dans l'avion, les contrôles habituels (rayons X et magnétisme) qui n'ont jamais été pris en défaut. De nombreuses personnes ont le droit de pénétrer dans la carlingue sans contrôle et donc peuvent avoir dissimulé des armes : les personnels de nettoyage, ceux de la compagnie à laquelle appartient l'avion, ceux du commissariat hôtelier, ceux de l'aéroport et, éventuellement, les bagagistes, les responsables de la piste, les spécialistes de l'approvisionnement en carburant. La recherche d'une éventuelle complicité n'est donc pas une entreprise facile.

Liban

Double raid israélien sur des objectifs palestiniens au nord de Tripoli

Les vedettes de la marine israélienne ont pris le relais de l'aviation en bombardant à leur tour, mercredi soir 1er août, une base palestinienne située à Nahr El Bared, au nord de Tripoli (Liban du Nord), a annoncé le porte-parole de l'armée israélienne.

Mercredi après-midi, « *un certain nombre* » d'hélicoptères israéliens avaient déjà mitraillé et bombardé la base palestinienne proche du camp de Nahr El Bared où vivent seize mille réfugiés.

A Beyrouth, on a indiqué de source policière libanaise que les vedettes avaient pilonné pendant une demi-heure le camp palestinien, entre 22 heures locales et 22 h 30. On ignore le nombre de victimes, précise-t-on de même source.

Dans les deux cas, le porte-parole militaire israélien a affirmé que les tirs avaient été « *extrêmement précis* » et que « *la base visée devait servir de point de départ à des opérations terroristes en Israël par voie de mer* ».

Il a justifié ce raid de la marine dans les mêmes termes que celui des hélicoptères : « *Comme tous ceux que l'armée israélienne lance périodiquement au Liban dans le cadre de sa stratégie préventive*, a répété le porte-parole, *le pilonnage par les vedettes était destiné à détruire les organisations armées palestiniennes et empêcher leur restructuration éventuelle* ». De même que les hélicoptères, « *les vedettes ont pu mener à bien leur mission et regagner le large sans avoir rencontré la moindre opposition* », a-t-il conclu.

Ce double raid rappelle ceux que l'aviation et la marine israéliennes avaient lancé le 27 et le 28 juin dernier contre l'île aux Lapins, au large de Tripoli.

Les responsables de l'armée israélienne avaient alors déjà affirmé vouloir empêcher d'éventuelles attaques terroristes palestiniennes contre Israël par voie de mer. C'est également dans ce but que la marine israélienne avait ultérieurement arraisonné deux navires battant respectivement pavillon panaméen et libanais.

● *Des soldats israéliens* ont tué le mercredi 1er août deux fedayin qui étaient occupés à miner une route au sud de Saïda, a annoncé un porte-parole militaire à Tel-Aviv. — *(Reuter.)*

AMÉRIQUES

Nicaragua

M. EDEN PASTORA « SATISFAIT » DES POSITIONS DE M. FELIPE GONZALEZ SUR SON PAYS

Madrid *(AFP)*. — Le dirigeant antisandiniste nicaraguayen Eden Pastora a qualifié de « *satisfaisant* » un entretien qu'il a eu le mercredi 1er août à Madrid avec le président du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez.

« *Felipe Gonzalez appuie la démocratie, l'économie mixte et les libertés, donc aussi de façon implicite la position de M. Arturo Cruz face aux élections au Nicaragua* », a déclaré le « commandant Zero ». M. Cruz, candidat de la Coordination démocratique, coalition de plusieurs partis de l'opposition, a renoncé pour l'instant à se présenter au scrutin du 4 novembre, estimant que le gouvernement sandiniste n'offrait pas les garanties nécessaires.

M. Pastora, qui avait été victime d'un attentat le 30 mai dernier au Nicaragua au cours d'une réunion avec des journalistes, a ajouté : « *S'il y avait des libertés politiques et de presse au Nicaragua, nous balayerons* [le Front sandiniste] *aux élections.* » Le « commandant Zéro » a également déclaré que le gouvernement nicaraguayen « *n'était pas du tout sandiniste* », parce qu'il ne respectait pas le caractère « *non aligné, démocratique et nationaliste* » du sandinisme. « *Ce gouvernement dépend de Moscou, il est totalitaire et internationaliste, il a donc trahi la révolution que nous voulions faire* », a-t-il affirmé.

M. Pastora se rend ce jeudi à Lisbonne, où il souhaite s'entretenir avec le premier ministre portugais, M. Mario Soares, pour lui expliquer son projet politique. M. Pastora envisage aussi d'aller en Italie et « *dans d'autres pays européens afin d'obtenir le soutien des leaders politiques démocrates* ».

Argentine

ANCIEN CHEF DE L'ÉTAT, LE GÉNÉRAL VIDELA EST MIS A LA DISPOSITION DE LA JUSTICE MILITAIRE

Buenos-Aires *(AFP, Reuter)*. — Le général Jorge Videla, premier président de la junte militaire qui a gouverné l'Argentine de 1976 à 1983, a été conduit à la base militaire de Campo-de-Mayo, près de Buenos-Aires, où il sera « *à la disposition de la justice militaire* ». Cette décision a été prise le mercredi 1er août par le Conseil suprême des forces armées, transformé en cour martiale pour juger les crimes commis pendant la répression, après un interrogatoire, qui a duré quatre heures, de l'ancien chef de l'Etat.

Celui-ci a dû répondre de l'enlèvement, de la torture et de l'assassinat de milliers de personnes durant son mandat, de 1976 à 1981. Le général d'aviation Luis Maria Fages, président du haut tribunal militaire, a déclaré que la situation du général Videla serait réglée dans les vingt-quatre heures. Il est probable qu'il sera mis, dans un premier temps, aux arrêts de rigueur, « *en raison de l'accumulation de preuves* », affirme-t-on de sources sûres, démontrant sa responsabilité dans de nombreuses violations des droits de l'homme.

CUBA

● VISITE D'UN MINISTRE CHINOIS. — M. Zhu Qizhen, ministre-assistant chinois des affaires étrangères, se trouve actuellement à Cuba, a-t-on appris le mercredi 1er août de source officielle à Pékin. M. Zhu, précise-t-on, doit notamment rencontrer des responsables du ministère cubain des affaires étrangères et s'entretenir avec eux « *de questions internationales et bilatérales* ». Cuba a été longtemps accusé par la Chine d'être « *au service de l'hégémonisme soviétique* ». Le ministre cubain du commerce extérieur s'est cependant déjà rendu à Pékin au mois d'octobre 1983. — *(AFP.)*

Le Monde

politique

LE RÉFÉRENDUM EN QUESTION

Guerre de positions sur fond de querelle juridique

La tâche était difficile – voire impossible – pour M. Robert Badinter, garde des sceaux, ministre de la justice, qui était entendu, mercredi après-midi, 1er août, par la commission sénatoriale des lois, réunie quasiment au complet. Plaider pour une cause que l'on sait perdue d'avance – et même si c'est *« avec l'élégance qui lui est habituelle »*, selon M. Edgar Faure – n'incite pas aux longs développements.

L'audition de M. Badinter, qui a duré trois quarts d'heure, ne pouvait pas entamer la détermination de l'opposition qui, majoritaire au Sénat, a décidé de faire barrage au projet de loi constitutionnelle et d'empêcher ainsi l'organisation du « référendum sur le référendum ». En outre, quand les jeux sont faits, le huis clos des débats en commission n'incite guère à trop anticiper la discussion générale, qui doit commencer le mardi matin 7 août. Les uns et les autres n'ont mis aucun empressement à dévoiler ce que seront les arguments utilisés.

Ceux de la majorité sénatoriale sont connus. La motion tendant à opposer la question préalable que M. Etienne Dailly (Gauche dém., Seine-et-Marne) défendra au terme de la discussion générale les résume *(voir ci-dessous)*. Elle a été mise au point lors d'une réunion préalable des membres de la commission de la majorité sénatoriale, tenue le matin même. Toutefois, le terme de « manœuvre » qui y figurait initialement, a été gommé à la demande de M. Edgar Faure, notamment. Ce texte se veut plus politique que technique. Il donne un éclairage un peu nouveau sur l'objectif poursuivi par la majorité sénatoriale lorsqu'elle avait proposé d'organiser un référendum sur le projet de loi Savary : éviter que celui-ci ne soit adopté en dernier ressort par l'Assemblée nationale. Cette initiative de demande de référendum, à laquelle aujourd'hui certains centristes regrettent d'avoir souscrit, est utilisée depuis plusieurs jours pour justifier le refus d'examiner une modification de l'article 11 censée rendre possible une consultation populaire sur la question de l'école.

Même si tous ses représentants – en privé – ne sont pas convaincus qu'en l'état actuel l'article 11 permette un référendum sur ce type de sujet, la majorité sénatoriale se tient à ses positions officielles, quitte à ce qu'elles soient quelque peu édulcorées dans le texte de la motion.

C'est sans doute ce que M. André Billardon, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, juge être *« une unanimité de façade qui camoufle mal les divisions de la droite »*. Il en voit même une preuve supplémentaire dans le fait que la demande de recours à la procédure du Congrès, alors même que le vote par le Sénat de la question préalable l'interdit, *« permet de mesurer à quel point il s'agit bien d'une manœuvre politique qui s'oppose à la volonté claire et délibérée du président de la République de consulter les Français sur une importante modification de la Constitution concernant le sujet essentiel des libertés publiques »*.

Mais il ne s'agit pas seulement de cela, expliquent dans une lettre adressée à M. François Mitterrand les sénateurs républicains et indépendants. A leurs yeux, la proposition du président de la République est *« à la fois imprécise et générale »*, sans compter que *« dans l'avenir elle peut ouvrir la voie tant à des plébiscites déguisés qu'à des questions ambiguës. Sous couvert de consultations plus larges de l'opinion publique, elle accroîtrait les risques de voir un jour un président manipuler celle-ci »*, estiment-ils après avoir demandé : *« Pourquoi ce texte ? »*.

« Sans gagnant ni perdant ? »

Le projet de loi Savary pouvait-il ou non être soumis à référendum ? Poser la question, c'est admettre qu'il y a doute. Ce doute-là, M. Raymond Forni (PS), président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, mais aussi rapporteur du projet de loi constitutionnelle, a bien senti qu'il était politiquement gênant. Pour lever ce qui, dit-il, serait un *« moyen »* d'éclaircir le débat, il suggère que le Conseil constitutionnel soit consulté.

« En cas de réponse négative [du Conseil constitutionnel], *le Sénat aurait la démonstration que la volonté du président de la République n'est pas d'organiser un plébiscite mais de permettre au peuple d'être consulté sur des questions importantes. En cas de réponse positive, à ce moment-là, il n'y aurait plus aucun obstacle pour que ce référendum sur l'école soit organisé »*, dit-il.

La consultation de l'Assemblée du Palais-Royal est-elle techniquement possible ? Le Conseil constitutionnel s'est refusé à plusieurs reprises dans le passé à répondre à des interrogations de cette nature.

A défaut d'une telle consultation, M. Robert Badinter a avancé une autre solution : la consultation de spécialistes. Puisque M. Charles Pasqua fait état – sans les citer – de l'avis de juristes, le garde des sceaux lui renvoie la balle en rendant publics les noms et l'avis de ceux qui ne partagent pas le point de vue du président du groupe RPR du Sénat. Le ministre de la justice, qui a réuni, mardi 31 juillet, MM. François Luchaire, ancien membre du Conseil constitutionnel, Jean Rivero et Jacques Robert, tous deux professeurs d'université, peut s'appuyer sur le texte écrit que ces trois spécialistes ont rédigé pour lui. Selon eux, le projet de loi Savary ne concernait pas l'*« organisation des pouvoirs publics »*. *« Admettre la thèse contraire*, disent-ils, *serait donner à l'article 11 une portée totalement étrangère à l'intention des constituants. »*

La démonstration technique ainsi voulue par le garde des sceaux se double d'une preuve politique. M. Luchaire a vu ses écrits anciens utilisés par le RPR et notamment au Palais-Bourbon, par M. Jacques Toubon, député de Paris. Dans son livre, *la Constitution de la République française*, l'ancien membre du Conseil constitutionnel expliquait que les rapports entre les collectivités locales et l'Etat font partie de l'organisation des pouvoirs publics et entraient donc dans le champ d'application de l'article 11. Or, argumentait alors M. Toubon, le texte de la loi Savary précisait dans son intitulé : *« projet de loi relatif aux rapports entre l'Etat, les communes, les départements, les régions et les établissements d'enseignement privé »*. Quant à M. Rivero, la majorité sénatoriale est bien placée pour le connaître puisqu'il faisait partie des constitutionnalistes auxquels elle avait fait appel pour étudier... les points d'inconstitutionnalité du texte Savary.

Cette querelle de juristes, dont les uns sont connus mais les autres ne le sont pas, peut apparaître secondaire dans cette guerre de positions. Il n'empêche qu'elle doit gêner quelque peu M. Pasqua dans la mesure où ce dernier a, dès à présent, affirmé qu'il appartient aux parlementaires de remplir le rôle de législateurs et de faire la loi et non aux *« professeurs de droit »*. Certes, répond M. Badinter, mais il est légitime d'affirmer que les professeurs de droit connaissent les lois.

Ce débat-là montrerait-il qu'un dialogue au fond reste possible ? On en jugera lors des lectures ultérieures du projet gouvernemental. Ce ne sera pas facile, surtout s'il faut que ce conflit se termine *« sans gagnant ni perdant »*, comme l'a souhaité M. Edgar Faure. En retenant de son entrevue du mercredi soir 1er août avec M. Laurent Fabius le fait que le nouveau premier ministre – qui s'était entretenu auparavant avec M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale – lui était apparu *« très ouvert »*, et en précisant que la question du référendum avait été traitée *« sans insister »* de part et d'autre, M. Alain Poher entend discrètement mettre en garde contre un blocage des institutions.

ANNE CHAUSSEBOURG.

« DIVERSION » ET « CONFUSION »

Voici le texte de la motion, adoptée par la commission des lois du Sénat, tendant à opposer la question préalable au projet de révison de l'article 11 de la Constitution : *« Considérant qu'en votant le 5 juillet 1984, en conformité avec les dispositions de l'article 11 de la Constitution, une motion tendant à proposer au président de la République de soumettre au référendum le projet de loi considéré comme adopté par l'Assemblée nationale, relatif au rapport entre l'Etat, les communes, les départements, les régions et les établissements d'enseignement privé, le Sénat n'avait d'autre but que d'éviter que soit adopté en dernier ressort par l'Assemblée nationale un projet de loi auquel le pays avait clairement manifesté son opposition.*

» Considérant que, dans sa déclaration du 12 juillet, le président de la République a annoncé le retrait de ce projet de loi.

» Considérant qu'en l'état actuel des choses, le Sénat a atteint son objectif, répondant à l'attente de la grande majorité des Français.

» Considérant que, de ce fait, il n'y a pas lieu pour la Haute assemblée de délibérer d'un projet e révision de l'article 11 de la Constitution qui fait diversion et crée la confusion dans les esprits.

» Le Sénat, conformément aux dispositions de l'article 44, 3e alinéa, de son règlement, oppose la question préalable dont l'objet est de faire décider qu'il n'y a pas lieu de poursuivre la délibération et dont l'adoption entraîne le rejet du projet de loi constitutionnelle qui lui est soumis. »

M. DUMAS : un véritable détournement de la loi constitutionnelle

Après avoir rendu compte des travaux du conseil des ministres réuni au palais de l'Elysée, le mercredi matin 1er août sous la présidence de M. François Mitterrand, M. Roland Dumas, porte-parole du gouvernement, a assuré que la question de la position prise par la majorité sénatoriale contre le référendum n'avait pas été évoquée. *(Nos dernières éditions du 2 août.)* Le porte-parole du gouvernement a déclaré : *« la situation est claire : après avoir réclamé un référendum, l'opposition se réfugie aujourd'hui dans une procédure qui n'aura pour effet que de bloquer le débat et d'empêcher la consultation populaire sur la question fondamentale des libertés publiques »*.

« Il y a là, aux yeux de tous les juristes, un véritable détournement de la loi constitutionnelle, de la procédure parlementaire et un abus des textes, qui font que cette prérogative essentielle du président de la République qu'est le référendum – clé de voute des institutions – est détournée, bloquée dans son cours naturel », a affirmé M. Dumas avant d'ajouter : *« Le peuple français devra juger du comportement de ceux qui empêcheraient le libre jeu des institutions parlementaires et le fonctionnement des pouvoirs publics. La balle est dans le camp du Sénat. »* M. Dumas a toutefois estimé qu'il ne faut pas *« dramatiser »* et qu'il ne s'agit pas d'un commentaire « définitif ».

L'ouverture de la campagne électorale en Corse

Sous l'œil vigilant de la Haute Autorité...

De notre correspondant

Bastia. – C'est dans une fausse indifférence que s'est ouverte, le lundi 30 juillet, la campagne officielle pour l'élection de la seconde Assemblée de Corse, prévue le 12 août. Comme en 1982, les dix listes en présence bénéficient d'un temps d'antenne à la radio et à la télévision régionales. Chaque liste dispose de deux fois sept minutes sur Radio-Corse FM (rattachée à Radio-France) et FR 3 Corse.

Si la liste Populu Corsu (1) a déploré l'absence de débats sur les ondes du service public à l'occasion de ces élections, la répartition des temps d'antenne s'est faite sans incident, sous le contrôle direct de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle. Deux de ses membres séjournent en permanence à Ajaccio durant toute la campagne. Ils supervisent les enregistrements des candidats et délivrent des « bons à diffuser » avant chaque passage à l'antenne. Mme Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité, est venue elle-même durant deux jours à Ajaccio s'assurer du bon fonctionnement du système mis en place. Deux thèmes dominent pour le moment la campagne : la lutte contre la violence et les modifications à apporter au statut fiscal particulier dont bénéficie la Corse. L'idée de zone franche avancée par le Front national est combattue par la gauche tandis que la liste Populu Corsu demande que la Corse bénéficie des mêmes avantages que la Lorraine en matière de réduction des charges sociales.

Sur le problème de la violence, une large identité de vues existe entre le Front national, l'opposition (RPR, UDF, bonapartistes) et le MRG de Haute-Corse pour que la future Assemblée régionale interpelle plus fermement le gouvernement et lui demande d'assurer avec des moyens accrus la défense des biens et des personnes et la lutte contre le terrorisme. « L'axe CFR », du nom de l'Association pour la Corse française et républicaine, dénoncé par les nationalistes, ne comprend cependant pas le PS et le MRG du Sud qui estiment que l'action contre la violence est de la stricte compétence de l'État à travers la police et la justice.

Le PCF attend, lui, du développement économique une réponse en profondeur aux problèmes posés par la permanence des attentats. Contrairement à 1982, un thème a totalement disparu des débats : celui de la lutte contre la fraude électorale. Pour éviter toute contestation après le scrutin, habituelle en Corse jusqu'à ces dernières années, le législateur avait institué, dans le statut particulier, la mise en place d'une commission de contrôle des opérations de vote et de recensement. A pied d'œuvre depuis lundi dernier, la commission est présidée par M. Christian Le Gunehec, conseiller à la Cour de cassation.

Premier incident

Mais le premier véritable incident de la campagne a éclaté mercredi 1er août devant la commission de propagande chargée notamment de réceptionner et de contrôler la validité des bulletins de vote. Lors d'une précédente réunion, il avait été décidé, en présence des représentants de chaque liste, que le nom du candidat devait figurer avant le pénom. Or, sur les bulletins imprimés par le Front national, le prénom précède le nom. Ils ne seraient donc pas réglementaires. La commission devait se réunir jeudi après-midi 2 août pour se prononcer sur la validité de ces bulletins. En tout état de cause, il est trop tard pour que le Front national puisse les refaire, le délai de présentation de ceux-ci étant fixé à jeudi à midi.

Si la commission de propagande ne tranche pas en faveur du parti d'extrême droite, la liste conduite par M. Pascal Arrighi devra assurer elle-même la diffusion de ses bulletins. Mais, dès à présent, la tête de la liste du Front national pour un renouveau économique, fiscal et social de la Corse française, qui était pourtant au courant de cette réglementation, n'hésite pas à parler de *« machination »*.

A Paris, M. Jean-Marie Le Pen a, lui aussi, pris position. Avec son représentant en Corse, il dénonce ce qu'il appelle *« une manœuvre électorale scandaleuse »* et affirme que *« vouloir écarter les candidats de la seule liste qui porte dans son intitulé les mots de* « Corse française » *serait préparer d'ores et déjà l'abandon de la Corse et entamer l'unité nationale »*. Le président du Front national menace de demander l'annulation du scrutin s'il n'obtient pas satisfaction.

DOMINIQUE ANTONI.

(1) Conduite par M. Charles Santoni, elle regroupe des militants du Mouvement corse pour le socialisme (MCS), du Parti populaire corse (PPC) et un élu de Sud Diaspora, dissident de l'Union du peuple corse.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni le mercredi 1er août au palais de l'Elysée sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, le communiqué suivant a été diffusé :

● STATUT DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Le nouveau statut, qui a reçu l'accord unanime des élus locaux, clarifiera la situation de Saint-Pierre-et-Miquelon au regard des règles communautaires. – Le secrétaire d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif au statut de l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Ce projet a été établi à la demande des élus locaux et à l'issue d'une concertation approfondie avec ces élus et avec les représentants des principales catégories socio-professionnelles. Il a recueilli un avis unanimement favorable du conseil général de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Ses principes directeurs sont les suivants :

1) Le statut de département d'outre-mer, adopté en 1976, s'étant rapidement révélé inadapté aux réalités de l'archipel, celui-ci constituera, par application de l'article 72 de la Constitution, une collectivité territoriale nouvelle.

2) Cette collectivité s'administrera librement par une assemblée élue, qui conservera le titre de conseil général, mais dont les compétences seront accrues. Outre les pouvoirs fiscaux et douaniers exceptionnels dont bénéficie le conseil général actuel, la nouvelle assemblée recevra également certains des pouvoirs reconnus aux régions d'outre-mer ainsi que des compétences spécifiques en matière d'urbanisme et de logement.

3) Le pouvoir exécutif local sera exercé par le président du conseil général, et, sans qu'il y ait lieu à création de services nouveaux, les services de l'Etat seront mis à la disposition permanente de la collectivité nouvelle.

4) Un comité économique et social à caractère consultatif sera créé.

5) Les fonctionnaires des corps de l'Etat disposant à Saint-Pierre-et-Miquelon d'un statut particulier seront intégrés, sur leur demande, dans les cadres de la fonction publique métropolitaine dans le délai d'un an.

Le nouveau statut clarifiera la situation de Saint-Pierre-et-Miquelon au regard des règles communautaires et rendra plus aisée la mise en œuvre de la décentralisation dans ce territoire.

● ATTRIBUTIONS DES MINISTRES

Le conseil des ministres a adopté les derniers décrets d'attributions rendus nécessaires par la formation du nouveau gouvernement. – Sur la proposition du premier ministre, le conseil des ministres a adopté six décrets relatifs aux attributions : du ministre de l'agriculture, du ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, du ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, du ministre des affaires européennes et porte-parole du gouvernement, du ministre de l'environnement, du ministre de la recherche et de la technologie.

Tous les départements ministériels dont la compétence a été modifiée sont ainsi pourvus, moins de deux semaines après la formation du gouvernement, de leurs nouveaux décrets d'attributions.

● SITUATION INTERNATIONALE

Le ministre des relations extérieures a rendu-compte de sa visite officielle à Buenos Aires du 26 au 29 juillet. Il a été reçu de manière exceptionnelle. Se trouvent ainsi marquées l'importance que l'Argentine attache à sa relation avec notre pays, la sympathie que la France éprouve pour la remarquable et exemplaire détermination du peuple argentin de retrouver sa place parmi les peuples démocratiques et d'assurer son développement dans le cadre de l'économie de marché.

Une commission générale de coopération a été créée entre l'Argentine et la France. Ses premiers travaux ont fait apparaître de nombreux champs d'action communs sur le plan bilatéral.

Les conséquences du désordre économique et monétaire international actuel ont été l'objet de discussions détaillées. Elles ont fait apparaître la convergence des préoccupations et des ambitions de la France et de l'Argentine dans ce domaine. Aussi, le ministre français et le gouvernement argentin ont souligné la nécessité de conjuguer les efforts des dix pays de la Communauté, ceux de l'Argentine et d'autres pays latino-américains également concernés, en vue d'obtenir, au niveau international, la remise en ordre et la relance que la France ne cesse de demander.

● SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Développer la prévention sous toutes ses formes, lutter contre l'insécurité routière, mieux faire prendre conscience des responsabilités liées à la conduite automobile. – (Lire en dernière page).

● DÉVELOPPEMENT DE LA MONÉTIQUE

La généralisation de la carte à mémoire est désormais possible. – Le ministre délégué chargé des PTT a présenté une communication sur le développement de la monétique.

Les nouveaux moyens de paiement électroniques, et notamment la carte à microprocesseur dite «carte à mémoire», ont connu des progrès considérables au cours des dernières années.

Les expériences réalisées ont montré qu'une généralisation de la carte à mémoire était possible, mais qu'elle passait par un accord sur une technologie unique permettant l'utilisation du même support par tous les réseaux bancaires.

Les accords conclus entre les industriels concernés, comme au sein de la communauté bancaire, permettent aujourd'hui d'envisager une telle généralisation. Ils ouvrent ainsi à l'industrie française un marché potentiel de plusieurs milliards de francs (fabrication de cartes, de terminaux, de logiciels).

Mesures individuelles

Le conseil des ministres du 1er août a adopté les mesures individuelles suivantes :

M. Renaud Vié Le Sage, professeur d'université, est nommé délégué aux risques majeurs.

[M. Renaud Vié Le Sage est né à Aïn Temouchent (Algérie) le 17 juin 1944. Docteur ès sciences physiques en 1976, il est, depuis 1980, professeur de chimie à l'université de Paris–VII (laboratoire de chimie minérale des milieux naturels) et directeur du groupe de physico-chimie de l'atmosphère associé au CNRS. Président, depuis 1981, du Comité milieux physiques (eau, air, sol, mer, bruit) chargé des programmes de recherches auprès du ministère de l'environnement, membre, depuis 1983, du Conseil supérieur de la recherche météorologique, du conseil d'administration de l'Agence nationale de la qualité de l'air, M. Vié Le Sage a été, de novembre 1981 à décembre 1983, directeur du Commissariat à l'étude et à la prévention des risques naturels majeurs. En 1979, M. Vié Le Sage a reçu le prix Bardet pour ses travaux sur la spectrométrie de fluorescence « X ».]

● **M. Yves Le Portz**, inspecteur général des finances, est nommé président de la Commission des opérations de Bourse.

● **M. Michel Camdessus**, administrateur civil, est nommé premier sous-gouverneur de la Banque de France.

[Né le 1er mai 1933 à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques), M. Michel Camdessus est ancien élève de l'ENA. Après un passage à la direction générale de l'éducation nationale à Alger, il entre, en 1961, comme administrateur civil au ministère des finances. En 1966, il passe à la direction du Trésor où il devient directeur adjoint en 1974. Il en est nommé directeur en 1982.]

● **M. Jacques Waitzenneger**, directeur général à la Banque de France, est nommé second sous-gouverneur de la Banque de France.

[Né le 14 janvier 1925 à Toulouse (Haute-Garonne), M. Jacques Waitzenneger est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. Il entre à la Banque de France en 1956 en qualité d'inspecteur, devenant adjoint au directeur général des services étrangers en 1975, puis directeur général de ce même service en 1980. La même année, il est nommé membre suppléant du comité des gouverneurs des banques centrales de la CEE.]

● **M. Daniel Lebègue**, administrateur civil, est nommé directeur du Trésor.

[Né le 4 mai 1943 à Lyon, M. Daniel Lebègue, ancien élève de l'ENA, est entré au ministère de l'économie et des finances, direction du Trésor, en 1969. Il est sous-directeur du service épargne et marché financier en 1980, avant de devenir, en 1981, conseiller technique auprès du premier ministre, M. Pierre Mauroy. En mars 1983, il est nommé sous-directeur du Trésor.]

● **M. Yvon Ollivier**, préfet, est nommé directeur général des impôts.

[Né le 26 août 1943 à Brest (Finistère), M. Yvon Ollivier a passé une partie de sa carrière à la direction générale des impôts (DGI) où il est entré en 1968. Ancien élève de l'ENA (promotion Turgot), sous-directeur au ministère du budget en 1980, il est, un an après, conseiller technique auprès du ministre de l'intérieur. En juillet 1983, il est nommé préfet, commissaire de la République de Haute-Loire.]

⁂

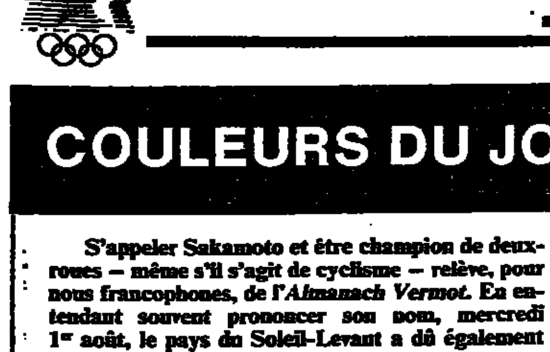
● **M. Pierre Creyssel**, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé conseiller d'Etat hors tour et maintenu en position de congé de longue durée; **M. Dieudonné Mandelkern**, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé conseiller d'Etat hors tour et maintenu en position de détachement de longue durée; **M. Jean Groux**, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé conseiller d'Etat; **M. Gilbert Guillaume**, conseiller d'Etat, est maintenu en position de détachement de longue durée pour exercer les fonctions de directeur des affaires juridiques auprès du ministre des relations extérieures; **M. Marceau Long**, conseiller d'Etat, est maintenu en position de détachement de longue durée pour exercer les fonctions de président du conseil d'administration d'Air France.

⁂

● **M. Victor Marçais** est nommé directeur des recherches, études et techniques d'armement.

⁂

Le conseil des ministres a prononcé la dissolution du conseil municipal de Montrond-le-Château (Doubs).



les Jeux olympiques

COULEURS DU JOUR

Sourires jaunes

S'appeler Sakamoto et être champion de deux-roues — même s'il s'agit de cyclisme — relève, pour nous francophones, de l'*Almanach Vermot*. En entendant souvent prononcer son nom, mercredi 1er août, le pays du Soleil-Levant a dû également sourire, mais uniquement de satisfaction, bien entendu : c'est que le coureur japonais s'est qualifié pour les demi-finales de la vitesse, en compagnie du Français Philippe Vernet et de deux Américains.

Sourires jaunes, au sens propre, rayonnant du terme : les repésentants du continent asiatique ont, en effet, bien entamé ces Jeux de Los Angeles. La principale curiosité résidait, évidemment, dans les premiers faits et gestes des compétiteurs chinois, dont le grand retour olympique avait été vivement salué par le public américain lors de la cérémonie d'ouverture. A la fin des Jeux, on pourra peut-être même parler de hauts faits et de chansons de geste.

En tout cas, l'entrée, la rentrée plutôt, a été réussie ; et les résultats enregistrés jusqu'à présent, notamment en gymnastique — où l'équipe masculine a manqué d'un rien la médaille d'or —, en tir et en haltérophilie, placent la Chine en deuxième position au tableau d'honneur des médailles.

Si les États-Unis sont largement en tête après la quatrième journée (29 médailles, dont 18 d'or et 9 d'argent, sur 108 distribuées) et paraissent intouchables d'ici à la fin des épreuves, le pays de la Révolution culturelle s'est installé en position de dauphin, avec 13 médailles, dont 6 d'or et 3 d'argent, devant la RFA (10 médailles, dont 3 d'or et 3 d'argent). En quelques années, le sport chinois a réintégré une quarantaine de fédérations internationales, il est sorti de ses frontières pour aller rivaliser et se parfaire, il a fait appel à des entraîneurs étrangers. Ceci explique en partie cela.

En venant à Los Angeles, Pékin n'avait pas, pour seule ambition, de faire de la figuration, même intelligente, de se laisser revêtir de couleurs... muraille, mais de frapper un grand coup. Dès les premiers succès en terre américaine, le *Quotidien du Peuple* a donné le ton, en parlant d'« *une percée historique dans les annales sportives de la Chine* » et d'« *un nouveau grand bond en avant* ». A partir de Los Angeles, l'agence Chine nouvelle déploie, chaque jour, une activité fébrile, répercutée par l'ensemble de la presse nationale. Et, en plus des disciplines de la gymnastique, du tir et de l'haltérophilie, dont les épreuves ne sont pas encore totalement terminées, la délégation chinoise peut encore avoir des occasions de pavoiser, notamment avec son athlète Zhu Jianhua, recordman du monde du saut en hauteur avec 2,39 m, ou grâce à ses volleyeuses.

Avec quatre médailles, dont aucune d'or, les Japonais n'ont pas pris un départ digne du meilleur théâtre nô, même s'ils ont tenu leur rang en gymnastique. Certes, les compétitions de lutte et de cyclisme continuent, et, surtout, tout un peuple attend les habituels exploits de ses judokas. Mais, dans un pays où l'on touche à tout dans le domaine économique, le plus souvent avec bonheur, il est étonnant que le sport soit aussi peu éclectique.

Sourires jaunes, jaunes sourires : avec la Chine et le Japon, la Corée du Sud et Taïwan viennent d'obtenir leur première médaille (respectivement une d'or et une de bronze) et Séoul, organisatrice des Jeux 1988, peut compter, d'ici à la fin de la manifestation américaine, sur ses lutteurs et ses boxeurs. Sans présager des performances-surprises que peuvent réaliser, çà et là, des inconnus venus du grand continent, et qui feraient, au figuré cette fois, apparaître une couleur citron dans la mimique de leurs adversaires.

MICHEL CASTAING.

PENTATHLON MODERNE

Le bronze des Français et l'or des promoteurs

De notre envoyé spécial

Los Angeles. — Pour bien comprendre ce que milliardaire veut dire aux Etats-Unis, il faut prendre l'autoroute de San-Diego jusqu'à Mission-Viejo, puis obliquer à l'est vers Coto-de-Casa. On se retrouve vite en plein désert, mais les billets verts ont fait sortir du sable une oasis digne des contes des Mille et Une Nuits. En l'occurrence, il s'agit d'un ensemble immobilier de 300 kilomètres carrés, qui abrite des demeures dont la plus humble ne coûte pas moins de 1 milliard de nos centimes. Pour écarter les gêneurs qui pourraient troubler la tranquillité des occupants, surmenés par l'impérieuse nécessité d'accroître encore leurs richesses, une véritable armée privée veille sur les abords, qui sont gardés comme un château-fort par gardés comme un château fort par des tuniques bleues en territoire sioux.

Pour bien comprendre ce qu'esprit d'entreprise signifie en Californie, il faut savoir que le promoteur de ce camp retranché pour rois du pétrole et stars du cinéma a estimé qu'il lui reviendrait moins cher d'organiser une épreuve olympique que de payer des spots publicitaires à la télévision pour attirer des clients. Avec son golf, son stade, son gymnase, l'endroit convenait, en effet, parfaitement à l'organisation des épreuves de pentathlon moderne, qui jouit d'un prestige considérable dans la *upper class* américaine. L'un des principaux centres d'entraînement au monde est situé au Texas. Pour être parfait,il ne manquait, sur ce site, qu'une piscine de 50 mètres, mais comme il y en avait une à 100 kilomètres et que c'est la distance qu'on peut parcourir pour aller acheter son journal, l'affaire fut entendue.

Et pour bien toucher du doigt les difficultés de ce sport qui paraît fait sur mesure pour les héros de bandes dessinées qui montent à cheval, tirent à la carabine, se battent à l'épée, nagent et courent, il fallait *suivre pendant quatre jours*, les tribulations du Français Joël Bouzou.

Troisième des championnats du monde en 1982, puis deuxième des championnats 1983, ce professeur d'éducation physique d'Auch (Gers) faisait figure de super-favori en l'absence des Soviétiques et des Hongrois qui sont les véritables maîtres de la spécialité

Une rosse

Tout commence, en fait, par un coup de dé : le cheval que doit monter le concurrent pour le saut d'obstacles est tiré au sort. Bouzou tira le plus mauvais numéro, une rosse qui répondait au nom de Joker Wild et qui l'expédia proprement à terre au douzième des dix-huit obstacles. Le Français n'est pas à proprement parler un cavalier émérite, mais habituellement il réalise un bon capital de points le premier jour. Là il ne passait pas la barre des 900 points et perdait, d'entrée de jeu, beaucoup *de terrain par rapport à ses adversaires* les plus directs.

On a cependant l'habitude de dire qu'un pentathlon se dispute, par définition, sur cinq épreuves et qu'il ne faut pas perdre courage en cas d'échec dans les disciplines préliminaires. C'était d'autant plus justifié, dans ce cas, que le deuxième jour était consacré à l'escrime, qui est l'un des points forts de Bouzou. Il aurait pu, en effet, envisager une carrière en équipe nationale. Mais lundi, le vice-champion du monde avait perdu toute confiance dans son bras. Dans cette épreuve très particulière où chaque concurrent affronte tous les autres sur une touche, il accumula les défaites et s'enfonça encore plus dans les profondeurs du classement. En revanche, ses deux compatriotes, Didier Boube et Paul Four, s'en étaient un peu mieux tirés, si bien que l'équipe restait en course pour une place sur le podium. Bouzou devait alors se mettre au service du groupe sans plus rien espérer pour lui-même. Il se jeta à l'eau, *mardi, pour un 300 mètres qui* faillit noyer définitivement les espoirs des Français qui se retrouvèrent sixièmes. La dernière journée est consacrée au tir et à la course en campagne qui sont les meilleurs atouts de Bouzou. Cette fois, son bras ne trembla pas et il n'eut pas les jambes coupées par l'effort. Il ramena plus de 2 300 points qui permirent à l'équipe de passer les Suisses et les Mexicains et surtout de venir « mourir » à seulement 3 points de la médaille d'argent remportée par les Américains.

Individuellement, Paul Four se classait en sixième position. Bouzou était dix-septième à près de 400 points du vainqueur, l'Italien Daniel Masala. Et avec beaucoup de regrets. S'il avait bénéficié du tirage au sort de l'Italien, le premier jour, il aurait sérieusement pu briguer une place sur le podium. Mais peut-être pas la première car l'arrivée du cross, qui désigne le plus souvent le vainqueur, a montré que celui-ci avait la chance avec lui. Le Suédois Svante Rasmuson l'avait dépassé à moins de 800 mètres de l'arrivée. Toutefois, le Scandinave avait présumé de ses forces. L'implacable soleil californien consuma ses réserves, et il approchait du but en titubant lorsqu'il heurta un poteau. « Sonné » par le choc, il dut s'arrêter, et Masala finit par le précéder de près de trois seconde. Le public lui fit un triomphe d'empereur romain ainsi qu'à l'équipe américaine classée deuxième. Le promoteur de *Coto-de-Casa ne pouvait rêver plus* belle journée.

ALAIN GIRAUDO.

UNE VILLE FANTOME

(De notre envoyé spécial.)

Los Angeles. — La grande métropole californienne n'est pas encore une ville fantôme, comme on en voit dans les westerns, mais, à en croire les « Angelenos », c'est tout comme. Les journaux locaux faisaient leur « une », mercredi 1er août, avec des photos de Westwood désert. Ce quartier, voisin de Hollywood, qui est une sorte de Saint-Germain californien, est habituellement le seul endroit où règne une animation piétonnière dans les rues.

Contrairement aux prévisions apocalyptiques qui étaient faites quelques jours encore avant les Jeux, il n'y a pas eu de panique à l'aéroport, pas d'embouteillages monstres sur les autoroutes. Bien que tous les billets pour les compétitions depuis dimanche aient été vendus, deux tiers seulement des places ont été occupées, à l'exception de la gymnastique qui a fait le plein.

Les bureaux d'études économiques avaient prévu que les retombées financières des Jeux seraient de plusieurs milliards de dollars. Pour l'instant, une enquête rapide du *Los Angeles Times* laisse entendre que le chiffre d'affaires des commerces de la ville a baissé de 15 à 25 %. A Long-Beach, le *Queen-Mary* a reçu 20 % de visiteurs de moins qu'habituellement à la même époque, et la situation est identique à Disney-Land, où du personnel saisonnier a été débauché. Sur *les plages, les gardes-côtes*, qui avaient été recrutés en vue d'un afflux de touristes, s'ennuient.

Comme les agences de voyages n'ont pas enregistré de départs massifs d'« Angelenos », les organisateurs des Jeux pensent que les gens restent chez eux pour regarder les épreuves à la télévision. Et ils sont toujours très inquiets pour la journée du 3 août, qualifiée de *« vendredi noir »* parce qu'il y aura, en même temps, concentrés sur quelques hectares, le début des compétitions d'athlétisme, la fin des épreuves de natation, et les quarts de finales de la boxe.

A. G.

L'AUDIENCE A LA TÉLÉVISION

Selon les premières indications fournies par le système de sondage automatisé Audimat du Centre d'études d'opinion (CEO), 5,5 % des téléviseurs étaient allumés à 2 h 45 dans la nuit du samedi 28 au dimanche 29 juillet lors de la retransmission en direct de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques par Antenne 2. Un score représentant 990 000 téléviseurs, soit une audience de quelque 2,6 millions de téléspectateurs dans l'Hexagone.

Le lendemain soir, alors que peu d'athlètes français étaient en lice, 5,6 % des téléviseurs étaient encore allumés à minuit, 2,1 % à 2 heures. De même, la chaîne a-t-elle enregistré une audience très satisfaisante pour ses résumés matinaux des épreuves, considérés comme un test pour un éventuel journal d'information en projet : près de 500 000 foyers étaient à l'écoute lundi 30 juillet à 8 heures, environ 630 000 à 9 heures. Ce chiffre représente un taux de 3,5 %, supérieur au seuil de 3 % qui constituerait l'objectif d'audience minimale pour l'ouverture d'une nouvelle tranche matinale de programmes.

BOXE

Mark la dynamite

De notre envoyé spécial

Los Angeles. — Depuis que nous sommes installés à une portée de fusil des studios d'Hollywood, il ne se passe pas une matinée sans qu'une histoire merveilleuse nous soit rapportée par la rumeur olympique. Hier, c'était l'apothéose de la « légion des vétérans » dans la piscine McDonald. Avant-hier, c'était la gentille « love story » de deux cyclistes dans les dunes de Mission Viejo.

Aujourd'hui, nous avons eu droit à un zoom sur le « self made man » à l'américaine.

C'était l'heure où les *dealers* de China Town vendent des paradis artificiels sous enveloppes plastiques, où les motards de la police vous demandent de verrouiller les portières des voitures, où une foule moite s'entassait dans les gradins du Forum de 1932 pour le concert nocturne de boxe.

Sur le ring, le Péruvien Carlos Reyes, remerciait les dieux de ses ancêtres et les membres du Comité international olympique d'avoir imposé le port du casque pour ce tournoi. Mais les coups de l'Américain Mark Breland l'expédièrent pourtant trois fois au tapis avant que l'arbitre ne le renvoie dans son coin finir son cauchemar de pugilat. En venant à Los Angeles, il avait rajeuni d'un jour par la magie d'un décalage horaire, mais en se retrouvant face à l'Américain Mark Breland, son espérance de vie avait, tout à coup, singulièrement diminué.

On nous avait annoncé une sorte de Mohammed Ali, version poids mi-moyen, on avait été en dessous de la vérité. Ce Breland a véritablement de la dynamite dans les poings. A le voir frapper dans toutes les positions, on a instantanément compris pourquoi il a le palmarès, unique dans les annales du ring, de cent quatre victoires pour une seule défaite, contestée au demeurant. Et on a compris, en même temps, pourquoi il est d'ores et déjà une aussi grande star que Carl Lewis au hit parade olympique. Sa vie correspond tout bonnement au scénario du film de Silvester Stallone, *Rocky*.

Sortez vos mouchoirs bonnes gens, voici la vie extraordinaire de Mark Breland. Ses parents étaient des paysans misérables de la Caroline du Sud. Ils partirent chercher fortune à New-York. Cela les occupaient tellement qu'ils n'avaient pas beaucoup le temps de s'intéresser au petit Mark qui était à l'école de la rue de Brooklyn.

Un vieux docker remarqua qu'il avait un bon coup de poing à l'occasion d'une bagarre de rue entre bandes rivales. Le bonhomme l'emmena dans un garage désaffecté qui abritait la salle de boxe du quartier. Mark avait neuf ans. A seize ans, il disputait son premier combat. Il devait en gagner plus de cent, remportant au passage, cinq fois de suite, les « Gants d'or » américains et le championnat du monde aux dépens des meilleurs Soviétiques et Cubains.

D'abord une médaille

Avec un tel palmarès, il ne pouvait pas passer très longtemps inaperçu. Le boxeur a vivement intéressé les promoteurs de combats professionnels mais il a décliné leurs offres pour gagner d'abord une médaille d'or *« comme tous les plus grands »*. C'est avec la précieuse breloque olympique qu'il rentrera, après les Jeux, dans l'écurie d'Emmanuel Stewart qui a, sous contrat, les champions du monde Thomas Hearns et Milton McCrory.

L'artiste du ring a aussi séduit les producteurs de cinéma qui lui ont déjà confié dans *The Lords of Discipline*, le rôle d'un noir persécuté par des officiers d'une école militaire. Sa prestation ayant été infiniment supérieure à celle, jadis, des Tarzan olympiques de Hollywood, Breland doit tenir le rôle d'un joueur de football américain dans un film sur la cruauté de l'entraînement à l'automne prochain.

Tout ne se termine pas par des chansons aux États-Unis, mais ce diable de garçon a néanmoins confié ses intérêts à Shelly Finkel qui est, bien entendu, organisateur de concerts de rock. Car Breland a la musique, comme la boxe, dans le sang.

ALAIN GIRAUDO.

ESCRIME

D'Artagnan au pays de Buffalo Bill

Correspondance

Los Angeles. — C'était il y a une semaine, à Escondido, cette petite ville près de la frontière mexicaine où les escrimeurs français ont fait retraite avant le début des Jeux. D'Artagnan venait de s'installer au pays de Buffalo Bill. Philippe Omnès, à la fin d'un entraînement, tentait, dans un anglais maladroit, d'expliquer à ce jeune spectateur d'une dizaine d'années comment se tient un fleuret : *« Tu prends la poignée ici, tu mets ton pouce là... »* Le petit cow-boy regardait avec de grands yeux cet instrument désuet, survivant de longs siècles d'une histoire qui n'est pas celle de son jeune pays.

C'est le même Philippe Omnès qui, mercredi, à Long-Beach, a pris date pour un podium olympique. Si on se fie aux impressions de la première journée consacrée aux éliminatoires du fleuret, l'affaire devrait se jouer entre trois hommes : l'Italien Andreas Borella, l'Allemand de l'Ouest Mathias Gey et le Français Philippe Omnès. Borella a survolé les débats, remportant tous ses assauts de la journée (treize). Gey n'a subi qu'une seule défaite, face au Français Pietruska au deuxième tour (5-3). Philippe Omnès, après des débuts plutôt fébriles et une défaite face à l'Israélien Hatuel (5-4), a réussi, par la suite, un parcours impressionnant, en dépit d'un revers sans conséquence au troisième tour face à l'Italien Numa, vainqueur par 5 touches à 4 après avoir été mené 4 à 2.

On retrouve, parmi les seize survivants qui vont en découdre aujourd'hui deux « bambinis » italiens (Borella et Numa), deux vieux briscards allemands (Behr et Gey) et deux inconnus chinois (Chu Shi Sheng et Liu Yon Hong) qui affronteront d'entrée les Français Pietruska et Omnès en un match France-Chine impromptu. Quelques fortes individualités complètent le tableau. Le Roumain Kuki ou le Japonais Umezawa étant capables de jouer les trouble-fête.

Jolyot éliminé

Deux grands absents : l'Allemand Hein et le Français Jolyot, éliminés dès le deuxième tour. On n'a pas reconnu Pascal Jolyot, médaillé d'argent à Moscou, qui avait il y a quatre ans dynamisé tout le camp français par sa réussite initiale. Il s'était ensuivi une fabuleuse cueillette de médailles (quatre d'or, une d'argent, une de bronze), qu'il sera bien difficile d'égaler ici, en dépit de l'absence des pays de l'Est et du prestigieux Soviétique Romankov, dont l'ombre a plané sur les compétitions du premier jour. Jolyot, qui relève d'une grave blessure à l'épaule (luxation récidivante), a terriblement manqué de compétition. Opéré en janvier dernier, sa longue immobilisation ne lui a pas permis de revenir à temps au meilleur de sa forme.

C'est un coup de poker que les sélectionneurs ont tenté en le retenant. Son expérience, son talent, son *inspiration*, pouvaient renverser des montagnes. Mais c'était sans compter sur la crise de confiance qui mine visiblement ces athlètes privés de compétition au plus haut niveau depuis un an. L'attaquant n'avait plus de force de pénétration, son point fort habituel. Manque de vitesse, pas de précision de pointe, et, surtout, la peur visible d'être touché à l'amorce de chacune de ses attaques : *« Je pensais pouvoir compenser psychologiquement mon manque de préparation physique*, a-t-il avoué. *Mais il m'a manqué un peu de souplesse dans l'épaule. Je n'ai pu compenser par ma combativité. J'ai commencé à douter, et... »* Pari perdu.

Mais les ressources de l'escrime française sont telles, dans ce sport où nos représentants visent à chaque arme la médaille d'or, que la perte d'une médaille olympique n'affecte guère la sérénité du groupe.

Omnès et Pietruska sont tous deux candidats au titre olympique. Et les fleurettistes chinois, dès le premier tour, devraient faire les frais de ces ambitions. Le fleuret homme, dans ce pays qui s'éveille seulement à ce sport de tradition (dix mille pratiquants sur neuf cent cinquante millions d'habitants recensés), n'atteint pas encore le niveau du fleuret féminin, symbolisé par Luan Chu Chien, vice-championne du monde en 1981.

En fait, l'heure de vérité devrait se situer en quarts de finale pour nos deux champions : France-Italie, cette fois, car Pietruska ne pourra éviter Borella, et Omnès affrontera probablement Cerioni, bien médiocre jusqu'à présent, et qu'il a d'ailleurs battu par 5 touches à 2 au deuxième tour éliminatoire. Après, la route serait déjà plus dégagée. Mais y aura-t-il un après ?

Car il s'est passé dans ce sport, depuis le triomphe moscovite, une sorte de mutation, de déplacement. Le fleuret, traditionnellement le point fort de l'école d'escrime française, est l'arme qui, actuellement, offre le moins de garanties, chez les hommes comme chez les dames. Elle reste compétitive, mais sans certitude.

Le retour de Riboud

C'est l'épée qui désormais joue les premiers rôles, avec des garçons qui sont forts des deux titres mondiaux par équipes relevés ces deux dernières années. Philippe Boisse, médecin radiologue, arrive à vingt-huit ans à maturité et, libéré de ses études très astreignantes, il a franchi un nouveau palier qui peut le porter sur la première marche du podium olympique. Olivier Lenglet, vainqueur cette année de la Coupe du monde, risque fort d'être son concurrent le plus dangereux. Enfin, Philippe Riboud, déjà présent à Montréal, champion olympique par équipes à Moscou, viendra cette fois pour brouiller les cartes, après deux années perdues à courir les hôpitaux.

Les qualités morales de ce garçon sont exceptionnelles. Atteint il y a dix-huit mois d'une bronchite qui s'est vite transformée en pleurésie, il a enchaîné par une phlébite et une ambolie pulmonaire. Sans jamais douter, il a repris à la base un entraînement physique de spartiate afin de revenir à son meilleur niveau pour ses troisièmes Jeux. Le voici aujourd'hui à Los Angeles, souffrant toujours des séquelles de sa phlébite, soignant qui plus est des ulcères variqueux, mais toujours plein de foi et conscient de son acquis au niveau de l'expérience : *« Ils ne m'attendent plus. Cette fois, je ne suis plus le favori. Ils m'ont enterré. Je vais les épingler. »*

Fabuleuse confiance, tranquille certitude, partagée par Jean-François Lamour, au sabre, pour qui le podium n'est plus une utopie. Sept médailles à Moscou, combien à Los Angeles ? *« Je situe la fourchette entre quatre et sept*, avance le directeur technique national, Jean-Michel Oprendek. *Mais ne parlons pas de quatre médailles d'or. Le propre des miracles est de n'avoir lieu qu'une fois. »*

CHRISTIAN BINDNER.

260 000

Le comité d'organisation des Jeux olympiques a annoncé qu'il avait accordé une aide financière de 260 000 dollars à certains pays pour payer une partie de leurs frais de déplacement à Los Angeles : 200 000 dollars ont été ainsi attribués aux pays africains ; 60 000 dollars à la Roumanie.





de Los Angeles

ATHLÉTISME

CARL LEWIS : « J'AI UN TALENT EXTRAORDINAIRE »

(De notre envoyé spécial.)

Los Angeles. – Carl Lewis. Sœur Carole Lewis. Papa Bill Lewis. Maman Evelyn Lewis. Conférence de presse en famille, six cents journalistes pour le grand Carl, tee-shirt en soie rouge sans manches, une demi-heure de retard pour le principe.

Carl Lewis a reçu la presse en audience. Un peu prématuré peut-être ? Un peu comme si les quatre médailles d'or prévues étaient déjà attribuées. *« Je ne pense pas que cela puisse constituer un inconvénient. Je suis Carl Lewis. J'ai un talent extraordinaire. Je ne vois pas comment je pourrais rater l'or et je ne cours pas pour le bronze. Toute la gloire en sera pour Dieu et pour mon pays. »*

Carl Lewis a convié la presse à ses épousailles avec la gloire. Non pas qu'il pense aux records *« Moi je cours pour gagner. »* Non pas qu'il renie sa triple victoire aux championnats du monde d'Helsinki : *« J'ai gagné mais j'ai l'impression que cela remonte à cent ans. Ici c'est autre chose, je suis chez moi. »* Non pas qu'il ait toujours eu la juste notion de son exceptionnel talent : *« Tout môme, dans le club d'athlétisme, je me débrouillais bien, sans plus. C'est seulement en grandissant que je me suis rendu compte que j'avais de la valeur. Seulement à l'université que j'ai envisagé de devenir le meilleur du monde. »*

Carl Lewis promeut Carl Lewis. Pour après. Pour ce moment où son imprésario, homme d'affaires, Joe Douglas, envisage d'en faire une valeur *« bientôt égale à celle de Michael Jackson. Il y a des contrats en discussion, mais évidemment rien n'est signé. La publicité que vous lui faites augmente sa valeur ».*

Carl Lewis valeur montante, valeur-dollar. Amateur ou professionnel ? *« Le professionnel c'est celui qui parle de l'argent qu'il gagne. Devenir professionnel, c'est savoir qu'on a la possibilité de gagner des millions de dollars. Je n'en suis pas encore là. »* Mais pas loin, dit-on, et même si cela était, ce qu'il dément, il ne trouve pas cela *« choquant ». « Pour ces Jeux, des millions de dollars ont été engagés par des tas de sociétés qui espèrent bien en tirer profit. Je ne vois pas pourquoi les athlètes... »*

Carl Lewis aime les belles voitures, l'argenterie, le cristal, les arts, la musique. Il aime la vie, et à celui qui lui demande, un peu stupidement, ce qu'il souhaiterait être dans une prochaine vie, sprinter, président des Etats-Unis, ou star à Hollywood, il répond : *« Je sais déjà m'occuper de cette vie-là. »*

Il s'en occupe en effet. Papa Bill trouve tout cela *« sensationnel ».* Maman Evelyn juge tout ceci *« merveilleux ».* Sœur Carole gagnera le saut en longueur. Et Carl, en 1985, dans un autre siècle, *« se remettra à la course de haies ».*

Sans renoncer à rien, sans sacrifices ? *« Je suis le seul à le savoir, je pourrais donc vous raconter n'importe quoi. Mais je n'ai pas l'impression d'avoir fait de gros sacrifices, puisque je n'ai rien connu d'autre que l'école et l'athlétisme. »*

P. G.

SPORTS ÉQUESTRES

Sous le signe de Zorro

De notre envoyé spécial

Los Angeles. – Une foule considérable estimée à cent cinquante mille personnes, soit le triple de ce qu'annonçaient les responsables, s'est installée, mercredi, sur les pelouses de Fairbanks Ranch pour le deuxième jour du parcours complet d'équitation. Un public très bon chic bon genre, arrivé là au terme d'embouteillages monstres qui s'étaient étalés tôt dans la matinée sur une centaine de kilomètres entre Los Angeles et les premiers faubourgs de San-Diego tout proches.

San-Diego est à quelques 200 kilomètres au sud du cœur de Los Angeles, matérialisé par le centre de presse installé à Convention Center. Cela pour dire que suivre, durant ces Jeux olympiques, plusieurs disciplines relève de la prouesse, tant sont éloignés les uns des autres les stades et tant sont dispersées les installations. Ajoutons que, contrairement aux apparences, peu de facilités particulières sont données aux journalistes.

On en voudra pour preuve précisément la prétendue salle de presse installée ici à Fairbanks, luxueux centre d'équitation, qui n'est en fait qu'une tente ouverte à tous les vents, et à tous, du palefrenier au membre du service d'ordre installés là, au besoin avec des amis, et qui commentent bruyamment les résultats que rapporte l'unique poste de télévison disponible. Ne mentionnons que pour mémoire les rares machines à écrire, uniquement en clavier anglo-saxon, et les quelques téléphones pris d'assaut à toute nouvelle qui tombe dans le brouhaha. Ne parlons pas non plus de l'interdiction faite aux journalistes présents de fréquenter l'unique restaurant du club.

Mais revenons à nos chevaux, ou du moins à cette foule immense débarquée ici dans l'enthousiasme. Tout semble indiquer que la Californie avait donné, mercredi, rendez-vous aux plus belles filles de la côte ouest. Shorts plus que courts, visières aux couleurs de la grande Amérique, le plus souvent petit drapeau étoilé en main, elles ont bronzé, étalées sur l'herbe, prêtes à applaudir si le cavalier – de préférence originaire du pays – passait l'obstacle sans encombre, ou à pousser des cris d'effroi si, dans la chute, le cheval restait à terre. Car, ici, aujourd'hui, des chevaux et des hommes pouvaient mourir.

Dans le concours complet d'équitation, le deuxième jour de la compétition est consacré à un cross-country qui, sous cette aimable appellation, cache une bataille sans merci entre cavaliers ou cavalières qui y participent. Le parcours mesure environ 21 kilomètres et se divise en diverses phases. A Fairbanks, les cavaliers avaient à parcourir d'abord 4,180 km à travers champ, puis 3,105 km encombrés de neuf obstacles, puis 11,770 km de chemins de terre, et enfin 7,410 km comportant trente-trois obstacles.

Comme le choix du dispositif est laissé aux organisateurs, les cavaliers ont eu droit à certaines fantaisies, telles qu'une palissade disposée en Z, appellée bien sûr le « signe de Zorro », et que l'on doit passer deux fois, ou encore, à l'entrée d'une bourgade, une porte étroite à franchir, ce qui a considérablement effrayé certains chevaux. Tout refus d'un cheval devant l'obstacle, tout détour pour l'éviter, entraînent pour le cavalier, évidemment, des pénalités. Aussi peut-on imaginer dans une telle épreuve, qui réunit des cavaliers de très haut niveau, combien, à la fin des parcours, les deux partenaires sont épuisés. Car, bien sûr, des temps minimum sont imposés pour les différentes phases de la course.

Le spectacle est angoissant pour qui n'est pas au combat. Le parcours bien tracé, ici, a permis d'éviter les accidents. Si les chutes ont été nombreuses, rien de grave ne s'est produit et l'ambulance est restée au garage, ce qui n'est pas si courant dans cette discipline.

Chapeaux mexicains

La plupart des chevaux qui ont connu des difficultés ont refusé un obstacle, le numéro 7, qui apparaissait comme un gué relativement simple. En fait, le cheval devait entrer dans la rivière, monter sur un ponton, plonger à nouveau dans l'eau pour, ensuite, sauter une palissade. Les chevaux rétifs ont imaginé devant ces pièges toutes sortes de solutions qui n'étaient sûrement pas prévues au programme des organisateurs.

Alors que l'équipe de France s'était classée troisième, mardi, après le dressage, avec Marie-Christine Duroy sur Harley, Armand Bigot sur Jacquou du Bois, Daniel Nion sur Jérôme A et Pascal Morvilliers sur Gulliver B, le cross de mercredi l'a ramenée à la quatrième place, derrière les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Allemagne. En concours individuel, l'Américaine Karen Stives, toute blonde et triomphante, mène la danse. Il y a pour elle comme une médaille d'or dans l'air.

Le jumping sera à l'honneur le 3 août. Les Français tireront-ils leur épingle du jeu à l'issue de ce troisième jour moins éprouvant ?

Pour sa part, à la fin de ce terrible deuxième jour, la police, qui occupe toutes les collines dominant le site de Fairbanks, avec armes, bagages, hélicoptères et cuisine roulante, a laissé, à la nuit qui tombante, les crêtes libres au passage d'étranges cavaliers aux chapeaux mexicains venus là, comme dans *le Retour de Zorro*, jeter un coup d'œil dans la vallée. En bas, des milliers de voitures quittaient les parcs, dans la poussière, en direction du nord.

CLAUDE LAMOTTE.

GYMNASTIQUE

Juge de paix et « jugesses »

De notre envoyé spécial

Los Angeles. – Tombera, tombera pas ? Cinq « cents » sur la quarante-deux, jeune Germaine puisque, paraît-il, il n'y a plus, en Olympie, d'Allemagne fédérale. Elle n'est pas tombée, perdu.

La poutre, c'est l'honneur, l'instrument de torture, le falot de la gymnaste. Et ces belles dames en veste jaune et nœud papillon rouge, bourreaux en habit de gala, pomponnées, bichonnées, frisottées, oxygénées ? Des juges ? Des « jugesses » plutôt, comme dames patronesses, des tyrans qui sont là, à deux mètres, et salivent, vestales acariâtres, gardiennes cyniques de l'ordre gymnique. Elles ne notent pas, elles sanctionnent. Elles ne donnent pas des points, elles en retirent. L'idée même que ces mémères répressives aient pu être gymnastes, il y a un siècle, et subir les mêmes avanies n'arrangera pas leur cas.

Elles devraient savoir pourtant. Savoir qu'un orteil qui s'écarte du carré bleu du tapis ne mérite pas si féroce répression, drapeau jaune et retrait automatique de points. Savoir qu'on peut être la meilleure et, pour une glissade, se voir condamnée à quatre ans d'entraînements forcés. Savoir que dans un sport il y la règle et aussi l'esprit.

La gymnastique a trop de règles pour avoir encore beaucoup d'esprit. Et voilà que vient l'envie de crier « mort aux juges » ! comme l'on pense « mort aux vaches » ! devant tant d'omnipotence impunie. Car, à admettre la règle comme valeur suprême, autant préférer qu'elle soit la même pour tout le monde. Y compris pour nos juges. Or qu'a-t-on constaté, pendant ces trois jours, sinon qu'elles avaient des humeurs variables ? Juges du matin, chagrin ; juges du soir, espoir. Eh oui, c'est ainsi, et ce n'est pas normal, pas davantage que de voir ces dames, qui marchent si bien au pas, ne pas juger d'un même mouvement, toutes drapées dans le grand drap de l'olympisme, avec Est ou Ouest en tête.

Rondeurs coupables

Il suffit. Ne jetons pas davantage l'opprobe sur une si belle profession, puisque cela en est une, que d'être bénévole sportif. Au-delà, il faisait bien bleu sur Pauley Paudion, en passe de devenir notre résidence tertiaire, et les filles-sandwiches sur patins à roulettes, invention californienne de la meilleure venue, sillonnaient joliment le campus. Il faisait si beau que dans le gymnase, lors d'une première série sans autre importance que l'attribution de la quatrième place, il avait fallu avoir recours à des stratagèmes pour fixer l'attention. Constater par exemple que les Germaines avaient des rondeurs coupables pour des gymnastes de l'ère spatiale. Chacun sait maintenant que la gymnastique féminine a horreur du plein.

Vérifier aussi que les Canadiennes avaient une bien jolie manière de se rouler sur le tapis, sur un air de smurf. Se prendre enfin d'affection pour Maïko Morio, de Tokyo, modèle de poche : 1,38 m, 33,5 kg, gymnaste à transistor. Non pas qu'elle ait été la meilleure ou la plus belle. Mais la voir courir comme une dératée, ses petites pattes de lapin moulinant la moquette, la voir, puce dansante, sautiller sur la poutre, ah, quel délice ! Maïko Morio, de Tokyo, saluant son professeur, cassée en deux à la japonaise, qu'elle ait bien ou mal fait, a éclairé notre après-midi.

Puis vint l'heure de passer dans la cour des grandes, si l'on peut dire, Roumaines, Américaines et Chinoises. Un nouveau challenge comme l'on dit ici, un nouveau défi, l'espoir vaguement insensé pour les Américaines de coiffer les Roumaines sur le fil.

Insensé en effet. Car, à défaut de produire, pout l'instant, une Nadia Comaneci, c'est-à-dire l'exception, l'usine de robotique gymnique de Bucarest sort aujourd'hui en série des gymnastes tout terrain. Quelle équipe ! Six filles copie conforme, interchangeables, toutes pour une, une pour tous. Que la meilleure présumée, Lavinia Agache craque, comme ce fut le cas ce mercredi, et, clic-clac, l'entraîneur roumain sort de son chapeau une, deux autres, modelées à l'identique.

L'effet masse des Roumaines

Contre cela, l'effet masse, rien à faire. Même si l'on est américain chez soi, avec l'envie de les manger toutes crues. Même si l'on s'appelle Mary Lou Retton, avec des idées de victoire plein la tête. La Virginienne, vous savez, « *gymnic machine* », eut beau dire, tirer, pousser ses partenaires, tyranniser les barres asymétriques, dompter à la perfection le saut de cheval, voler au-dessus du tapis, il n'y avait rien à faire contre l'autre machine, collective celle-là.

Au deuxième exercice, la poutre précisément, juge de paix, juge de guerre, tout fut dit dès lors que deux des filles vêtues comme la bannière étoilée se retrouvèrent sur le plancher des humains. L'affaire était entendue, même si les Américaines ne voulurent rien entendre, se battant comme des folles, et révolutionnant le stade. On parle là, d'abord, de Julianne McNamara, belle plante et pécheresse repentie, tombée de sa poutre pour obtenir ensuite un somptueux 10 au sol, après un autre aux barres asymétriques. On parle aussi bien sûr de Mary Lou Retton, qui en fait tellement, trop, des tonnes, que cela en devient fascinant cette volonté de vaincre. La voilà en tête avant le concours individuel de vendredi.

Mais rien n'y fit, l'ordre gymnique avait été respecté. Et six jeunes Chinoises, mignonnes comme des cœurs, brise parfumée sur cette lutte torride, finir à leur place, la troisième. Il se pourrait bien, à les voir si talentueuses, si déliées, si rafraîchissantes, qu'il ne se soit agi là que du premier et dernier avertissement. Il n'est que temps de prendre les médailles d'or.

PIERRE GEORGES.

LES RÉSULTATS

Aviron

DAMES

Quatre de couple. – Les Françaises (Hélène Ledoux, Christine Gosse, Evelyne Imbert et Lydie Dubedat), troisièmes du repêchage derrière le Danemark et la RFA, se sont qualifiées pour la finale.

Skiff. – La Française Laurence Hourdel quatrième de sa série en repêchages a été éliminée.

MESSIEURS

Skiff. – Le Français Denis Gaté, troisième de sa série des repêchages, s'est qualifié pour les demi-finales.

Basket-ball

TROISIEME TOUR

(Groupe B)

Canada b. Chine	121-80
Etats-Unis b. Uruguay	104-68
Espagne b. France	97-82

Classement provisoire. 8 1. Etats-Unis et Espagne, 6 pts; 3. Chine, Uruguay et Canada, 4 pts; 6. France, 3 pts.

Boxe

Dans la catégorie des super légers (63,500 kg), le Français Jean Duarte a été battu en seizièmes de finale par le Roumain Mircea Fulger, par arrêt de l'arbitre à la première reprise.

Cyclisme

Vitesse

Le Français Philippe Vernet s'est qualifié pour les demi-finales en battant l'Allemand de l'Ouest Freddy Schmidtke, champion olympique du kilomètre. Frank Dépine a été éliminé dans les repêchages.

Poursuite individuelle

1. Steve Hegg (Etats-Unis) ; 2. Rolf Golz (RFA) ; 3. leonard Harvey Nitz (Etats-Unis).

Escrime

Après le troisième tour des éliminatoires du fleuret masculin individuel, les Français Philippe Omnès et Frédéric Pietruska se sont qualifiés pour le tableau d'élimination directe qui réunira seize compétiteurs. Pascal Jolyot, vice-champion olympique en 1980 à Moscou, a été éliminé.

Gymnastique

Tournoi féminin

par équipes

1. Roumanie, 392,20 pts (196,05 en libres) ; 2. Etats-Unis, 391,20 pts (195,50 pts en libres) ; 3. Chine, 388,60 pts (194,45 pts en libres).

Joël Suty (France) ne participera pas à la finale du cheval d'arçons. Il a été devancé par un gymnaste japonais.

Les Françaises Florence Laborderie et Corinne Ragazzaci qui ne concourraient pas par équipes se sont qualifiées pour le concours général individuel.

Haltérophilie

67,5 kg

1. Yao Jingyuan (Chine), 320 kg (142,5 + 177,5) ; 2. Andrei Socaci (Rou.), 312,5 (142,5 + 170) ; 3. Jouni Gronman (Fin.), 312,5 (140 + 172,5).

Lutte

Dans la catégorie des 57 kg, le Français Patrice Mourier a été battu aux points par le Roumain Nicolae Zamfir.

48 kg

1. Vincenzo Maenza (It.) ; 2. Markus Schaerer (RFA) ; 3. Ikuzo Saito (Jap.).

62 kg

1. Weon-Kee Kim (Corée du Sud) ; 2. Kentolle Johansson (Suède) ; 3. Hugo Dietsche (Suisse).

90 kg

1. Steven Fraser (E-U) ; 2. Ilie Matei (Rou.) ; 3. Frank Andersson (Suède) ; 5. Jean-François Court (Fr.).

Dans la catégorie des 74 kg, le Français Martial Mischler a été battu par le Suédois Roger Tallroth par disqualification.

Pentathlon moderne

Individuel

1. Daniele Massala (Ita.), 5 469 pts ; 2. Svante Rasmuson (Suè.), 5 456 pts ; 3. Carlo Massullo (Ita.), 5 406 pts ; ...6. Paul Four (Fra.), 5 287 pts ; ...10 Didier Boube (Fran.), 5 186 pts ; ...17. Joël Bouzou (Fra.), 5 092 pts.

Par équipes

1. Italie, 16 060 pts ; 2. Etats-Unis, 15 568 pts ; 3. France, 15 565.

Sports équestres

Après la deuxième épreuve (cross-country), les Français Pascal Morvilliers (63 pts de pénalité), Armand Bigot (86,60 pts) et Daniel Nion (110 pts) occupent, respectivement, la 6e place, la 21e place et la 28e place du classement individuel provisoire. L'Américain Karen Stives est en tête de la compétition avec 49,20 pts. Au classement général provisoire, les Etats-Unis (176 pts) sont premiers devant la Grande-Bretagne (184,20 pts), la RFA (234 pts) et la France (236,30 pts).

Tir

MESSIEURS

Carabine petit calibre trois positions

1. Malcolm Cooper (G.-B.), 1 173 pts ; 2. Daniel Nipkow (Sui.), 1 163 pts ; 3. Alistair Allan (G.-B.), 1 162 pts ; ...7. Jean-Pierre Amat, 1 150 pts ; ...10. Michel Bury, 1 147.

Voile

DEUXIÈMES RÉGATES

Planche à voile

Le Français Gildas Guillerot a terminé à la 6e place. L'Américain Randall Scott Steele a pris la première place. Au classement général provisoire, le Néo-Zélandais Bruce Kendall est en tête avec 8,70 points ; Gildas Guillemot est 22e avec 58 points.

Soling

La France a terminé à la 14e place derrière la Norvège, première, l'Italie deuxième et l'Australie troisième. Au classement général provisoire, les Français occupent la 18e place avec 49 points, derrière l'Italie, première avec 14,70 points, les Etats-Unis, deuxièmes avec 15 points, et l'Australie, troisième avec 15,70 points.

Flying Dutchman

La France a pris la dixième place derrière les Etats-Unis, premiers, le Canada deuxième, la Grande-Bretagne, troisième. Au classement général provisoire, la France est cinquième avec 24 points, derrière les Etats-Unis, premiers avec 3 points, le Canada, deuxième avec 8,70 points, le Danemark, troisième avec 11,70 points, et la Grande-Bretagne quatrième avec 22,70 points.

Finn

Le Français Luc Cholley a pris la 21e place au classement général provisoire, il occupe la 18e place avec 45 points. Le Canadien Terry Neilson est en tête avec 6 points.

Tornado

La France (Yves Loday, Bernard Pichery) a remporté la première place devant la Nouvelle-Zélande et le Danemark. Au classement général provisoire, elle occupe la 7e place *ex aequo* avec les Etats-Unis (27 points), derrière la Nouvelle-Zélande, première avec 8,70 points, la Grande-Bretagne deuxième avec 13 points, et le Danemark, troisième avec 17,40 points.

470

La France a pris la 9e place derrière l'Espagne, première, les Etats-Unis deuxième, et l'Argentine troisième. Au classement général provisoire, la France occupe la deuxième place avec 18 points, derrière l'Espagne avec 5,70 points.

UN ÉTRANGE « SUIVEUR »

Los Angeles *(AFP)*. – Un automobiliste, en possession d'explosifs de fabrication artisanale, qui suivait un car transportant des athlètes français, italiens et japonais, a été arrêté mardi 31 juillet à Los Angeles. John S. Blackwell, âgé de 38 ans, sans profession, a été intercepté, après que le conducteur de l'autobus eut prévenu la police par radio qu'il était suivi par un véhicule suspect.

Les enquêteurs ont alors découvert, dans la voiture, des explosifs et du matériel de combat utilisé pour les arts martiaux. Une fouille au domicile du « suiveur » a permis de découvrir d'autres explosifs.

John S. Blackwell, qui n'a pu payer la caution de 200000 dollars (environ 1,7 million de francs) exigée pour sa mise en liberté provisoire, doit être jugé jeudi 2 août. Selon les enquêteurs, il a expliqué qu'il suivait l'autobus *« sans aucune mauvaise intention »*, et seulement *« par devoir patriotique, pour protéger les athlètes ».*

HORS-JEUX

Mourir... de courir

De notre correspondant

Washington. – *« Vous n'avez pas vraiment couru un bon marathon si vous ne tombez pas mort sur la ligne d'arrivée. »* La formule, inscrite sur le maillot d'un des innombrables coureurs amateurs quinquagénaires, n'était pas humoristique. Quelques jours plus tard, il allait mourir d'une crise cardiaque, après avoir fait ce qu'il considérait sans doute comme un « bon » marathon. Il y a une quinzaine de jours, un autre coureur du même âge, celui-là très connu, succombait également à une crise cardiaque pendant sa course quotidienne de 15 à 20 kilomètres.

Il s'agissait de James Fixx, véritable apôtre du jogging, apostolat très rentable puisque ses livres célébrant les vertus de la course pour le corps et l'esprit firent de lui un millionnaire. Fixx parlait et écrivait en termes quasi mystiques de ce qui, pour beaucoup, a cessé d'être un exercice ou une distraction et est devenu une véritable drogue exploitée par d'innombrables « clubs de santé », la plupart très prospères.

La mort subite de Fixx à cinquante-deux ans devait évidemment provoquer des remous. Le jogging est-il vraiment le meilleur moyen de prolonger la vie, de maintenir une activité sexuelle normale, d'éviter des accidents cardiaques et pulmonaires ?

La grande majorité des médecins, notamment les praticiens de la médecine sportive et les spécialistes de l'Institut de recherches aérobic, se montrent rassurants. A condition de subir un contrôle médical et de ne pas aller trop vite ni trop loin, on peut pratiquer le jogging, qui reste un exercice recommandé, même aux personnes d'un certain âge qui n'ont jamais pratiqué de sport. Toutefois, un cardiologue, le docteur Sheehan, déclare : *« Ceux qui affirment que l'exercice contribue à éviter les maladies du cœur ou des poumons sont des menteurs. »* Pour rassurer les inquiets, on rappelle que Fixx avait poussé trop loin le zèle du converti. Avant de devenir un fanatique du jogging, il buvait et fumait beaucoup. Et puis son père était mort à trente-cinq ans d'une crise cardiaque. Curieusement, Fixx, dix mois avant sa mort, avait refusé de se soumettre à un examen médical. Peut-être préférait-il ignorer les problèmes cardiaques qui le menaçaient ? En tout cas, assurent les médecins, il est vraisemblable que le jogging a prolongé sa vie.

Les psychiatres sont beaucoup plus sceptiques sur les vertus de l'exercice. Selon le professeur Yates et ses collègues de l'université de l'Arizona, le jogging est devenu pour beaucoup une sorte d'obsession, une drogue qui leur permet de compenser les frustrations ou le vide de leur vie professionnelle et personnelle. Le docteur Callen, professeur de psychiatrie à l'université de l'Orégon, évalue à 25 % le nombre des « coureurs » névrosés, à la recherche de leur identité et voulant donner un sens à leur vie, au prix d'un effort qui risque d'altérer leur santé ou même de les tuer.

Les psychiatres de l'Arizona assimilent le « coureur » à l'anorexique, s'imposant un ascétisme dangereux par lequel il veut se différencier du commun des mortels. *« Quand mon cœur cogne dans ma poitrine, je découvre jusqu'où je peux aller, au-delà de la raison; une fois la course finie, je sais vraiment ce que je suis »*, écrivait Fixx. Le professeur Yates estime que, pour le fanatique du jogging, l'objectif à atteindre est moins important que l'effort pour y arriver. Non seulement il veut se dépasser lui-même, aller jusqu'au bout et même au-delà de ses forces, mais encore il veut ignorer la douleur. Beaucoup en effet se servent de remèdes ou de certaines techniques pour surmonter la souffrance. Pour M. Michaël Sacks, professeur de psychiatrie à l'université Cornell, ils ne peuvent accepter d'arrêter de courir car ils devraient reconnaître ce qu'ils ont toujours craint d'admettre : leur vulnérabilité. Le professeur Yates note que ceux qui ne peuvent plus courir passent par une phase de dépression et d'angoisse qui les pousse à continuer en dépit des blessures, de la maladie, de l'âge et des conseils des médecins. Bref, ils adoptent une attitude déraisonnable, qui peut les amener à une incapacité permanente, voire à la mort.

Sans aller jusqu'à affirmer qu'un coureur sur quatre est un malade mental, on peut admettre que le jogging n'est un exercice salutaire que s'il est pratiqué avec modération. Personne n'est devenu immortel ni n'a trouvé son identité ou un sens à la vie... en courant.

H. P.



Ecrivains et champions

Le championnat d'Europe de football venait à peine de se terminer que déjà le Tour de France commençait... Maintenant, voici les Jeux olympiques, avec du football et du cyclisme encore, mais surtout de l'athlétisme.

C'est l'occasion de rappeler les relations que la littérature entretient avec le sport. Tandis que Louis Nucera parle de ses deux passions, l'écriture et le vélo, montrant qu'elles demandent les mêmes vertus, François Bott évoque le cousinage entre les champions et les écrivains.

De la route au divan

TANGO consacre, en partie, son numéro 3, aux *« fous du vélo »*. Des écrivains : Nucera, Boudard, Giovanni, Ohl, après Jarry et Richepin, célèbrent leur passion, ses rites et son mystère. On évoque au passage quelques grandes figures : René Vietto, Louis Mazan, dit « Petit-Breton », André Le Dissez.

L'iconographie est superbe : photos de Doisneau, trésors des cyclo-collectionneurs... *« Il faut aimer ses roues, aimer ses jantes, aimer l'acier et ses formes »*, disait Cingria. Du vélo et de la littérature, ce peloton de « fanas » en redemande.

∴

L'Ane, le « magazine freudien », s'occupe aussi de sport, avec moins d'innocence. Pour son dossier, *« à corps perdu »*, il a réuni sur un podium des psychanalystes et des psychologues, un maître d'armes, Gilbert Le Fin, un maître de karaté, Kenji Tokitsu, etc. On retiendra le témoignage de Thierry Vigneron, perchiste, et l'article de Pierre Parlebas qui considère le *« graphe des communications du basket-ball »*. Le sport, ici, analysé et formalisé, est le champ des limites, du pari et de la perte.

RAPHAËL SORIN.

★ TANGO, les Passagers de la nuit (100, rue Vieille-du-Temple, 75003 Paris. Prix du numéro : 59 F. Abonnement quatre numéros : 170 F).

★ L'ANE (25, rue de Navarin, 75009 Paris. Abonnement pour un an, six numéros : 190 F. Prix du numéro : 38 F).

« Courir plus vite que la beauté »

JEAN GIRAUDOUX imaginait que Kant *courait* avec Descartes : *« Si Descartes et Kant avaient écrit côte à côte, sur le même pupitre, chacun devinant ce que l'autre pensait et le prévenant aussitôt dans sa phrase même, ils auraient eu une idée de ce que peut être la joie sportive. »* Mais Kant était davantage un coureur de fond, tandis que Descartes avait le style d'un coureur de 800 mètres. Cette distance était celle de Benjamin Constant, dans *Adolphe*, de Mme de La Fayette, de Raymond Radiguet, de Roger Nimier, enfin de tous les auteurs de ces brefs romans français qui conjuguent l'élégance et la cruauté. Si tous ces écrivains étaient réunis, cela ferait un 800 mètres « royal ». Relisez les dernières pages de *la Princesse de Clèves*, ou du *Diable au corps*, vous comprendrez ce que Giraudoux veut dire lorsqu'il écrit : *« Dernier virage : le coureur entre dans la fatalité. »*

Parmi les marathoniens, nous rangerons naturellement Balzac, Proust et Joyce. Dans l'aristocratie que forment les sprinters, nous retrouverons les moralistes français, les nouvellistes américains, les humoristes de toutes les nations. Il convient d'y placer aussi Jean Cocteau, qui voulait *« courir plus vite que la beauté »*, et Giraudoux, qui confiait : *« J'aime couper de sprints ma marche vers la mort. »*

Où classer Ernest Hemingway, qui boxait contre son ombre dans le salon parisien de Gertrude Stein, avant de pratiquer l'entraînement en altitude sur les pentes du Kilimandjaro ?

Doté d'une pointe de vitesse redoutable, comme il l'a montré dans *50 000 dollars*, il possédait également les qualités que réclame le 800 mètres, comme en témoigne *le Vieil Homme et la mer*.

La forme c'est le bonheur...

Ces rêveries ne sont pas qu'un divertissement, car il existe une parenté profonde entre l'écrivain et le champion. Nul besoin d'avoir mené de savantes recherches pour établir leur cousinage.

Ils doivent, l'un et l'autre, apprendre à respirer, s'aguerrir tous les jours et se disputer férocement avec eux-mêmes, s'ils ambitionnent de parvenir à la souveraineté. Les vertus qu'il leur faut cultiver sont identiques : *« la patience »*, *« l'énergie »* et *« l'audace... »*

Ainsi le romancier, le nouvelliste, le moraliste, le poète, doivent-ils être, à leur manière, des *athlètes*. *« Qui n'est pas à quelque degré athlète traîne piteusement dans la vie le corps d'un autre »*, affirmait Giraudoux. Remplacez le *« corps »* par les *« mots »*, vous définirez la misère de l'écrivain.

Comme les champions, celui-ci lutte contre la pesanteur. Il combat les mots ennemis, les pensées mesquines et les sentiments craintifs qui occupent son esprit. Quand l'écrivain se délie de tout cela, quand le champion triomphe de tout ce qui l'alourdissait, ils atteignent à ce que Roger Vailland nommait la forme ou la grâce. Alors, l'athlète, dans le mouvement qui le porte vers l'infini de ses pages, ou de la piste, a la politesse d'oublier, et de faire oublier, ses efforts, ses découragements, ses souffrances. La forme, c'est le bonheur. Le bonheur d'écrire de Stendhal. Le bonheur de courir de Carl Lewis...

FRANÇOIS BOTT.

★ Les citations de Giraudoux sont extraites de son essai sur *le Sport* (Grasset).

(Lire page 10 l'article de Louis Nucera: Passions et vertus.)



★ *Dessin de BERENICE CLEEVE.*

Erreur qui comme « Ulysse » a fait un long voyage

● ***Soixante-deux ans après, on peut lire enfin le texte véritable du chef-d'œuvre de James Joyce***

par Anthony BURGESS

LE lecteur ne lit pas toujours le livre qu'avait écrit l'auteur. Entre le manuscrit et le volume imprimé se tendent bien des voiles : ignorance ou négligence des dactylographes et des préparateurs de copie, légèreté du travail d'imprimerie, lassitude de l'écrivain lui-même, qui en a assez de son œuvre sans y ajouter le tracas de la chasse aux erreurs sur les épreuves. Pour peu, en outre, que l'auteur soit presque aveugle, que le texte soit écrit dans une langue inconnue des ouvriers de la composition, et que les autorités légales guignent les diffamations et les atteintes à la moralité possibles, alors le fossé ne peut que se creuser entre l'intention et la consommation.

A cet égard, aucun livre, dans l'histoire de l'imprimerie, n'a connu une série de calamités aussi cruelles que l'*Ulysse* de James Joyce. Et ce, en raison de toutes les circonstances citées ci-dessus. Il aura fallu soixante-deux ans, à dater de sa première édition, pour que ce roman soit rétabli dans son exactitude et sa vérité, grâce à l'attention scrupuleuse d'un groupe d'érudits allemands (et à une grosse subvention de la Deutsche Forschungsgemeinschaft). En trois volumes et moyennant 200 dollars (quelque 1 600 francs), l'on peut enfin disposer d'une version aussi proche de l'intention initiale de Joyce qu'il est humainement, ou cybernétiquement, ou germaniquement possible (1).

Mais quelle était-elle, cette intention initiale ? Et où, d'autre part, se trouve le manuscrit original de Joyce ? Peut-être est-ce la sorte de question à ne pas poser. Joyce rêva d'abord d'écrire une nouvelle racontant une journée banale d'un banal citoyen d'une ville comme beaucoup d'autres : Dublin. Puis, il imagina d'injecter dans cette simple narration un symbolisme tiré de l'*Odyssée* d'Homère. Son banal citoyen deviendrait demi-juif – type de l'éternel errant – mais aussi Odysseus rencontrant en chemin un Cyclope bouffon, et Circé, Calypso, Nausicaa. D'où résulta l'extension de l'idée originale à une forme approchant le roman. Ensuite, le cerveau de Joyce, formé par les jésuites, conçut le plan de faire de ce livre une espèce d'encyclopédie de la vie citadine, bourrée de symboles et compliquée d'innovations littéraires. Il écrivit ses chapitres, que l'on tapa à la machine. Les dactylographies ne furent pas seulement corrigées : grossies d'additions, elles furent retapées, révisées de nouveau. Il en alla de même pour les jeux d'épreuves. Du premier manuscrit au texte définitif, Joyce fit un livre trois fois plus long qu'il ne l'avait prévu. Si l'imprimeur l'avait permis, cet allongement aurait pu n'en pas finir; mais il fallait bien que l'œuvre parût un jour : à contre-cœur, Joyce revissa le capuchon de son stylo sur le *oui* de la fin.

Cinq mille erreurs

Le roman n'eût pas été publié du tout sans l'esprit de tolérance qui régnait à Paris (et à Dijon, siège de l'imprimerie) dans ces années 20. Le livre était d'une telle franchise sexuelle (pure innocence, cela va de soi, en comparaison des grossissements de la pornologie actuelle) qu'aucun éditeur, aucun imprimeur britannique ou américain n'eût envisagé d'aller tenir compagnie en prison à Joyce pour délit d'obscénité. Mais Mlle Sylvia Beach, qui gérait, rive gauche, la librairie Shakespeare & Co, se montra prête à se changer en éditeur (d'un seul livre, unique il est vrai), et une imprimerie de Dijon, entièrement francophone, se prêta à la métamorphose du texte en plomb. Ignorant tout de l'anglais, la composition perpétra d'innombrables fautes – quelque cinq mille. Et même lorsque le roman, vingt ans après, eut droit à la publication en Amérique, si bon nombre de ces fautes furent corrigées, il s'en glissa de nouvelles, et le total ne diminua guère. Herr Doktor Hans Walter Gabler, qui a eu la haute main sur l'établissement du texte définitif dont nous avons parlé, a calculé que chaque page d'une édition courante d'*Ulysse* contient au moins sept erreurs. L'édition revue et corrigée remédie enfin totalement à cela.

Les amoureux de Proust savent combien son grand-œuvre a souffert des imperfections de la composition, de la correction, de la mise au point. Les amoureux de Joyce se sont toujours chagrinés des excès de pureté plutôt que des impuretés de ses textes. Joyce faisait entrer l'erreur délibérée dans sa technique et il n'a jamais eu de gratitude pour les pédants redresseurs. Le jeune Stephen Dedalus, étudiant à Paris, reçoit un câble de son père disant : *Nother « dying »* (au lieu de *Mother)* pour lui annoncer la mort de sa mère. *Nother* au lieu de *Mother* est une erreur télégraphique typique. Pourtant, jusqu'à la présente version révisée, sur toutes les éditions d'*Ulysse*, on avait fait, sans rien dire, la correction, alors que c'est bien *nother* et non *mother* que voulait Joyce. De même, Leopold Blum, s'apprêtant à manger du gorgonzola à son déjeuner, qualifie ce mets de *mity cheese*, c'est-à-dire de fromage qui, pour royal qu'il soit, n'en est pas moins *mité*. Or, pendant soixante-deux ans, l'on a dû lire *mighty cheese (mighty* signifiant *puissant)*, qui est plein d'une grandiose banalité.

Je ne veux pas assommer le lecteur avec le compte rendu détaillé du travail héroïque accompli par M. Gabler et ses collègues. Je me contenterai de noter au passage qu'aucun de leurs aides non allemands n'est irlandais. Joyce n'eût pas espéré mieux. *Ulysse* a beau sonder la conscience irlandaise avec une précision chirurgicale, le livre demeure une œuvre européenne qui a pris pour prétexte la capitale de l'Irlande. La France fut la première à le publier; l'Allemagne lui a donné son poli définitif, après l'avoir nettoyé de ses impuretés (cela dit sans intention morale). L'Irlande s'en moque, bien qu'elle ait été assez prompte à exploiter les aspects commerciaux des études joyciennes (avec les nombreuses visites de spécialistes américains et allemands que cela implique) en ouvrant un *Bloom's Hotel* et en donnant le nom d'Anna Liffey à un pont. Tout cela m'amène à l'autre grand-œuvre de Joyce, *Finnegans Wake*, et à des perspectives de savantes mises au point et de quêtes de la vérité textuelle, avec la promesse de deux siècles au moins d'explorations et de recherches pointilleuses.

Joyce savait qu'il n'y aurait jamais d'édition parfaite de *Finnegans Wake*. Il voyait son livre à l'image de notre terre : une planète roulant sa bosse et résignée à l'érosion. Les erreurs (ou ce qui en a l'air) participent de l'essence même de l'œuvre. Les ouvriers imprimeurs ont cédé à la tentation de corriger *cropse* (récoltes) en *corpse* (cadavre), perdant ainsi la magnifique identification de la mort à la vie, qui est tout le sujet du livre. Du *corpse* mis en terre sortent les *cropse*. Joyce savait toujours exactement ce qu'il écrivait, même si ses dactylographes et ses correcteurs pensaient qu'il avait un autre sens en tête. Et de là j'en viens à un dernier point, triste dans sa généralité.

De savants professeurs ont donc travaillé dur sur Joyce. S'en trouve-t-il d'autres, prêts à en faire autant pour le reste des auteurs? Je traîne derrière moi un fardier de livres bourrés de fautes que l'on a perpétuées d'impression en réimpression. H.G. Wells n'a jamais eu droit à une édition définitive sans erreurs, non plus que Henry James ni Ford Madox Ford. Apparemment, seuls, Dieu, Shakespeare et Joyce sont dignes d'être des auteurs « corrigibles », pour prix de l'omniscience de l'Un, de l'insouciance du deuxième, de la canaillerie du troisième. Joyce, de son vivant, faisait travailler tout le monde pour lui; ceux qui refusaient étaient bons à prêter de l'argent, sans espoir de le revoir. Mort, il exige le même tribut. Dans son enfer irlandais, où il passe l'éternité à boire du whisky et de la Guinness, il doit bien rire de la servile servitude des bons professeurs. Erreur qui comme Ulysse a fait un long voyage...

(1) Ed. Garland. New-York. 1984.

le feuilleton

Portraits de Tocqueville

LE purgatoire qu'a dû traverser Tocqueville pour venir jusqu'à nous aura été de courte durée. Il n'est jamais vraiment tombé dans l'oubli, à l'étranger surtout. Cependant, resté en marge des traditions universitaires françaises, délaissé peu à peu des éditeurs de la première moitié de notre siècle, il n'avait pas sa place dans la galerie de nos grands classiques. Mais, depuis la fin de la dernière guerre, quelle revanche sur la demi-obscurité où il était relégué ! La publication de ses *Œuvres complètes* sous la couverture Gallimard, entreprise collective et multinationale commencée il y a plus de trente ans, compte une vingtaine de volumes édités avec un soin de la sûreté du texte et un luxe d'annotations sans équivalent de nos jours.

Peu d'auteurs ont eu droit à une exhumation aussi méthodique. Certes, elle n'est pas tout à fait achevée, mais nous possédons désormais les grandes œuvres, les correspondances les plus révélatrices, un premier choix d'écrits politiques, les carnets de voyage et ces *Souvenirs* destinés à la postérité qui, à eux seuls, mériteraient à Tocqueville l'immortalité.

Ainsi, au cours du temps, le lecteur a-t-il pu, de volume en volume, se familiariser avec la personnalité d'un écrivain étroitement lié à l'histoire de son époque, tout en épousant par sa sensibilité exceptionnelle le souci de toutes les générations s'interrogeant sur elles-mêmes.

Restait à faire le point, à confronter les éléments disponibles, à retracer une vie qui s'est voulue à la fois engagée dans l'observation et l'action d'une ère nouvelle, et dégagée des pesanteurs humaines. C'est chose faite.

PASSONS rapidement sur le *Tocqueville* de Xavier de la Fournière (Librairie académique Perrin, 1981), le premier en date, qui n'est pas sans mérites, fût-ce celui de l'antériorité, mais qui agace par l'absence de notes autres que celles renvoyant aux augures du septennat giscardien. On y trouve cependant en annexe le discours de réception de Tocqueville à l'Académie française et la réponse du comte Molé, ainsi que le discours de réception de Lacordaire, successeur au fauteuil de Tocqueville, et la réponse de Guizot.

Ces documents mis à part, c'est un livre de consommation courante, où certains épisodes sont bien vus, et d'autres raccourcis à l'extrême. Et pourquoi ce sous-titre *Un monarchiste indépendant* qui va si mal à l'auteur de *la Démocratie en Amérique* ?

PLUS près de nous, ce printemps, les librairies allemandes ont mis à l'étalage un Tocqueville *« prophète de l'âge des masses »* (Deutsche Verlag – Anstalt) dû à la plume d'un littérateur autrichien, Karl Pisa, qui s'en tient au déroulement événementiel de la vie de son héros. Là encore, des citations mais sans références, aucun appareil critique, pas de discussion en profondeur des œuvres et de leur retentissement dans ce monde germanique

par Alain Clément

que Tocqueville mettra tant d'application à pénétrer. C'est à se demander si Pisa a lu de près tout ce qui est sorti des *Œuvres complètes*. En tout cas, il passe au large.

Ces deux tentatives n'appellent une mention que parce qu'elles se trouvent soudainement frappées de caducité. On n'a pas fini d'interpréter Tocqueville, mais il est improbable que l'on puisse d'ici longtemps faire concurrence à l'*Alexis de Tocqueville* que vient de nous donner André Jardin. Cette vie est l'œuvre d'une vie. Associé dès l'origine à l'édition des *Œuvres complètes*, à laquelle il prit une part prépondérante, Jardin ne s'est pas contenté de nous en offrir une synthèse. Il s'est plongé dans les archives, a dépouillé patiemment tout ce qui, manuscrit ou imprimé, se rapportait de près ou de loin à l'homme et à l'œuvre et, au lieu d'étouffer sous cette érudition prodigieuse, il en fait ressortir un Tocqueville plus vivant et plus captivant que jamais.

C'est un rare talent que celui qui allie à la maîtrise absolue des sources le don de sympathie et de résurrection. André Jardin le possède au plus haut degré. Grâce à lui, nous pouvons prendre enfin la pleine mesure humaine d'un génie qui s'inscrit au premier rang de notre patrimoine.

JARDIN commence par nous dresser un tableau du milieu où, le 29 juillet 1805, naquit à Paris Alexis de Tocqueville. Son père, membre de l'aristocratie normande de vieille souche, sauvé *in extremis* des griffes de la Terreur par le 9 Thermidor, remplit sous la Restauration les fonctions de préfet. Nommé à Metz, après plusieurs autres affectations, le comte Hervé fait venir auprès de lui le jeune Alexis, benjamin de trois fils, alors âgé de douze ans. Le garçon suit les cours du collège royal de la ville. A seize ans, il découvre dans la bibliothèque paternelle les auteurs des Lumières.

Sa formation catholique en reçoit un choc décisif : Tocqueville ne retrouvera jamais la foi de ses ancêtres, même s'il lui garde une *« tendresse filiale »* et attribue plus tard aux « croyances » un rôle modérateur indispensable au dynamisme démocratique. Quoi qu'il en soit, il restera toujours attaché à sa famille d'Ancien Régime, qu'il s'agisse de son père, que la révolution de 1830 condamnera à se reconvertir en mémorialiste, de sa mère, descendante de Malherbe, qui ne semble pas avoir joué auprès d'Alexis un grand rôle affectif, ou de ses deux aînés, tous légitimistes à tous crins.

La vocation de Tocqueville ne se décide pas du jour au lendemain. Hésitant à embrasser comme ses frères la carrière des armes, il bifurque vers le droit et l'histoire. Son premier poste est celui de juge auditeur au tribunal de Versailles. Poste mineur, non rétribué, où Tocqueville ne puise guère de stimulations. Sa rencontre avec Gustave de Beaumont et la chute de Charles X vont donner à sa vie un tour différent.

L'AMITIÉ faite d'émulation et de confiance qu'Alexis noue avec Gustave de Beaumont, jeune substitut de trois ans son aîné, comme lui enthousiaste et avide de comprendre son temps, va lui donner le coup de fouet nécessaire. C'est à cette époque de fermentation intellectuelle et d'échanges, pense Jardin, que remonte la tentation politique de Tocqueville.

Lorsque surviennent les Trois Glorieuses, Tocqueville, marqué par le légitimisme de sa famille (même si lui-même prête serment au nouveau souverain), songe à prendre ses distances et envisage de traverser l'Atlantique pour rapporter de l'autre rive *« une publication quelconque capable d'avertir le public de notre existence »*.

Le projet sourit à Beaumont, qui, en janvier 1831, rédige de sa main un rapport au ministère de l'intérieur proposant d'aller examiner les méthodes d'incarcération aux Etats-Unis. La France n'a pas encore de système pénitentiaire digne de ce nom. La requête des deux magistrats est acceptée d'autant plus volontiers qu'ils s'engagent à financer de leur poche leurs investigations, pour lesquelles on leur accorde un congé de dix-huit mois.

Débarquant à New-York le 11 mai 1831, Tocqueville et Beaumont vont sillonner l'Amérique, du Canada à la Nouvelle-Orléans, pendant neuf mois, dans des conditions d'inconfort inimaginables aujourd'hui. On suit avec intérêt les pas des deux jeunes Français, qui s'ouvrent sans préjugés à toutes les variétés d'exotisme social et politique. Jardin a largement recours à leur copieuse correspondance, et les réflexions toujours pertinentes dont il en accompagne les extraits nous permettent de saisir sur le vif la genèse assez complexe de ce qui sortira plus tard de leur plume respective.

Quelques mois après leur retour, paraît en janvier 1833 *Du système pénitentiaire aux Etats-Unis et de son application en France*. D'après Jardin, c'est Beaumont qui tint la plume – il l'avait plus leste que Tocqueville, – son compagnon n'apportant que les dossiers. L'ouvrage, aux conclusions incertaines (le ministère envoya une seconde mission aux Etats-Unis pour supplément d'information), connut un « succès d'estime certain », et fut couronné par l'Académie.

(Lire la suite page 11.)

société

ÉCRIVAINS ET CHAMPIONS

Passions et vertus

DISONS-LE sans ambages. Personne n'appuie sur les pédales pour le champion ou le rêveur invétéré qui se raconte de belles odyssées tout en franchissant cols et tempêtes à modeste allure : personne ne chasse le trésor des mots pour le détenteur de ce désir qui résiste à tout : celui d'écrire.

Le vélo a un grand mérite : il élude toute forfanterie. J'ai été élevé dans son culte. Mes précepteurs s'appelaient René Vietto ou Antonin Magne. Voilà des hommes à qui je me devais de ressembler. Dans leur acharnement à se surpasser, à essayer de gagner leur propre estime, ils exerçaient sur l'enfant que j'étais une fascination. Aurais-je montré quelque faiblesse ou insulté à de familiaux principes que, connaissant ma passion, on m'eût rappelé à l'ordre de la plus logique des façons. « As-tu déjà vu Vietto renoncer ? Un Magne pleurer ? » Si, d'aventure, ces noms magiques ne me conféraient ni volonté ni courage, on appelait d'autres coursiers exemplaires à la rescousse. Il n'en manquait pas. Tous se liguaient. Le seul moyen d'accéder à la liberté était d'agir avec fermeté sur soi.

L'exaltation aidant, mon zèle me poussa à devenir coureur cycliste. Hélas ! mythes et légendes avaient beau me monter à la tête, si j'aimais le vélo, il me le rendait chichement. De ma brève carrière d'amateur, même un quartier de ma ville natale n'en retint rien. Le mot succès ne m'allait pas. Il était trop avantageux pour l'adolescent que j'étais. Mais je ne regrettais pas de m'être attardé dans les pelotons. J'y apprenais que le bluffeur a tôt fait d'être convaincu d'apparences trompeuses : les divagations verbales que l'on substitue aux faits ne sont pas de mise quand les accélérations se produisent ou que le Ventoux se dresse devant celui qui prétend l'affronter. Si les chimères ont souvent la haute main sur l'homme, encore faut-il qu'il s'arme de pied en cap pour espérer les taquiner.

Et d'où surgissait cette force étrange, comme entretenue depuis le fond des âges, quand l'orgueil le disputait à la modestie ? Elle relevait de la cruauté et de la plus inflexible des exigences. Elle pousse sans cesse l'humble apprenti comme le *champion* à faire des gammes sous peine de déconfiture. Car en ces parages cyclistiques (selon l'adjectif de Mallarmé) rien n'est jamais acquis, et l'on aurait tort d'imaginer qu'un bail se reconduit simplement parce que l'on continue de revêtir une tenue sportive.

Les moindres détails comptent. Le style ressortit à une morale. Imposture et simulacre n'ont pas cours. Il va de soi qu'en des temps où le mauvais sort fait au silence navre ceux qui souhaitent magnifier les mots, une balade dans la nature, seul sur son vélo, est fort vivifiante : le langage faux témoin ne fait plus insulte à la réflexion ; les idées fausses non plus. Ainsi, méditation, patience, nécessité de ne pas arguer de qualités auxquelles on aurait renoncé, soin de se prendre en charge, souci de la forme, sont autant d'attitudes coutumières au nourrisson de la bicyclette qui souhaite maîtriser ses nerfs tout en les affûtant, progresser et mériter les joies que son sport de prédilection lui propose.

« *Une grande passion suffit à tout.* » Vauban l'affirmait. Celle d'écrire qui m'est venue très tôt s'est ajoutée à celle de la « petite reine ». L'une n'a pas chassé l'autre. Vauban mentait-il ? A moins que les deux ne sollicitent d'identiques vertus. « *C'est peut-être pourquoi j'éprouve tant de fraternelle tendresse pour le jeune héros des stades, du ring et de la route.* » Ainsi parlait Roger Vailland. Pourquoi ne pas lui laisser le mot de la fin ?

LOUIS NUCERA.

● Denoël et la Table Ronde publient un choix des chroniques d'Antoine Blondin, consacrées au Tour de France, et qui parurent dans *l'Equipe* de 1951 à 1982. Préfacé par Pierre Chany, l'ouvrage est illustré par Blachon (134 p., 98 F).

essais

Un piano dans la nuit

● *Jankélévitch et l'esprit d'inquiétude*

AUX temps nocturnes de la guerre, Vladimir Jankélévitch écrivit un livre sur la nuit. Léon Brunschvicg, réfugié à Aix-en Provence auprès de Maurice Blondel, lui répondit en « *bourgeois aux yeux de qui la nuit ne s'entretient que dans le souvenir et l'espérance de la lumière* ». Jankélévitch sentit un reproche amical et s'en voulut d'avoir trop dédaigné le rationalisme de son vieux maître, de s'être laissé envoûter par un romantisme dont il n'avait peut-être pas mesuré les effets historiques. Cependant, le recueil qu'il fait paraître aujourd'hui se termine par l'invocation de l'âme de minuit, seule capable de saisir la parenté mystérieuse du proche et du lointain...

Du reste, comme Raymond Aron, Jankélévitch estime que les maîtres d'autrefois, Xavier Léon par exemple, dont la générosité l'éblouit toujours cinquante ans plus tard, n'étaient pas préparés à comprendre un mal radical qui n'est pas de l'ordre du concept. Pour lui, la contradiction est inhérente à l'existence, particulièrement à celle de l'« *amphibie humain* », elle ne se sublime pas dans quelque belle synthèse. Il n'y a pas de passage du concept à l'existence. Tous les hommes sont mortels, je suis un homme, donc je suis mortel : certes, mais, comme l'a dit Tolstoï, le syllogisme ne peut *comprendre* l'événement absolu de la mort personnelle, il échoue sur sa singularité, son « *effectivité* ».

Cette irréductibilité aux définitions, aux notions, on la retrouve dans le problème juif, qui n'est ni religieux, ni politique, ni linguistique, ni « *nationalitaire* », qui renvoie à une différence pure. L'antisémitisme n'est pas un racisme comme un autre, il vise un semblable, jalousé peut-être en raison de sa détresse même...

Le juif n'est pas seulement juif, il est autre que soi, il porte en lui une inquiétude qui l'empêche d'être intégralement Russe, Français, ou même Israélien. Par cet « *esprit d'au-delà* », il représente toujours la société ouverte contre la société close, il réveille une culture tentée de glisser dans le provincialisme, il est finalement l'homme lui-même, qui souffre du malheur de n'être jamais tout à fait présent, de penser indéfiniment à autre chose.

Le paradis de l'immédiat est à jamais perdu : c'est en vain que le génie de Tolstoï s'emploie à le rétablir... Car nous n'en finirons jamais avec le temps, le temps n'aura jamais fait son temps ; avec Bergson, il faut admettre qu'il *n*'est pas une image de l'éternité, que l'éternité est au contraire la représentation figée de son passage. Il faut donc nous résigner à la chute permanente et indéfiniment rattrapée du cycliste, à l'acrobatie perpétuelle du vivant.

Cependant, la nostalgie est inguérissable. Le philosophe nous propose de la convertir en attention au mystère : les faits minuscules que recueille Tolstoï, les nuances infinitésimales de Claude Debussy, les « *mutations quantiques* » que Rachmaninov, « *le dernier des poètes inspirés* », a introduites dans la musique, sont des messages du monde que nous avons perdu. Celui qui sait qu'en un sens il n'y a rien à savoir ne peut nous adresser que cette ultime recommandation : ouvrir toutes grandes nos oreilles au murmure du pianissimo...

FRANÇOIS GEORGE.

★ SOURCES, de Vladimir Jankélévitch. Seuil, 158 p., 59 F.

la vie littéraire

Colette et ses amis

La Société des amis de Colette (1) marque le trentième anniversaire de la mort de l'écrivain (*le Monde des livres* du 6 juillet) en publiant un *Cahier Colette n° 6*, qui comporte notamment un inédit d'Hervé Bazin.

Divers textes de spécialistes prouvent la vitalité des études colettiennes, le plus intéressant, pour les amateurs des *Claudine*, étant un répertoire des personnages *de Montigny et de Saint-Sauveur-en-Puisaye, par* Elisabeth Charleux-Leroux et Marguerite Boivin.

On y voit comment, déformant à peine les patronymes de ses compatriotes de l'Yonne, Colette les faisait passer en littérature, peints souvent à l'acide, ce qui lui valut de solides inimitiés.

Jusqu'en septembre, Jenny Bellay reprend un spectacle qu'elle a déjà présenté à Paris, voici quatre ans : *Du côté de chez Colette*, un montage d'extraits d'œuvres nombreuses, choisies avec discernement (2).

Une femme de cinquante ans regarde son passé, s'interroge sur l'enfance et la maternité, sur les difficiles rapports avec les hommes, tous les thèmes qui font la richesse de *la Naissance du jour*, de *Sido*, *de la Maison de Claudine*.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

(1) Mairie, 89520 Saint-Sauveur-en-Puisaye.
(2) Le Lucernaire, 53, rue Notre-Dame-des-Champs, 22 h 15.

Un fonds Dashiell-Hammett pour les écrivains marxistes américains

La dramaturge américaine Lillian Hellman, décédée le 30 juin dernier, a indiqué dans son testament qu'une partie de son héritage, évalué à 4 millions de dollars, serait consacrée à la création d'un fonds qui portera le nom de l'écrivain Dashiell Hammett, mort en 1961, avec qui elle vécut très longtemps. Ce fonds sera destiné à aider des écrivains marxistes défendant la cause de l'égalité politique, économique et sociale, et celle des libertés publiques, en particulier aux Etats-Unis. Son utilisation devra être conforme aux idées de Dashiell Hammett, qui avait été membre du Parti communiste américain.

Lillian Hellman a aussi légué 400 000 dollars et une affiche originale de Toulouse-Lautrec au metteur en scène de théâtre et de cinéma Mike Nichols : 100 000 dollars, l'usage de sa maison de Vineyard-Haven dans le Massachusetts, le revenu de la moitié de ses droits d'auteurs et d'autres objets personnels à son ami de longue date, le scénariste Peter Feibleman. Lillian Hellman a également annoncé la vente de son appartement de Manhattan au profit de l'Etat de New-York, ainsi que la création d'un centre de loisirs pour les adolescents de huit à seize ans habitant dans le quartier homosexuel de Martha à Vineyard. Enfin, elle a laissé ses manuscrits, ses notes, ses carnets, ses papiers personnels et la propriété littéraire de ses œuvres à l'université du Texas.

vient de paraître

Albums

CLAUDE JEANCOLAS : *Moirignot*. — *Dans un bel album, richement illustré*. Claude Jeancolas présente le sculpteur Edmond Moirignot, « *défenseur le plus acharné de l'art figuratif* ». (Format 21 × 28 cm, 140 p. 120 illustrations en noir et blanc. Quatre quadrichromies. Prix de souscription : 265 F, jusqu'au 30 octobre. Ensuite, le prix sera de 320 F. S'adresser à Edmond Moirignot, 16, rue du Saint-Gothard, 75014 Paris.)

JEAN MARKALE : *Brocéliande*. — Célèbre par les légendes du roi Arthur, de Merlin l'Enchanteur et du Graal, Brocéliande est aussi une forêt bretonne bien réelle, une terre habitée dont J. Markale donne un portrait mêlé de réalisme et de merveilleux. Photographies en couleurs d'Yves Guépin (Berger-Levrault, album de 128 p., 135 F).

Histoire

EMMANUEL BOURASSIN : *les Cathares*. — Une histoire de l'épopée des Cathares qui peut se lire aussi comme un guide de voyage à travers le Midi. (Ed. Lavauzelle, 112 p., illustrations en couleurs, 59 F.)

CHARLES RAPPOPORT : *Jean Jaurès*. — Cette biographie, qui ressuscite « *l'homme, le penseur, le socialiste* », fut écrite aussitôt après la mort du grand tribun par un militant qui le connut de près. Préface de Claudie Weill. Postface et annotations de Daniel Lindenberg. (Editions Anthropos, 418 p., 135 F.)

Société

PHILIPPE MARCHENAY : *l'Homme et l'Abeille*. — Nouvelle édition revue et corrigée. L'auteur, chercheur au CNRS et apiculteur passionné, montre l'importance que l'élevage des abeilles a, et a eue, dans les campagnes françaises. Préface de Rémy Chauvin. (Berger-Levrault, 234 p., illustrations, 75 F.)

en bref

● CRÉATION D'UN PRIX STENDHAL. — La ville de Grenoble a créé un prix Stendhal de littérature qui sera décerné au printemps 1985 et sera consacré à la nouvelle. (Pour tous renseignements s'adresser au Service culturel, « Prix Stendhal de littérature ». Mairie de Grenoble, 11, boulevard Jean-Pain, 38000 Grenoble. Tél. : (76) 42.81.42. Les manuscrits devront parvenir à cette adresse avant le 1er octobre.)

● PRIX DE POÉSIE. — Trois prix de poésie ont été attribués lors des Journées de poésie de Rodez : le prix Antonin-Artaud à Jean-Pierre Simeon pour son recueil *Fuite de l'immobile* (Imprimerie de Cheyne) ; le prix Ilarie-Voronca à Gérard Cathala pour son manuscrit *les Chants du vivre*, qui sera publié par Jean Subervie ; et le prix Claude-Sernet à l'Egyptienne Renée Guirguis pour *Rythmes* (Librairie bleue) ainsi qu'au Belge Marcel Hennart pour *Je pluriel et singulier* (Rougerie). D'autre part, le prix Kowalski de la ville de Lyon, créé cette année, a été attribué à Patrick Dubost pour *Celle qu'on imagine* (Imprimerie de Cheyne).

le feuilleton

Portraits de Tocqueville

(Suite de la page 9.)

ET *la Démocratie* dans tout cela ? Jardin montre que, partis du désir de faire œuvre commune sur l'Amérique, les deux compagnons en viennent à délimiter soigneusement le champ de leurs travaux. Après un bref séjour en Angleterre, dont il croit l'oligarchie dominante menacée dans son monopole, Tocqueville s'enferme vers la mi-septembre 1833 dans une mansarde de la demeure parisienne de ses parents, rue de Verneuil, et se jette sur le sujet *« avec une sorte de fureur ».* En moins d'un an, la première partie – le premier volume dans l'édition actuelle – est terminée. Le livre sort chez Gosselin en janvier 1835. C'est le coup de foudre dans l'opinion pour ce que Jardin appelle *« le livre de l'année ».*

Certes, comme on pouvait s'y attendre, l'ouvrage est décrié par les « ultras », mais Sainte-Beuve, Royer-Collard, Lamartine, Cavour et bien d'autres le portent aux nues. Les éditions s'enlèvent les unes après les autres. Tocqueville est très sensible à cette célébrité soudaine. Presque contre son gré, il est élu en janvier 1838 à l'Académie des sciences morales et politiques : ce sont les quarante qu'il brigue. Sa « fièvre académique » ne le quitte pas. Elle ne trouvera satisfaction que le 23 décembre 1843.

L'année de la parution de *la Démocratie* est aussi celle du mariage d'Alexis avec Marie Motley. Mésalliance certes, la fiancée anglaise (de neuf ans son aînée) n'est ni belle, ni riche, ni titrée. Mais Tocqueville, qui la fréquente depuis plusieurs années, semble y tenir. L'union fut-elle heureuse ? Oui et non, selon Jardin. Le tempérament impérieux et excessif d'Alexis se heurte souvent au flegme britannique.

Le foyer, resté sans enfant, n'échappe peut-être pas à l'ennui : à la veillée, les époux se lisent à haute voix des récits de voyage, mais Alexis presse souvent ses amis de venir partager cette intimité un peu languissante... Fut-il infidèle ? Le doute persiste, mais ce qui est certain, c'est qu'il fut toujours partagé entre sa sensibilité à l'attraction féminine et son obsession de la *« pureté des mœurs ».* Non, la grande affaire de la vie de Tocqueville ne fut pas l'amour...

A peine marié, il s'emploie à donner une suite à la première partie de *la Démocratie*. Elle lui demandera cinq ans d'efforts interrompus par les débuts de sa carrière politique. Une première fois, en 1837, il se présente à la députation dans l'arrondissement de ses ancêtres, Valognes, et il est battu par le candidat « gouvernemental ». Mais, en 1839, pour sa seconde tentative, il est en meilleure posture. L'intérêt *« un peu abstrait pour le berceau familial,* nous dit Jardin, *s'était mué en un attachement profond pour les choses et les gens »* des parages : *« peut-être,* commente Jardin, *la passion la plus heureuse de sa vie ».* Il fait une campagne active et emporte le siège à pourvoir.

Quand paraît enfin la seconde partie de *la Démocratie en Amérique,* en 1840, la matière américaine, a calculé Jardin, ne compte que pour 20 % dans le texte complet. On passait du particulier – de l'unique – au général, de l'*« égalité des conditions »* réalisée sur un continent vierge aux changements radicaux qu'elle apporterait dans les sociétés de la vieille Europe. Tocqueville déduisait d'un principe central un *modèle* de ce qui s'ensuivrait dans la société démocratique – alors très éloignée de ce qui existait dans le vieux monde – et se demandait ce que des hommes libres, affranchis des tutelles et des privilèges aristocratiques, feraient de cette *« détermination »* sans contrainte. Comme elle ne supprimerait ni l'instinct d'acquisition ni celui de suprématie, l'anarchie et la servitude seraient les périls extrêmes qui guetteraient l'ère nouvelle. Tocqueville répugne à l'une comme à l'autre et fera l'expérience des deux à la fin de sa carrière.

L'accueil mitigé que reçoit la seconde partie amène Tocqueville à se concentrer sur son mandat parlementaire. A la Chambre, il siège au centre gauche de l'opposition dynastique. Orateur ennemi des grandes phrases qui agitent les travées, il n'est pas à l'aise dans l'improvisation



★ *Dessin de CAGNAT.*

et encore moins dans la camaraderie des couloirs. Son œuvre lui confère un prestige certain, mais elle le classe parmi les « experts » et non parmi les leaders.

TOCQUEVILLE reste relativement isolé. Les journées de Février le prennent de court. *« Le sens propre de l'événement,* écrit Jardin, *lui paraissait être l'insurrection des prolétaires contre un droit de propriété qui avait été la garantie de l'ordre social depuis des millénaires. »* Tocqueville redoute que cette remise en cause ne s'étende à l'Europe tout entière, mais surmonte ses appréhensions en constatant que le gouvernement provisoire, qui a proclamé la République – ce qui laisse Tocqueville indifférent, les princes en fuite ne lui *« étant rien »,* – est aux mains de *« républicains modérés ».* Le suffrage universel étant institué, Tocqueville se présente dans la Manche aux élections à la Constituante. *« Il y est populaire,* remarque Jardin, *parce qu'il avait fait oublier sa qualité de châtelain et donné l'image d'un notable baptisé par les principes de 1789. »* Vigoureusement applaudi à Cherbourg pour une harangue qui éclipse tous les discours officiels, il est élu le 24 avril avec les neuf dixièmes des suffrages exprimés.

L'insurrection de juin n'attire que son mépris et, dans ses *Souvenirs,* Tocqueville n'élève pas d'objection à la terrible répression qui s'abat sur les insurgés vaincus.

Membre de la Constituante, il y plaide en vain pour le système bicaméristе qu'il a vu si bien fonctionner aux Etats-Unis. En mai 1849, il est élu triomphalement à la nouvelle Législative. En juin, consécration de sa carrière politique, il est chargé, au sein du cabinet Odilon Barrot, du portefeuille des affaires étrangères.

La brièveté de son passage aux responsabilités diplomatiques (le ministère est renvoyé en octobre) rend difficile d'en apprécier la portée. Auguste Cochin, cité par Jardin, regrette que *« ce grand penseur, ce grand écrivain ait été un ministre inutile ».* Le bilan est cependant honorable : Tocqueville contint les ardeurs du prince Napoléon, veilla de concert avec l'Angleterre au maintien de la paix en Europe, lança Gobineau dans la carrière diplomatique.

LA carrière politique de Tocqueville s'achève pratiquement avec la IIe République. Après 1852, il se consacre à la rédaction de ses *Souvenirs* et aux recherches nécessaires à *l'Ancien Régime.* L'historien Tocqueville, selon les mots de Jardin, *« qui n'a du passé que le goût de ce qui reste mêlé au présent, prend le relais de l'homme politique ».* En janvier 1856, le premier volume de *l'Ancien Régime* sort des presses. C'est une analyse qui fait de la Révolution le prolongement désacralisé de l'absolutisme royal, centralisateur. Son succès est immédiat. Mais Tocqueville, malade, renonce aux honneurs et se retranche sur ses terres. Ses jours sont désormais comptés. En 1858, il s'installe, sur les ordres de la faculté, au soleil du Midi, mais le climat de Cannes est impuissant à guérir sa tuberculose. Il meurt en avril 1859, après s'être, sur les instances de Marie, mis en paix avec l'Eglise, ou du moins avec ses rites.

Raymond Aron, qui fit beaucoup pour la propagation du message de Tocqueville, ne l'avait abordé qu'à l'âge mûr, après avoir étudié la sociologie allemande. Mais peut-on *commencer* par Tocqueville, autodidacte de génie, qui ne nous a laissé ni théorie, ni disciples, ni école, ni méthode, seulement des textes magnifiques et un doute invincible envers les « constructions de l'esprit » fermées sur elles-mêmes ? Nous avons désormais, avec l'*Alexis de Tocqueville* d'André Jardin, un guide de premier ordre pour nous introduire à la compréhension de cette œuvre.

ALAIN CLÉMENT.

★ ALEXIS DE TOCQUEVILLE, par André Jardin. Hachette-Littérature 530 pages, 150 F.

lettres étrangères

Thomas Wolfe, le géant du roman américain

Maurice Nadeau écrivait en 1956 : *« Thomas Wolfe n'a pas eu trop de chance avec les Français »* (1), et l'on ne peut pas dire que l'audience française de Wolfe se soit améliorée depuis cette constatation désabusée. Ses lecteurs continuent à former une de ces étranges sociétés secrètes dont les membres eux-mêmes s'ignorent jusqu'à ce qu'un hasard de conversation les fassent se reconnaître. Le paradoxe dans le cas de Wolfe est qu'il n'est pas de ces écrivains discrets et intimistes, victimes toutes désignées de ce genre d'occultation ; il s'agit plutôt d'une sorte de géant des lettres, considéré comme un génie par ceux qui l'ont lu, admiré par Faulkner – *« Thomas Wolfe, le premier romancier de ce temps »,* – par Fitzgerald, qui le trouvait *« formidable »,* et dont l'influence fut grande sur Henry Miller, Jack Kerouac et les écrivains de la *beat generation.*

Alors, avant même d'évoquer la nouvelle édition française de son ouvrage *le Temps et le Fleuve* (déjà publié en 1951 par les éditions Stock), essayons de comprendre pourquoi le public français est resté jusqu'ici insensible à un écrivain aussi considérable.

THOMAS WOLFE est génial, mais c'est un génie désordonné, torrentueux (les images aquatiques, les comparaisons fluviales, abondent sous la plume de ses commentateurs). Ce n'est qu'avec l'aide de son éditeur Maxwell Perkins – qui était aussi celui de Fitzgerald – qu'il parvint à composer ses ouvrages à partir de dizaines de milliers de pages manuscrites, pages écrites dans la fièvre et en quelques courtes années (né en 1900, il est mort en 1938). Wolfe veut tout exprimer, et ses livres ne sont pas minces (sept cent soixante-dix pages pour *le Temps et le Fleuve,* plus de cinq cents pour *l'Ange exilé*). C'est dire qu'il est le vilain canard de la couvée des écrivains américains connus du public français, écrivains subtils au talent maîtrisé, *« artistes »* en un mot, tels que Fitzgerald, Faulkner, Salinger, Updike ou Bellow. Or le génie de Wolfe explose dans une surabondance de mots, d'adjectifs, d'images, d'échappées lyriques. Le génie de Wolfe est épique en un siècle qui l'est si peu, un siècle dont les chefs-d'œuvre littéraires sont des monuments fortement charpentés (de Henry James à Musil, de Proust à Joyce). Parmi eux, Wolfe fait figure de chien fou, ayant trop à dire pour avoir le temps d'*« élaguer »* et de composer avec rigueur. C'est d'abord un tempérament et ensuite seulement un écrivain décidé à élever au niveau d'une saga son combat avec la vie et le langage. Wolfe est énergie où les autres sont maîtrise : cela ne va pas sans gueule de bois, horions et autres maladresses, mais c'est une des manières, et la plus directe, de toucher la réalité humaine au plus près.

Le Temps et le Fleuve est le deuxième des quatre ouvrages (2) visiblement autobiographiques qui constituent l'essentiel de l'œuvre de Thomas Wolfe. Autobiographique ne signifie pas, en l'occurrence, narcissique, comme cela semble être devenu la règle dans une certaine littérature française contemporaine. Non, tout simplement Wolfe ne peut parler que de ce qu'il a vu (*« ... un récit composé de tout ce que j'ai appris, de toute la vie que j'ai vue. Pas les faits, pas la simple histoire de ma vie, mais quelque chose de plus vrai que les faits – une sorte de distillation de ma propre expérience... »*).

L'acuité du regard et la fureur lyrique

Wolfe atteint aux dimensions du romanesque par la charge lyrique qu'il mèt dans les êtres rencontrés, les lieux traversés, les émotions ressenties. Le livre raconte les vingt ans d'Eugène Gant, qui abandonne son Sud natal et sa famille pour Harvard, où il va étudier la littérature. Son père meurt, il fréquente les milieux littéraires de Cambridge et devient assistant dans une université de New-York. Juste avant de s'embarquer pour l'Europe, il passe de la foule new-yorkaise à l'élégance aristocratique d'un week-end dans le Sud. Enfin, les deux cents dernières pages sont consacrées à un séjour en France, où le héros retrouve Franck Starwick, un de ses condisciples de Harvard, en compagnie de deux Bostoniennes en goguette.

Tout est dans l'acuité du regard et dans la fureur lyrique. La manière énergique de Wolfe donne aux scènes rapportées une force très impressionnante, et ce, dans les genres les plus divers : dramatique pour la mort du père, bouffon pour le bref passage d'Eugène en prison, ou comique pour la description d'un salon littéraire de Cambridge. Le plus étonnant est la façon dont ce romancier adhère à tout ce qu'il décrit, parlant avec le même amour des situations et des êtres les plus divers, les plus apparemment contradictoires. Cela fait de Wolfe l'un des plus grands portraitistes de la littérature. Ses personnages sont inoubliables qu'il s'agisse de l'Oncle Bascon – ancien pasteur reconverti dans l'immobilier, – de Frank Starwick, esthète fascinant et raté, ou de Hatcher, professeur de dramaturgie à Harvard (*« Le professeur James Graves Hatcher était un homme dont la carrière s'était heurtée à deux obstacles : tous les professeurs trouvaient qu'il avait l'air d'un acteur, et tous les acteurs trouvaient qu'il avait l'air d'un professeur... »*). Ces gens se gravent dans notre mémoire, donnant l'impression d'avoir été réellement rencontrés, universalisés qu'ils sont par le génie de Wolfe, comme il en est des personnages de Proust et de Musil. Mais Wolfe sculpte avec force ce que les autres dessinent avec finesse.

Tout cela ne constitue qu'un aspect du livre : l'aspect concret et réaliste. Le livre est par ailleurs comme aspiré vers le haut par le lyrisme inspiré de Wolfe, et c'est ce qui fait parler de « saga » autobiographique. Il se divise en sept parties aux intitulés très significatifs : 1) « Oreste, la fuite devant la furie » ; 2) « Le jeune Faust » ; 3) « Télémaque » ; 4) « Protée : Métropolis » ; 5) « Le voyage de Jason » ; 6) « Antée : retour à la terre » ; 7) « Chronos et Rhéa : le rêve du temps ». Wolfe fait de l'aventure humaine un poème épique où Eugène est tour à tour chacune de ces figures mythologiques, ayant pris en charge leur mission terrestre par le simple fait d'être vivant, la fierté d'être américain et l'ambition de devenir écrivain. Il s'agit donc aussi d'un roman de formation, non pas seulement celle d'un jeune homme mais celle d'un jeune pays : l'Amérique ; les deux ayant comme points communs de déborder d'énergie (le Fleuve) et de dépendre de l'Europe pour leur culture (le Temps). Aux doubles courants irrésistibles du Temps et du Fleuve – on ne se baigne jamais deux fois dans la même eau, comme l'on ne vit jamais deux fois la même minute, – Wolfe oppose le seul barrage possible : ses livres. D'où la débauche d'énergie et les gestes parfois désordonnés de celui qui lutte à contre-courant.

JACQUES BONNET.

★ **LE TEMPS ET LE FLEUVE, de Thomas Wolfe, traduit de l'américain par Camille Laurent, l'Age d'homme, 782 p. 160 F.**

(1) *Aux sources du fleuve* (préface), Stock, 1956.

(2) Ces quatre livres sont : *l'Ange exilé* (l'Age d'homme, 1983) (*Look Homeward, Angel,* 1929), déjà publié en français sous le titre : *Aux sources du fleuve* (Stock, 1956) ; *le Temps et le Fleuve* (*Of Time and the River,* 1935), déjà publié en français sous le titre : *Au fil du temps* (Stock, 1951) ; enfin *la Toile et le Roc* (*The Web and the Rock,* 1939) et *l'Impossible Retour* (*You Can't Go Home Again,* 1940), œuvres posthumes, dont l'Age d'homme annonce la parution.

– On a aussi traduit en français un recueil de nouvelles : *De la mort au matin.* Préface d'André Bay (Stock, 1948).

« La trouvant il se perdit, et se perdant il se trouva »

POUR les lecteurs de Wolfe pratiquant l'anglais, signalons quatre parutions américaines récentes :

● *Welcome to our city.* (Baton-Rouge, Louisiana State University Press, 132 p., 12,95 dollars.) C'est une pièce de théâtre inédite de Wolfe, dont la première ambition était de devenir dramaturge.

● *The Autobiography of an American Novelist.* (Cambridge Mass., Harvard University Press, 152 p., 5,95 dollars.) Il s'agit de deux textes autobiographiques, transcriptions de conférences données par Wolfe sur sa carrière d'écrivain. On y trouve des détails très intéressants sur la manière dont *le Temps et le Fleuve* fut écrit.

● *Beyond Love and Loyalty.* (Chapel Hill, the University North Carolina Press, 164 p., 18,95 dollars.) Correspondance entre Thomas Wolfe et Elizabeth Nowell, son agent littéraire.

● *My Other Loneliness.* (Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 390 p., 14,95 dollars.) L'ouvrage le plus fascinant : la correspondance avec Aline Bernstein. C'est avec elle que Thomas Wolfe eut la grande *affair* de sa vie sentimentale (*« Ma vie est une prison dans laquelle une seule personne a pénétré. »*). De dix-neuf ans son aînée, décoratrice de théâtre à la mode, mariée et mère de famille, elle le rencontre sur le paquebot retournant aux Etats-Unis, et c'est le coup de foudre. Leurs relations dureront sept ans (entre 1925 et 1932) et leurs lettres sont magnifiques, parfois surprenantes, comme celle décrivant la rencontre de Wolfe avec Joyce et sa famille, sur le champ de bataille de Waterloo. Elles permettent aussi de voir comment s'effectue chez Wolfe la transcription romanesque du réel. Eugene Gant ayant connu Esther sur le bateau du retour : *« Il se tourna et la vit. La trouvant il se perdit, et se perdant il se trouva »,* les deux romans suivants racontent leur histoire. La correspondance et la fiction renvoient sans cesse l'une à l'autre (par exemple, dans les lettres et dans *la Toile et le Roc,* la double version d'une hallucinante fête de la bière munichoise, où Wolfe, ivre, pris dans une bagarre, finit sur un lit d'hôpital).

J. B.

Le Monde

société

Place aux enfants

Villes-prisons, villes rêvées

A discuter avec l'enfant, on pourrait dessiner deux villes qui lui correspondraient le mieux. La première, tendance Walt Disney revue par Peyo : le village, essentiellement écologique. Matthieu, dix ans : *« Des maisons pour tout le monde, beaucoup de magasins, pas de voitures dans les rues mais des parkings autour. Des places pour jouer, des animaux dans les jardins. Pas de grosses usines, des endroits où on travaille à pas beaucoup. »* Il ne manque que les fontaines de chocolat pour que la cité idéale fouriériste trouve un écho dans les paroles d'un petit citadin d'aujourd'hui qui vit à Saint-Quentin-en-Yvelines, une des huit villes nouvelles françaises.

La seconde est fortement empreinte de la science-fiction racontée aux enfants par Steven Spielberg. Pierre, neuf ans, Parisien : *« Ce qui compte, c'est pouvoir aller vite de l'appartement à l'école, à la piscine, au cinéma. On n'a qu'à tout mettre dans la même maison. Il faut aussi des parcs et des forêts, de l'eau mais réservés aux enfants pour qu'on soit tranquilles. »*

Deux conceptions différentes mais qui mettent en avant des préoccupations semblables : la distraction et l'espace dans une cité libérée des principales contraintes des adultes figurées par le travail et la voiture. Pour Matthieu, qui habite Saint-Quentin-en-Yvelines, la distance n'est pas si grande entre la réalité et son rêve. Les villes nouvelles françaises sont en effet l'un des rares champs d'expérience convaincants où l'enfant peut trouver sa place.

Mais elles ne constituent que la plus petite partie des treize mille communes françaises, petite partie où l'enfant semble s'épanouir comme aux temps oubliés où la nature, les places de village, ou même les cours de ferme étaient pour lui terres d'apprentissage, terrains pour l'aventure.

Ailleurs, la ville est moins souriante. Dans les grandes métropoles, dans leur banlieue, l'automobile a tout chamboulé, la vie active tout commandé. Les récriminations des parents sont à la hauteur des envies multiples des enfants. *« On a préféré la route et l'autoroute aux avenues plantées »*, se plaint, au parc de l'avenue de Choisy à Paris, la mère de deux jumeaux. *« On a confondu espaces verts et espaces morts ; on a tellement densifié la population des villes que toute sortie est devenue périlleuse pour de jeunes enfants. Ça commence à l'ascenseur,* «interdit aux enfants non accompagnés». *Ça continue avec les squares au pied de l'immeuble,* «accès des pelouses interdit». *Dès que l'on sort de chez soi, la ville se résume le plus souvent aux trottoirs, envahis par les deux-roues et les voitures ou bien alors tellement hauts, pour empêcher le stationnement, que les enfants ont du mal à monter ou à descendre, que les mères doivent porter leur poussette. »*

Plus tard, cela continuera encore avec l'absence de pistes cyclables, les horaires imbéciles des équipements sportifs, des piscines où il est impossible de se rendre en famille durant la semaine. *« Comme l'enfant n'a pas de statut,* reprend un jeune père rencontré dans le quartier des Halles à Paris *« personne n'a pensé à lui en dessinant les accessoires de la cité. on n'a jamais vu un banc, un banc public à la taille des enfants. On n'a jamais vu une cabine téléphonique où il n'ait pas à faire la courte échelle avec un copain pour mettre des pièces dans le monnayeur. Si, j'ai vu un premier signe intelligent, rue des Halles, où fonctionne le seul feu à piéton de la capitale à ma connaissance. On a placé le bouton de commande à un mètre du sol. Pour une fois, ce sont les adultes qui doivent se baisser. C'est la seule exception que je voie, c'est peu. »*

L'école est en avance

Pourtant, des architectes, des urbanistes ont réfléchi à la place de l'enfant dans la ville. Ainsi Emile Aillaud, dont la cité de la Grande-Borne à Grigny, au sud de Paris, est toujours et encore prise en exemple. Partant en guerre contre les «ghettos d'enfants», il a voulu inventer une cité faite pour eux, jusque dans ses recoins. *« Une maison de jeunes avec un moniteur pour leur apprendre à se distraire, je trouve le principe effrayant,* dit-il. *Si les enfants le désirent, ils peuvent se retrouver à quelques-uns sur les places. Mais attention, car dans les groupes d'enfants, c'est toujours le plus méchant qui commande, qui ordonne... L'ennui à plusieurs dégrade l'individu : le groupe idéal doit rassembler plus de trois personnes mais moins de huit, plus que les Parques mais moins que les Muses* (1). »

Aillaud a pour cela bâti une ville morcelée, une ville-dédale, à niveaux multiples. Une ville-décor pour enfant-acteur. Et c'est vrai qu'il est partout chez lui, aussi bien au «Labyrinthe» qu'aux «Tiroirs», aux «Radars» qu'à la «Ville haute», centre commercial animé.

Souvent, les expériences les plus concluantes ont été menées à l'école, qui occupe toujours la plus grosse partie de la vie enfantine. Ainsi, à Plouisy, dans les Côtes-du-Nord, la municipalité a-t-elle fait appel en 1977 à deux architectes pour construire l'école communale. Ceux-ci ont consulté tous les intéressés : parents, enseignants, administration et enfants. Le groupe le plus créatif a été celui des enfants. Ils ont proposé d'inscrire dans le programme des éléments que l'on trouve rarement dans une école : volière, grenier, verrières en toiture assurant une large ouverture vers le ciel, cheminée à feu ouvert, plantes, niveaux différents et plans inclinés introduisant jeu et mouvement (2).

Des caractéristiques que l'on retrouve depuis dans de nombreux établissements, et qui font oublier les écoles-casernes, boîtes hermétiques conçues à la hâte après la guerre. Vincent, aujourd'hui étudiant, se souvient de ses années de collège à La Celle-Saint-Cloud, commune de l'Ouest parisien : *« Les deux bâtiments du collège, l'un en dur, l'autre de type Bender, du sous-Pailleron tristement célèbre, étaient entourés d'une longue grille de fer. Impossible d'entrer ou de sortir ailleurs que par la porte principale sous peine d'amendes de 10 F, infligées par la directrice... »*

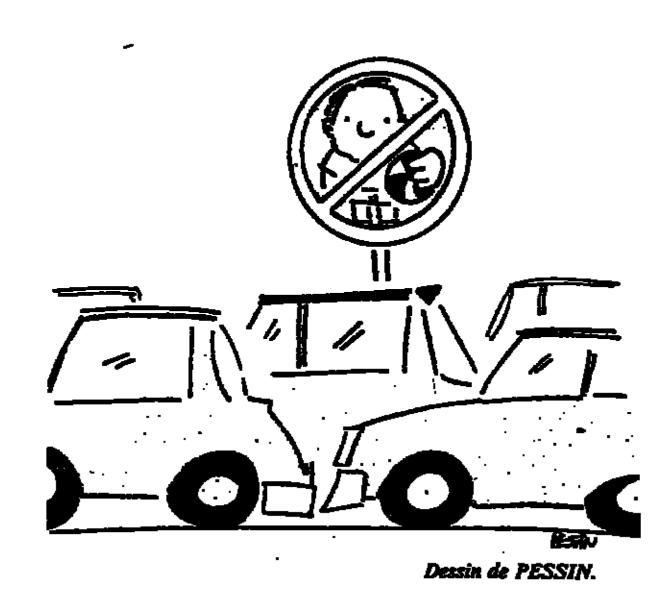
Depuis, les choses changent. A Corbigny, bourg de la Nièvre, le président de la République vient d'inaugurer un CES à l'architecture aérée, ouverte sur le village. Ici, pas de grille. L'établissement est surtout remarquable par un important équipement informatique. De nombreux micro-ordinateurs sont mis à la disposition des enfants et des enseignants. Les parents de Corbigny peuvent également venir au collège pour s'initier aux techniques modernes. L'école se réconcilie avec son environnement ; l'enfant ressent moins la barrière entre son temps d'apprentissage et son temps libre.

C'est la première étape vers une cité qui cessera d'être un assemblage hétérogène d'espaces cloisonnés, synonymes pour l'enfant d'interdits, de ruptures. Trop souvent étranger dans la ville, il demeure le grand oublié de la civilisation urbaine. Aujourd'hui encore, il n'arrive pas à trouver sa place dans la cité. Ou bien alors, là où on ne l'attend pas. Dans les centres commerciaux, rabattu par la publicité, attiré par ce monde de lumières, au rayon des jeux des grands magasins, fasciné par l'électronique que ses parents ne peuvent pas encore lui offrir. Il est vrai que les exigences qui président à l'organisation de la cité, la rationalité, le rentabilité, n'ont rien à voir avec le domaine de prédilection de l'enfance : l'imaginaire.

OLIVIER SCHMITT.

(1) *In* « Dans la ville des enfants », numéro 10 de la revue *Autrement*, septembre 1977.

(2) *In* « L'espace éducatif et l'enfant », numéro 344 de *Techniques et architecture*, novembre 1982.



Dessin de PESSIN.

Prochains articles

Où qu'elle est la télé ?
par Jean-François LACAN.

Les bons points de l'instit'
par Marc AMBROISE-RENDU.

Des z'hêtres loin de la ZUP

Les pagaies cognent contre les coques de résine dans une belle cacophonie. On s'interpelle. On s'éperonne. On s'injurie d'un canoë à l'autre avec entrain. Ce qui devait être une « sortie nature » sur l'Authie (Pas-de-Calais) tourne à la régate type « guerre des boutons », avec force, abordages, éclaboussures et éclats de rire.

Imperturbable, Anne, l'animatrice, regroupe son monde au détour de la rivière et pose une première question : *« Les herbes, là, dans l'eau, à votre avis c'est propre ou pas ? »*... Les enfants font la moue. L'interrogation sur le mode binaire leur est familière — merci l'ordinateur — mais la vie intime d'une rivière l'est beaucoup moins pour eux. Ils s'abstiennent donc, tout en continuant à s'asticoter d'une embarcation à l'autre, incorrigibles. L'animatrice : *« Eh bien, ces herbes, qui ne sont pas sales par elles-mêmes, elles indiquent une pollution, une forme de saleté apportée par les engrais chimiques... ces engrais que les paysans répandent dans les champs pour faire pousser l'herbe plus vite. »* Les enfants écoutent distraitement, le regard fixé sur le copain seul dans son kayak — le veinard ! — ou sur le chien de l'animatrice qui caracole sur la berge et, souvent, plonge dans la rivière pour participer aux régates...

Et le convoi se disperse à nouveau dans la rivière, zigzaguant entre les saules *« aux feuilles gris argent »* et les aulnes dont les fruits ressemblent *« à de minuscules pommes de pin »*. L'animatrice fait observer au passage les nids de poules d'eau, désigne du doigt la bergeronnette jaune qui escorte la flottille, sautant de branche en branche à ras des flots. *« Les grands arbres, là-bas, c'est quoi ? — Des hêtres* (prononcés des z'hêtres, naturellement !) — *Non. — Des chênes ? — Non. Des peupliers. Ils vivent au bord de l'eau et boivent 200 litres par jour. »* Les enfants, beaux joueurs, acquiescent sans broncher, tout occupés à manœuvrer leurs esquifs rétifs.

Vive les rats

C'est ainsi que les enfants de la ZUP de Béthune, pendant une semaine, découvrent la nature de leur département. Inscrits pour le mois — et quelquefois les deux — au centre aéré de leur commune, ils sont hébergés quelques jours à la « Maison Hulot », un ancien relais de poste situé au cœur de la ville d'Auxi-le-Château (six mille habitants) et transformé en centre permanent d'initiation à l'environnement. A Auxi-le-Château, entre Somme et Pas-de-Calais, il n'y a plus de château depuis belle lurette. Mais il y a l'Authie, cette rivière — pardon, ce fleuve — qui dessine une sinueuse frontière entre l'Artois et la Picardie. Ici, une ferme fortifiée à la lisière de la hêtraie. Là, des champs d'orge et d'avoine mélangées, des prairies humides dans le fond des vallons, et l'inévitable maïs, qui gagne chaque année sur les autres cultures.

C'est avant tout cet environnement rural que le Centre veut faire connaître à la cinquantaine de gosses (de huit à douze ans) qu'il accueille chaque semaine de l'été. *« Nous ne sommes pas seulement naturalistes,* explique Henri Dejonghe, le principal animateur de la Maison Hulot. *Nous initions à tout l'environnement, qu'il s'agisse de l'architecture, de l'artisanat, de l'agriculture ou des « arts et traditions populaires », comme on dit au ministère. »* Ancien responsable des Eclaireurs de France, ce professeur de collège en rupture d'éducation nationale s'inspire largement des techniques du scoutisme (apprentissage de l'effort et de la vie collective, contact avec la nature, souci du « service ») pour initier ses jeunes à un environnement qui ne leur est pas familier.

« On a appris à se repérer dans une forêt, à distinguer un hêtre d'un chêne, à observer les pas d'animaux. On a même trouvé des fossiles », raconte Dany, onze ans, de Sallaumines (Pas-de-Calais). *« On a appris à faire un feu »*, ajoute Laurent, douze ans, également de Sallaumines. Son copain David, qui apprécie particulièrement les *« sorties de minuit »*, résume ainsi son contact avec l'environnement : *« On a appris à avoir peur... »* C'est que pour des enfants de la ville coincés entre bitume et trottoirs, la nature, au premier abord, fait peur. La peur de l'inconnu. *« Ils ont l'habitude de la piscine,* constate Anne, *mais pas de la rivière. Aussi, quand ils dessalent (1) dans l'eau froide, ils sont perdus. Les flots sombres de la rivière les affolent. »*

Une opération « rivière propre » comme celle qui est menée dans l'Authie depuis le début de l'été — nettoyer les berges et le fond du fleuve sur une quinzaine de kilomètres — est pour ces enfants du béton l'occasion de se familiariser avec le milieu naturel. *« Les rats, pour eux, sont des animaux repoussants qui traînent dans les caves et les égouts,* explique Anne. *Ils découvrent ici que, dans la nature, ce sont des animaux parfaitement propres, ingénieux et tout fait intéressants à observer. »*

Retrouver le Nord

Que retiennent donc de leur semaine d'immersion rurale ces gosses qui arborent tous un *tee-shirt* à l'effigie de Michael Jackson et font cercle instantanément autour du moindre jeu électronique ? *« Au départ, c'est difficile, car ils n'ont pas l'habitude de la nature,* observe Ameud, un jeune animateur d'à peine dix-huit ans. *Quand on leur dit : Aujourd'hui : découverte de la forêt, ils répondent : On en a rien à foutre !. Mais, petit à petit, ils s'y mettent et, après, on a parfois du mal à les arrêter. »* Ainsi, la veille, avait été organisée une fouille dans une ancienne carrière : *« Ils venaient tout le temps me voir pour savoir si leur caillou était un fossile. Pas un ne restait à l'écart. »*

Découvrir qu'un caillou peut cacher un fossile, sur place, à l'occasion d'un jeu, c'est la grande leçon du centre d'initiation à l'environnement. La plupart de ces enfants défavorisés ne connaissant de la nature que les jardins ouvriers où bêchent leurs pères — ils reconnaissent les plants de haricots ou de carottes mais prennent le maïs pour des poireaux et confondent tous les arbres — et ce que leur déverse la télévision (*« On a vu ça aux « Animaux du monde »*). La nature compartimentée, déracinée, servie en tranches sur petit écran, ils en retiennent des bribes, mélangées aux images du rock ou de la conquête de l'espace. Mais ils font rarement le lien avec les mêmes images — non cadrées — lorsqu'ils sont sur le terrain. *« On a appris à reconnaître le Nord »*, disait Catherine, dix ans, fille d'un maçon qui passe tout le mois de juillet en centre aéré et *« août à Calais et quelquefois plus loin »*. Pour ces enfants déboussolés de Béthune et de Sallaumines, une semaine à Auxi-le-Château est une expédition dans la jungle. A 50 kilomètres de leurs HLM.

ROGER CANS.

(1) Dessaler : chavirer chez les kayakistes.

LE TRIBUNAL DE CRÉTEIL

Mme Corinne Parpalaix obtient gain de cause

Le tribunal de grande instance de Créteil a ordonné, mercredi 1er août, la restitution à Mme Corinne Parpalaix, vingt-trois ans, des paillettes de sperme congelé de son mari décédé en décembre 1983 (*nos dernières éditions*). Le Centre d'étude et de conservation du sperme (CECOS) du Kremlin-Bicêtre, que dirige le professeur Georges David, qui s'opposait à cette restitution, a décidé, quelques heures après ce jugement, de ne pas faire appel. De même, on précise au parquet du tribunal que « rien ne laisse supposer » que le ministère public s'opposera au jugement rendu. Le délai légal pour faire appel est en l'espèce d'un mois.

Dans son jugement, la première chambre civile du tribunal de Créteil, présidée par M. Albert Daussy, définit d'abord l'étendue du problème soumis à sa juridiction : *« Il importe de fixer les limites de la question que le tribunal a à résoudre. Elle porte seulement sur la remise à la veuve des paillettes contenant le sperme conservées par le CECOS.*

» La question de l'insémination elle-même dépendrait, au cas où la demande serait accueillie, du seul domaine de la conscience de la veuve et de celle de son médecin, lui-même soumis aux règles de la déontologie de sa profession.

» De même, la question de la filiation de l'enfant, au cas où il naîtrait, n'est pas actuellement soumise à l'appréciation de la présente juridiction. » En outre, le jugement, en se fondant sur les témoignagnes recueillis au cours de la procédure, estime établit *« sans équivoque, la volonté formelle du mari de Corinne Parpalaix de rendre son épouse mère d'un enfant commun, que la conception de cet enfant survienne de son vivant ou après sa mort »*

Le tribunal précise aussi la nature juridique du dépôt de sperme du mari de Corinne qui a eu lieu le 7 décembre 1981 : *« Les règles du contrat de dépôt telles qu'elles sont définies par les articles 1915 et suivants du code civil ne peuvent s'appliquer à la présente espèce qui concerne non pas une chose tombant dans le « commerce » mais une sécrétion contenant le germe de la vie et destinée à la procréation d'un être humain. (...)*

» Il apparaît que la convention du 7 décembre 1981 constituait un contrat spécifique comportant pour le CECOS obligation de conservation et de restitution au donneur, ou de remise à celle à qui le sperme était destiné. »

En dernier lieu, le jugement conclut notamment : *« Le tribunal statuant publiquement, par jugement contradictoire et susceptible d'appel, met hors de cause la Fédération française des Centres d'étude et de conservation du sperme ;*

» Dit qu'à compter du jour où le présent jugement sera définitif, le CECOS sera tenu de remettre au médecin choisi par Corinne Parpalaix, à la première demande, et à la date fixée par ce dernier à l'intérieur d'un délai d'un mois, l'intégralité du prélèvement du sperme d'Alain Parpalaix ;

» Dit qu'à défaut d'une demande exprimée dans ces mêmes conditions dans un délai de six mois à compter du même jour, le CECOS sera tenu de détruire le sperme qu'il conserve. »

Dans cette affaire, le procureur de la République, M. Yves Lesec, avait rejeté, le 11 juillet, compte tenu de l'état actuel du droit, la demande exprimée par Mme Parpalaix, mais avait souhaité que le jugement soit rendu *« sans rigueur excessive »* (*le Monde* du 29 juin).

L'enfant posthume

(Suite de la première page.)

Cette pratique ne constitue qu'une part minime de l'activité des CECOS, et l'objectif premier demeurant une naissance du vivant du père. Ce sont, en effet, plus de 10 000 enfants qui sont nés en France après une Insémination artificielle avec donneur (IAD) mise en œuvre en cas de stérilité masculine. Un procédé à mi-chemin de la conception naturelle et de l'adoption et qui, bien que généralisé depuis une dizaine d'années, est toujours mis en œuvre dans un vide législatif total.

Une des principales questions posées par l'IAD est celle des intérêts de l'enfant. La situation actuelle permet, par exemple, au père d'intenter une action en désaveu de paternité dès lors que sa femme a bénéficié d'une IAD. C'est cette situation qui a conduit la fédération des CECOS à édicter ses propres règles de fonctionnement et à demander régulièrement la définition rapide d'un cadre législatif, comme le rappelle le professeur Georges David, l'un des pionniers de l'insémination artificielle.

Le hasard veut que l'affaire Parpalaix survienne quelques mois avant qu'on ne réponde à cette demande. M. Badinter, garde des sceaux, a indiqué, mercredi 1er août, que le Parlement serait saisi de cette question courant 1985. Pour l'heure, deux initiatives parallèles sont menées (1).

En premier lieu, M. Raymond Forni, député (PS) du Territoire de Belfort et président de la commission des lois à l'Assemblée nationale, et M. Georges Labazée, député (PS) des Pyrénées-Atlantiques, ont rédigé une proposition de loi relative à l'insémination artificielle. Celle-ci reprend, pour l'essentiel, les règles de fonctionnement des CECOS, (gratuité du don, secret de l'identité du donneur, caractère obligatoire du mariage ou du concubinage notoire) et elle s'oppose à la pratique de l'insémination *post mortem.*

Un enjeu

« Il serait contraire à un choix éthique, expliquent les auteurs, *de faciliter ou d'autoriser l'insémination de femmes seules, car cela conduirait à la multiplication des cellules familiales monoparentales déjà trop nombreuses. Cette volonté conjointe, réitérée au moment de l'acte d'insémination exclut l'insémination* post mortem. *Celle-ci se heurte à de nombreux problèmes moraux (...), soit parce que l'insémination artificielle aurait lieu immédiatement après le décès — et comment, dans cette hypothèse, exclure la volonté de faire revivre l'être disparu ? — soit qu'elle ait lieu quelques mois, voire quelques années, après la mort du conjoint, ce qui, psychologiquement, ne manquerait pas de poser des problèmes à la fois sur le plan moral et sur le plan psychologique à la mère et à l'enfant. »*

Un autre texte de loi est en cours de rédaction par un groupe interministériel. Là encore, il semble qu'on se rapproche des règles auto-édictées par les CECOS et qu'une majorité s'oppose à la pratique de l'insémination artificielle *post mortem.* C'est dire à quel point la décision du tribunal de Créteil vient bouleverser la réflexion amorcée sur ce thème. Elle révèle déjà quelques dissonances gouvernementales, Mme Yvette Roudy, ministre délégué, chargé des droits de la femme, jugeant nécessaire de déclarer qu'elle accueillait *« avec plaisir »* cette décision de justice.

L'enjeu n'est pas mince. La fédération des CECOS, en imposant à l'échelon national sa propre déontologie, a permis à la France de bénéficier — à la différence des Etats-Unis par exemple — d'une situation privilégiée grâce, notamment, au bénévolat. Sur ce point, la situation est comparable à ce qui se passe pour les dons de sang. Outre celui de conforter Corinne dans son *réflexe de deuil,* le risque majeur que n'ont pas hésité à prendre les magistrats de Créteil serait de sortir l'insémination artificielle de son strict cadre médical et thérapeutique. Dès lors, comment raisonnablement s'opposer aux demandes émanant de femmes seules ou homosexuelles ? Comment freiner les initiatives émanant de gynécologues proposant, dans le secret de leur cabinet, et à des prix élevés, des inséminations à la demande avec du sperme frais ou congelé ? Comment surtout, à terme, étouffer le démon toujours vivant de l'eugénisme ?

JEAN-YVES NAU.

(1) En 1980, une proposition de loi sur l'insémination artificielle présentée par MM. Caillavet et Mezard avait été adoptée par le Sénat. Elle excluait la possibilité de l'insémination *post mortem.*

● *Incendie dans un collège de Garges-lès-Gonesse.* — Un incendie a complètement ravagé, dans la nuit du mercredi 1er août au jeudi 2 août, le collège Henri-Wallon de Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise), vide à cette époque de l'année. Sept casernes de pompiers sont intervenues. L'incendie, dont l'origine demeure indéterminée, va sérieusement compromettre la rentrée pour le millier d'élèves qui fréquentent le collège. Le maire communiste de Garges-lès-Gonesse, M. Henri Cukierman, et le sous-préfet de Montmorency, qui étaient sur place, vont essayer de répartir les élèves de ce collège dans les deux autres établissements existant à Garges-lès-Gonesse et dans ceux des communes voisines.



AUTORISE UNE INSÉMINATION « POST MORTEM »

Deux points de vue

Oui à l'enfant, non aux gadgets !

Par RAYMOND FORNI (*)

SUR le plan juridique, l'insémination *post mortem* pose de graves problèmes. Des problèmes de reconnaissance de l'enfant d'abord, si la naissance de celui-ci a lieu plus de trois cents jours après le décès du mari ; mais aussi des problèmes d'héritage, de succession ensuite, dont l'aspect, même sordide, ne peut être négligé. En cas de naissance d'un enfant né après une insémination *post mortem*, les ayants droit du défunt devront-ils partager l'héritage avec le dernier né ? Quel sera le statut juridique de cet enfant sans père, conçu néanmoins grâce au père ?

On a de plus en plus tendance, dans notre société, à dissocier union sexuelle et fécondation. C'est ainsi, et le législateur n'y changera rien. Est-il, en revanche, nécessaire de légiférer sur des cas extrêmement marginaux, sur quelques exceptions qui alimentent régulièrement les cinq colonnes des journaux à sensation ? C'est la question que nous nous sommes posée en rédigeant un premier projet de proposition de loi sur l'insémination avec donneurs (IAD). Et, dans cette proposition, nous avons, pour l'instant, délibérément rejeté l'insémination *post mortem* ainsi que l'IAD de femmes seules.

On nous a souvent fait valoir que nous étions des défenseurs d'une forme trop traditionnelle, conservatrice, de la cellule familiale, que nous négligions de prendre en compte une certaine évolution de la société. C'est possible, et je ne crois pas qu'il faille en avoir honte.

J'ai répété, à de multiples reprises, qu'un enfant était le fruit de deux volontés conjointes, et je réaffirme que l'insémination artificielle doit être un recours possible en cas de stérilité masculine. C'est d'ailleurs dans cet esprit que travaille, depuis des années déjà, l'Association nationale pour le développement et la reconnaissance de l'insémination artificielle (ANDRIA), constituée d'adhérents ayant ou essayant d'avoir un enfant par insémination artificielle.

C'est pour répondre à la détresse de ces milliers de couples frappés, chaque année, par la stérilité, que nous avons entamé la réflexion sur les problèmes posés par l'IAD. Nous avons souhaité entériner une situation existante et combler un vide juridique regrettable. L'intérêt de l'enfant nous a guidé dans notre cheminement. L'enfant conçu par insémination artificielle doit avoir exactement les mêmes droits et les mêmes devoirs vis-à-vis de ses parents qu'un enfant né « normalement », « naturellement ».

Des recettes

Nous avons voulu faire de l'IAD un acte de solidarité en exigeant que le donneur soit protégé par l'anonymat. Nous refusons l'insémination « gadget » revendiquée par certaines organisations féministes, pour suppléer la reproduction traditionnelle où l'homme a encore, et pour longtemps j'espère, un rôle à jouer.

Les recettes pour fabriquer un enfant sont désormais nombreuses : IAD, fécondation en éprouvette, congélation d'embryon, conception posthume, location d'utérus... La loi sera amenée, tôt ou tard, à prendre en compte ces possibilités, soit pour les récuser, soit pour les encourager, en leur donnant un cadre juridique stable.

En commençant par légiférer sur l'IAD, nous voulons venir en aide aux couples qui ne peuvent procréer naturellement. Nous ne voulons pas encourager une mutation de la société ni la précéder, car notre rôle serait trahi, notre mission ne serait pas remplie.

Dans le refus de l'insémination *post mortem*, je vois non pas une volonté de restreindre les libertés individuelles, mais au contraire la volonté de laisser à des jeunes veuves la possibilité de perpétuer autrement, par le souvenir, le mari ou le compagnon disparu, ce qui peut-être apparaîtra cynique aux yeux de certains, mais permettra sans doute un jour à celles-là de ne plus vivre dans la douleur et le chagrin mais dans la joie et l'espoir d'un amour renaissant, car la vie reprend toujours ses droits.

(*) Président de la commission des lois à l'Assemblée nationale, député (PS) du Territoire de Belfort.

Une réponse juridique claire

Par GEORGES DAVID (*)

LA décision du tribunal de Créteil a l'avantage d'apporter une réponse claire à un problème soulevé depuis plusieurs années. Dès la première demande de ce type, il y a huit ans, les CECOS (centres d'études et de conservation du sperme) ont adopté, d'emblée, une position reconnaissant que ce problème sortait du champ de la responsabilité médicale et ne pouvait relever que d'une décision de la société. Ce qui a les a tout naturellement conduit, chaque fois qu'un cas précis s'est présenté, à demander un avis sur l'attitude à observer auprès de leur autorité de tutelle, le ministère de la santé.

D'une manière constante, malgré les changements politiques, il leur a été conseillé de refuser la remise du sperme dans l'attente de décisions législatives ou réglementaires. Les CECOS ont été les premiers à souffrir de ce vide juridique, si justement souligné dans les attendus du jugement de Créteil. La position que les pouvoirs publics leur conseillaient de prendre ne pouvait, en effet, aux yeux des demandeurs et, plus généralement, de l'opinion publique, qu'être ressentie comme doublement abusive : responsables d'un dépôt qui ne leur appartenait nullement, ils en refusaient la restitution ; investis d'une mission purement médicale, ils imposaient leur point de vue dans un domaine extramédical.

La lenteur de la réflexion du législateur n'a, au fil du temps, fait qu'exagérer l'inconfort de cette position. Mais, associés aux travaux des commissions successives groupant des représentants des pouvoirs publics, des juristes, des moralistes, des médecins, force aussi a été de reconnaître que la dimension de la question posée – peut-on procréer après la mort et, si oui, dans quelles conditions ? – justifiait une réflexion très approfondie. Témoignage de la complexité des problèmes soulevés : la divergence des positions adoptées dans les projets successifs.

Placé devant la nécessité de statuer, le tribunal de Créteil n'a pas cherché à échapper à la lourde responsabilité de prendre dans ce domaine une décision qui est susceptible de faire jurisprudence. Les CECOS obtiennent sur ce point une directive précise. Aussi ne peut-il être question pour eux de faire appel de ce jugement.

Toutefois, si on analyse la position exprimée par le tribunal, on remarque que ce qui a emporté la décision a été la conviction des juges que le consentement à une procréation *post mortem* du déposant était suffisamment prouvé pour que suite y soit donnée.

La décision du tribunal, si elle doit préfigurer une acceptation systématique de l'insémination *post mortem*, rend encore plus nécessaire que l'État se prononce sur toutes les implications de cette nouvelle dimension de la procréation. Pour ne considérer qu'une conséquence évidente, il paraîtrait légitime que la reconnaissance de la conception *post mortem* soit assortie de la possibilité pour l'enfant de porter le nom du père et d'être reconnu dans ses pleins droits d'héritier. Or cela est impossible dans les limites de la législation actuelle. Tout le droit de la filiation serait-il à réviser ?

En outre, il conviendrait de fixer les limites de cette pratique, s'il doit y en avoir une. La possibilité d'utiliser le sperme après des dizaines d'années de conservation entraînerait inévitablement un bouleversement des liens de parenté. Ce n'est plus là une pure fiction : nous avons déjà été confrontés à une demande de conservation de sperme du père d'un adolescent – menacé de stérilité par traitement chimiothérapique d'une maladie grave – cette conservation du sperme du père devant assurer la fécondation dans l'avenir de sa future belle-fille. Comment se situerait et se structurerait l'enfant dans une telle configuration familiale ? L'intérêt de l'enfant est trop rarement pris en compte.

(*) Directeur du CECOS Bicêtre, président de la Fédération des CECOS (Centres d'étude et de conservation du sperme).

L'ORDRE DES MÉDECINS : « se défendre de l'impérialisme médical »

La décision du tribunal de Créteil suscite de nombreuses réactions dans la communauté médicale. Le professeur Hugues Gounelle de Pontanel, ancien président de l'Académie nationale de médecine, exprime les réserves d'une grande partie de la communauté médicale. « *A titre personnel*, commente-t-il, *je pense que c'est une erreur, c'est extrêmement dangereux.* » Réaction positive, au contraire, du côté du docteur Roland Dajoux (Marseille), médecin traitant de Corinne et partisan d'une rémunération du don de sperme. C'est, selon lui, « *la réponse d'une justice équitable* ».

La position est plus nuancée du côté de l'ordre. « *Je comprends très bien le mouvement d'opinion en faveur de Corinne*, nous a déclaré le docteur Louis René, président de la commission d'éthique et de déontologie et vice-président du conseil national de l'ordre. *C'est un réflexe romantique français tout à fait respectable : l'amour plus fort que la mort. Cela étant, la médecine entre ici dans une dimension fondamentalement nouvelle liée aux techniques sur la biologie de la procréation. Il faut, à mon sens, se défendre comme de la peste de l'impérialisme médical. En revanche, les médecins doivent inciter à la réflexion sur l'avenir de ces enfants, l'une des questions posée étant pour eux celle de l'image du père.* »

Le Monde

culture

CINÉMA

« MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS »

Les plans hasardeux de Cassavetes

Sorti une première fois en France en 1978 sous le titre *le Bal des vauriens* (astuce des distributeurs qui ne lui valut guère de succès), *Meurtre d'un bookmaker chinois* est un film assez formidable. De film porno il devient film policier, mais c'est dans les charnières, dans les passages à vide, apparemment inefficaces, où on ne sait plus très bien ce qu'est le film, qu'il est le plus impressionnant.

Cosmo Vitelli, patron d'une boîte de nuit à Los Angeles, le *Crazy Horse West*, aime les femmes et aime le spectacle – fût-il miteux, comme il le sait puisqu'il en connaît les moindres ficelles, il l'éblouit encore. – il sort avec ses filles les plus belles, il offre des orchidées à leurs mères et les emmène par deux ou trois dans une limousine où il leur fait boire du champagne. Il a une chemise blanche à frous-frous et un œillet rouge à la boutonnière. Il n'a plus un rond, mais aime jouer, les filles sont un peu ses gages. Mais les patrons du tripot où il les emmène *ont décidé* d'en faire leur propre gage ; ils le laissent s'endetter, ils ont besoin d'un homme, ils le coincent. Pour ne pas perdre la face, Cosmo signe des papiers qui *l'acculent*.

Quand il y a bagarre John Cassavetes ne la prend pas en plan large, pour l'expliquer, il la prend au plus serré dans le flou du cœur de la bagarre. On ne voit *rien*, mais il y a un bruit et on « voit » une bagarre sans la voir, mieux que si on nous la montrait. Cassavetes filme la fiction comme du reportage : Depardon, qui filme du reportage comme de la fiction doit connaître et aimer ses films. Cassavetes commence la scène là où personne n'aurait idée de la prendre : ni plan éloigné ni plan rapproché; plan hasardeux plutôt, il compte sur les accidents, les dérapages des acteurs, les acccidents de pellicule. Il lui laisse enregistrer toutes les choses qu'un directeur de la photo est d'ordinaire payé pour évincer : le soleil de plein fouet, une absence de « point », la mauvaise qualité d'une peau, des taches électriques trop vives qui, carrément, trouent l'image et s'y dédoublent. Il fait confiance au désastre du cinéma, à la rapidité, à la pauvreté : il laisse une toile se peindre, en couleurs d'aujourd'hui, sur une pellicule hyper-sensible.

Des fantasmes vivants

Il a confiance : son scénario est en béton, si bétonné même qu'il y creuse des brèches, des tunnels, qu'il le défie, qu'il le distend, qu'il a presque par moments envie de le rendre inutilisable, puisque quelque chose d'autre est en train de se passer. Il a dans son objectif des trognes incroyables, forcément fausses tant elles sont vraies, et les voix les plus inouïes sont prises sur la bande-son. Les corps des filles sont des fan*tasmes vivants* : *le film est aussi* la divagation d'un type obsédé, dont la divagation touche à l'impuissance (on dirait que Cosmo Vitelli ne porte jamais la main sur les filles, ni pour les battre ni pour les déshabiller, il se contente de les aimer et de les vendre et de s'en faire panser quand on lui a troué le ventre). John Cassavetes se débarrasse des morceaux de bravoure (poursuite en voiture, règlement de compte dans un parking souterrain), il les suspend presque hors du film dans leur irréalité, magie pure du cinéma qui se détache d'elle-même, en s'allongeant dans le temps, de la narration globale.

Le *Meurtre du bookmaker chinois*, puisque c'est lui qui est devenu la dette de jeu, est un chef-d'œuvre : les maffiosi racistes parlent des chinois comme des *« bridés »*, des *« citrons »*, (*« Combien as-tu buté de citrons en Corée ? »*), décrivent des vieillards obèses aux longues nattes grasses. Or le bookmaker chinois est un très vieil homme au visage spirituel et émacié qui se baigne nu, tard dans la nuit, dans la grande piscine turquoise de son pavillon, éclaboussant avec gaieté une très jeune fille. Cosmo Vitelli est troublé par cette image de la sérénité, il suspend le feu. Le vieux Chinois, qui sait tout, l'a vu et comprend, il lui dit juste : *« Je me sens très mal, je suis désolé. »* Cosmo Vitelli, l'homme qui l'abat, est joué par Ben Gazzara. On allait oublier le principal : Ben Gazzara est un acteur grandiose, et *Meurtre d'un bookmaker chinois* est aussi un festival de grand art de jeu.

HERVÉ GUIBERT.

★ Voir les grandes reprises.

Comment devenir producteur de films avec 2900 francs

Ceux qui fréquentent les salles obscures et rêvent d'avoir accès aux coulisses du cinéma ; ceux qui depuis longtemps regardent avec envie les producteurs de films ; ceux qui aiment le jeu et ont le goût du risque ; ceux-là seront peut-être comblés par les propositions de la société de production Orfilm International. De quoi s'agit-il ? Tout simplement de financer des œuvres cinématographiques en faisant appel à l'épargne privée.

Pour accéder au statut de producteur, les amoureux de cinéma devront, dans un premier temps, devenir actionnaires de la société anonyme à capital variable, créée par Orfilm. Les sociétaires de films. Coût de l'action : 25 francs.

Dans un deuxième temps, des projets de films seront soumis aux sociétaires qui pourront décider d'investir ou non dans telle ou telle production. Coût de la participation : 2 900 francs. Ceux qui seront tentés par l'aventure recevront le scénario du film, seront régulièrement informés sur le déroulement du tournage, pourront même, pour certains d'entre eux, visiter les lieux du tournage et auront droit à une cassette vidéo du film avant sa sortie en salle.

Mais les avantages de ces nouveaux producteurs ne s'arrêteront pas là. A l'heure des comptes, si le succès commercial du film a été suffisant, ils seront remboursés de leur investissement initial. Et c'est en nature que le reste des bénéfices éventuels leur sera retourné. Les actionnaires décideront eux-mêmes s'ils préfèrent acheter du matériel audiovisuel, organiser des voyages pour les festivals de Canne, Deauville ou Avoriaz, ou investir dans une salle de cinéma réservée aux sociétaires.

Pour sa première expérience qui débutera à la fin de l'année, Orfilm International a choisi *Beethoven*, une superproduction franco-allemande réalisée par l'Américain Paul Morrissey avec Klaus Maria Brandauer (l'interprète de *Méphisto)* dans le rôle de Beethoven, Mathieu Carrière et Nathalie Baye. *« Dans un premier temps, nous choisirons des sujets grand public,* explique Jean-Claude Dussaux, PDG de Orfilm, *et quand la société sera bien rôdée, nous pourrons également devenir des mécènes. »*

Et c'est sans risque, affirme Jean-Claude Dussaux, que le public peut se lancer dans la production. Le financement des films est en effet garanti par sa propre société dont les principaux actionnaires sont le Groupe Drouot, les Mutuelles unies, les Productions du Colisée.

CATHERINE HERSBERG.

★ Orfilm International, 202, rue de Rivoli, 75001 Paris. Tél. : 261-74-72.

MUSIQUE

Mort du compositeur Paul Le Flem

Le compositeur Paul Le Flem est mort le 31 juillet à Tréguier (Côtes-du-Nord). Il était âgé de cent trois ans.

Né à Lézardrieux (Côtes-du-Nord), en 1881, Paul Le Flem avait envisagé de faire carrière dans la marine avant de s'orienter vers la musique, à Brest, où Joseph Farigoul l'initia à l'harmonie.

Elève de Vincent d'Indy et d'Albert Roussel à la Schola Cantorum, où il fut le disciple et l'ami de Varèse (étudiant également la philosophie auprès de Bergson), Paul Le Flem a partagé sa vie entre l'enseignement – il a eu pour élève, entre autres, Erik Satie, André Jolivet et Marcel Mihalovici, – la critique musicale au *Temps présent* et à *Comœdia*, la direction des Chœurs de Saint-Gervais, au répertoire desquels les pages classiques voisinaient avec des créations, et de ceux de l'Opéra-Comique. Mais le centre de gravité d'une carrière éclectique, à l'image de l'homme, reste la composition, des pièces chorales, de la musique de chambre, des ouvrages lyriques : *Aucassin et Nicolette* (1909), *le Rossignol de Saint-Malo* (1938), *la Magicienne de la mer* (1967), quatre symphonies, enfin, dont la dernière date de 1975.

La célébration de son centenaire dans la presse et à la radio avait attiré l'attention du monde musical, en 1981, sur la carrière et l'œuvre d'un compositeur dont on ne parlait plus, dont l'heure de gloire semblait passée depuis longtemps, et qui cependant avait continué de composer jusqu'en 1975. Arrêté seulement par la cécité, alors que son style laissait enfin libre cours depuis quelques années à une violence longtemps refoulée provenant du retour d'éléments affectifs de la première adolescence, Paul Le Flem offre aux jeunes générations un rare exemple de longévité créatrice et de fidélité à soi-même, à l'écart des modes et de la tyrannie de l'avant-garde, à laquelle il continuait de s'intéresser *sans se croire obligé pour autant de faire taire sa propre inspiration.*

GÉRARD CONDÉ.

VARIÉTÉS

Petit Gougou, clown

Alain s'endort chaque soir aux portes de la ville. Comme tous les forains. Il se lève au petit matin, après une nuit peuplée du bruit de milliers de voitures et de dizaines de trains, quelque part entre la porte d'Aubervilliers et la porte de La Villette. Son horizon s'arrête à quelques pas. Là, se dresse le périphérique, énorme *masse surplombant sa fragile* maison ambulante. C'est là qu'Annie Fratellini a planté son École nationale du cirque. Et c'est là qu'Alain a trouvé demeure.

Il a tout fait ici : déménager les ordures amoncelées au fil des ans, récupérer ce qui pouvait l'être – bois, béton, armatures métalliques, – pour installer deux hangards où entreposer le matériel du cirque et fabriquer les accessoires nécessaires aux spectacles. Il sait tout faire, tout : couler du béton, coudre, dessiner, dresser des chevaux, danser, jongler, maquiller.

Alain a trente-deux ans. Ce matin, il n'a que quelques mètres à parcourir de sa caravane au chapiteau vert – incongru presque dans le vaste terrain vague – pour aller enseigner à trois jeunes actrices l'art de la cascade. Une caresse au cheval qui dort sous le périphérique. Les cordes de rappel des trapézistes sont accrochées aux poutres de l'ouvrage.

Aux premières heures de l'après-midi, Alain abandonne sa tenue de civil pour revêtir son habit de lumière. Alain, dit « Petit Gougou ». Il rêvait d'être peintre, il est devenu clow. *« Le spectacle va commencer. »* Coup de sifflet. Et musique. En hommage aux pères, *les Clowns*, de Nino Rota. Dans une pénombre traversée de halos roses et bleus entrent en piste pour le charivari, prélude du spectacle, Auguste, Pierrot, Arlequin, Polichinelle, la clownesse, la danseuse et Grimaldi.

Une heure plus tôt, dans l'une des nombreuses roulottes stationnées pour un mois au Jardin d'acclimation, Petit Gougou se maquille. *« J'ai enfin réalisé mon rêve, être Grimaldi, l'ancêtre des clowns. »* Alain, le visage blanc, ressemble aux moules de plâtre posés sur un coin de sa table. Masques mortuaires d'un clown au repos. Une succession de gestes *rapides, précis, familiers, et le* minuscule miroir reflète la métamorphose.

Un triangle rouge, sur le front et les joues, d'où naissent deux pétales, une perruque rousse et frisée qui finit en grosse touffe au-dessus des oreilles, la bouche élargie par un épais trait de pinceau aux commissures des lèvres, Petit Gougou se glisse dans son costume blanc, court et bouffant, cousu, dit-il dans un sourire, *un peu fier, par lui-même.* Dans la roulotte on se moque. *« Avant Petit Gougou, le clown n'existait pas. » « Le premier clown c'est Grimaldi, Grimaldi c'est Gougou, Gougou c'est le dernier clown, la boucle est bouclée. »* Les yeux noirs disparaissent, la bouche se fend, Gougou éclate de rire.

En robe de danseuse bleu pâle, à cheval sur une fragile monture de bois enjuponnée ; en complet gris foncé, un chapeau sur la tête, échangeant au vol des assiettes avec l'ami Arlequin, Petit Gougou danse, tombe et rebondit, s'adresse à ses compères et provoque les rires. *« Ce n'est pas pour moi l'aboutissement d'un rêve*, dit-il, *mais plutôt la réalisation du désir de ceux qui avaient envie de me voir faire rire. »* Gougou sourit. *« Mais ça, on le comprend bien plus tard. »*

Le périphérique à nouveau. Alain est allé récupérer au garage sa vieille 2 CV rouge brinquebalante, en panne aussitôt qu'acquise, une semaine plus tôt. Une fin d'après-midi où pour la première fois de la journée il se repose un peu. Assis dans sa caravane, il attend ses stagiaires – Allemands, Anglais, Italiens, – venus pendant un mois dans ce coin perdu s'initier au monde de la balle. Ce soir, il leur montrera des films.

« J'ai fait une mauvaise chute, dit-il en se frottant le genou. *je vais me masser avec des orties fraîches, ça pique un peu, mais c'est radical ».* Il se souvient du temps où il n'était pas encore Petit Gougou. *« Je faisais du dessin aux Beaux-Arts, et ce qui m'intéressait, c'était l'anatomie appliquée à l'art. A l'époque, les modèles étaient figés, ils n'avaient pas le droit de bouger. J'ai été le premier modèle en mouvement. »* A l'ouverture de l'école d'Annie Fratellini, Alain a eu l'idée d'apprendre l'acrobatie pour mieux comprendre le fonctionnement des muscles. Il y a dix ans déjà. Il n'est jamais reparti.

CATHERINE HERZBERG.

FESTIVAL D'AVIGNON

KAROLE ARMITAGE AVEC L'OPÉRA DE PARIS

Je pense danse

Avec les Ballets de l'Opéra – dernière manifestation à la cour d'honneur d'Avignon – est venue Karole Armitage. Elle a créé une pièce pour vingt-six danseurs, et ça n'a pas été simple. D'abord la chorégraphie ne l'est pas : beaucoup d'enchaînements variés et simultanés. *« Et puis*, dit-elle avec un demi sourire, *je n'ai pas eu de chance, je suis tombée sur un moment de grèves. »*

Karole Armitage travaillant régulièrement à l'Opéra, les problèmes de grèves ne l'affolent plus : *« A New-York, je dois faire face à d'autres difficultés. A force, je deviens très calée pour tourner autour. »* Elle parle de son évolution.

« C'est toujours l'expérience de la vie qui m'entraîne. J'utilise l'éventail complet de ce que je connais. Connaissance personnelle, et celle de la danse. Récemment, je me suis intéressée au vocabulaire classique. Mais pour le transgresser, l'adapter à des rythmes inhabituels. J'aime combiner des formes opposées. Le corps, c'est limité : deux bras, deux jambes, des articulations, on fait avec ça...

» Quand je parle de classique, je pense à la technique, à Balanchine, à la manière dont il a développé la rapidité, à ce côté tranchant, que je cherche dans mes lignes, dans mes rythmes. A sa qualité d'intensité, à es ruptures, qui sont totalement de notre temps. Le classique c'est mon passé, le rock c'est ma génération, ça fait partie de notre façon de réfléchir.

» Je veux inclure toutes les expressions, sans hiérarchie de valeur, sans dire : le classique est plus noble que le pop, ou le contraire. C'est pour moi la manière d'exprimer la globalité d'une expérience vécue. De plus, je travaille avec des musiciens, des peintres qui ajoutent leurs propres complexités, leurs propres expériences. Je cherche à rendre compte de la masse d'informations brutes et culturelles des chocs émotionnels, je vais toujours vers le mélange du personnel et du social.

» Je ne regrette rien, j'organise un langage, qui est de la danse pure. La danse est un art autonome. Mes ballets ne sont pas narratifs, autour d'un thème, d'un sujet. C'est plus vaste. Si j'apprends l'histoire de ce type qui a massacré vingt et une personnes dans un Mac Donald, ça veut dire pour moi : la banalisation de la violence dans l'endroit le plus banal, complètement intégré au paysage américain...

» Je suis Américaine, vraiment. J'utilise les cultures de partout : d'Asie, d'Europe, mais mon esthétique a quelque chose de brutal... D'américain. J'aime chez les chorégraphes français la manière dont ils travaillent sur leurs bases nationales, j'aime cet esprit qui leur appartient en propre et qui a quelque chose à voir avec l'Europe. J'aime moins leur tendance à la théâtralisation. Moi, je pense danse. Je ne sais pas s'ils font un travail très approfondi sur le viscéral de rythme, sur l'espace.

» Leur statut est différent du nôtre. La plupart ont l'espoir d'obtenir des grands moyens, des lieux, des subventions. Aux Etats-Unis, tout est tellement improvisé, survivre est si difficile qu'on investit toute son énergie dans une chose, la chose qu'on est en train de faire. Nous n'avons pas de subventions, pas de structures, mais, en tout cas à New-York, le public a un œil très aigu. Il est sophistiqué, mais pas superficiel. Il connaît réellement. Un public aristocrate. Elitiste ? Peut-être, mais ouvert, très mêlé. Les places ne sont pas chères. Et puis les gens sont là. Vous avez Cunningham, vous savez quelles ont été ses difficultés, celles qu'il rencontre encore, ça rééquilibre. On n'a jamais l'impression d'avoir acquis une place. New-York est une ville qui bouge. Les gens s'en vont, s'en viennent, se renouvellent. Il y a toujours quelqu'un à convaincre. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.



PETITES NOUVELLES

■ **MORT DU BATTEUR MERZAK MOUTHANA. – Le batteur algérien Merzak Mouthana est mort dans la nuit du 29 au 30 juillet dans un accident de la route, près d'Auxerre. Il était âgé de trente-six ans.**

[Né à Alger en 1948, il s'était établi en France depuis quinze ans. Il avait joué avec Didier Levallet, Ambrose Jackson, Mike Zwerin, François Mechali, Michel Edelin, François Couturier, Richard Raux... Il venait d'enregistrer un duo, *Destinée*, avec Hervé Bourde. Il accompagnait depuis dix ans la danseuse Elsa Woliaston.]

■ **LE THEATRE DU PEUPLE DE BUSSANG : UNE TRADITION POPULAIRE. – Le théâtre du peuple de Bussang (Vosges), fondé en 1895 par le poète Maurice Pottecher, monte cette année la comédie de Labiche « *Un chapeau de paille d'Italie* », qui sera jouée dans le fameux Théâtre de bois, du 5 au 26 août. Comme aux origines, les comédiens restent des amateurs descendant des Bussenets des premières années et des amis du poète fondateur ; décors et costumes sont réalisés par les villageois.**

■ **RECTIFICATIF. – Dans l'article d'André Chastel sur les restaurations en Italie (*le Monde* du 12 juillet) s'est glissée une erreur regrettable : la chapelle Brancacci se trouve à l'église du Carmine de Florence et non à Santo-Spirito.**

THÉATRE

Les nominations dans les centres dramatiques nationaux

Le ministère, comme on l'attendait, vient de rendre public un certain nombre de nominations concernant la décentralisation dramatique.

Jacques Rosner succédera à Maurice Sarrazin au Grenier de Toulouse à partir du 1er janvier 1986. Alfredo Arias remplacera Gabriel Garran au Théâtre de la Commune d'Aubervilliers. Il entrera en fonction le 1er janvier 1985. Daniel Mesguich est nommé à la place de René Gonzalès au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis.

Comme il l'avait annoncé la semaine dernière (*le Monde* du 27 juillet) Youri Lioubimov prendrait la direction artistique de la Maison de la culture de Bobigny. Et Catherine Dasté succède à Philippe Adrien au Théâtre d'Ivry.

En ce qui concerne le Centre dramatique du Nord-Pas-de-Calais installé à Bethune, il passera désormais des conventions avec les villes de Maubeuge, de Boulogne, de Seclin et de Laon afin d'y assurer une présence régulière tout au long de l'année. Le contrat de Jean-Louis Martin Barbaz a été renouvelé pour trois ans.

Le Centre dramatique national des Pays de la Loire qui est le seul à ne disposer d'aucun théâtre ni d'aucune aide financière des collectivités locales, a décidé de suspendre son fonctionnement. Une enquête a été confiée à M. Philippe Coutant qui sera remise à la mi-février au ministère de la culture.

A Rennes, le Centre dramatique national de Bretagne reste sous la responsabilité de Dominique Quehec et de Guy Parigot jusqu'au 31 décembre 1985.

Deux mesures intéressent également les compagnies dramatiques indépendantes. La première est l'installation de Philippe Adrien au Théâtre de la Tempête, dirigé par Jacques Derlon. La seconde est une réforme du statut des compagnies « hors commission » qui complétera la politique d'attribution des subventions prise il y a quelques mois.

[Né à Lyon en 1936, Jacques Rosner a été l'assistant de Roger Planchon. De 1971 à 1974, il est directeur du Théâtre du Lambrequin (centre dramatique du Nord) et de 1974 à 1984 directeur du Conservatoire national d'art dramatique.

Né en 1944 à Buenos-Aires, Alfredo Arias est peintre et sculpteur de formation. Il fonde en 1969 le groupe TSE. Arrivé à Paris en 1966, le groupe TSE présente de nombreux spectacles *Dracula, Goddness, Aventuras*. Puis Copi confie à Arias sa pièce *Eva Péron*, en 1970. En 1977, c'est *Peines de cœur d'une chatte anglaise*.

Daniel Mesguich est né en 1952 à Alger, élève au Conservatoire d'art dramatique de Paris, y crée son premier spectacle *le Château*, d'après Kafka. Il fonde ensuite sa propre compagnie, le Théâtre du miroir, à laquelle il adjoint une école. En 1974, ses mises en scènes se succèdent. *Le Prince travesti, Britannicus, Andromaque, la Dévotion à la croix*. En 1983, il est nommé professeur au conservatoire national d'art dramatique de Paris. Il pousuit parallèlement une carrière cinématographique.

Catherine Dasté, née le 6 octobre 1929 à Beaune, est la petite fille de Jacques Copeau. De 1948 à 1952, elle est élève à l'Old Vic Theater School de Londres, puis à la Comédie de Saint-Etienne. A partir de 1952, elle se consacre à l'éducation dramatique en milieu scolaire et fonde en 1970 la Pomme verte à Sartrouville, qui deviendra le Centre dramatique national pour l'enfance et la jeunesse. En 1981, elle crée la compagnie Catherine Dasté, Théâtre de la Folie-Méricourt.]





SPECTACLES

théâtre

Les autres salles

ATELIER (606-49-24), 21 h : le Neveu de Rameau.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

DIX HEURES (606-07-48), 21 h : l'Ours ; 22 h : la Mouche et le Pantin.

ELDORADO (208-23-50), 20 h 30, L'Arlésienne.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18), 21 h : Chacun pour moi.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : Hiroshima, mon amour. II. 18 h 30 : la Voix humaine ; 20 h 15 : Journal intime de Sally Mara ; 22 h 15 : Du côté de chez Colette.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Œufs de l'autruche.

MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : Patatis et patatas.

ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.

RENAISSANCE (208-18-50), 20 h 45 : le Vison voyageur.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h 45 : Y'en a marr...ez vous.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 45 : le Bluffeur.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 21 h : Laissez chanter les clowns ; 22 h 15 : le Président.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Imprévu pour un privé ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Commissaire Magre, par G. Tournan.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 20 h 15 : J. Villeret ; 22 h 15 : Panique à Orly.

TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.

La danse

GYMNASE RONSARD (606-33-60), 20 h 30 : Jeune ballet classique.

Le music-hall

DAUNOU (261-69-14), 21 h : From Harlem to Broadway.

LUCERNAIRE (544-57-34), 21 h : J. Bourbon.

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (260-44-41), 22 h 30 : O. Piro, D. Arboleda, L. Cruz.

Opérettes

POTINIÈRE (266-44-16), 20 h 30 : le Roi-Cerf.

Les concerts

(Voir également Festival estival de Paris.)

Lucernaire, 19 h 45 : R. Sery (Bach, Mozart, Dvorak...).

Eglise Saint-Etienne-du-Mont, 21 h : Ensemble de Bonn (Vivaldi, Bach, Sarri...).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : J. Petters Swing Band and Dixie Five.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h : P. Blain.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Cl. Tissendier Sextet.

PHIL'ONE (776-44-26), 22 h 30 : 6th Continent.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : M. Saury Jazz Music.

TROIS MAILLETZ (354-00-79), 23 h : La Velle.

Festival estival de Paris

(549-14-83)

Eglise St-Séverin, 20 h 30 : Kronos Quartet (Schlthorpe, Ballif, Boulez...).

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, hommage à G. Morlay : Service de nuit, de J. Faurez ; 19 h, cinéma japonais, Tatoueur de Tokugawa : l'Enfer des tortures, de T. Ishii ; 21 h, l'Aventure de Madame Muir, de J. L. Mankiewicz.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, cinéma américain : Homer Comes Home, de J. Storm ; 17 h, cinéma japonais : le Clan Abe, de H. Kumagai ; 19 h, le Monstre, de Val Guest.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). V.f. : Parnassiens, 14e (329-83-11 ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LES ANNÉES DÉCLIC (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

BOUNTY V.o. : Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LES BRANCHÉS DU BAHUT (A., v.o.) : Paramount city triomphe, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

BUSH MAMA (A., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

CANNON BALL II (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gobelins, 13e (326-23-44) ; Convention, 15e (828-20-64).

CARMEN (Esp., v.o.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Calypso, 17e (380-03-11).

CARMEN (Fr.-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LE CHALLENGER (A.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA CLÉ (**) (It., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). V.f. : UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

LA CONDITION DE L'HOMME (Jap., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; George V, 8e (562-41-46).

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

DENT POUR DENT (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

LA DÉESSE (Indien, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

EMMANUELLE IV (**) (V. Ang., V.f.) : George-V 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; Escurial, 13e (707-28-04).

LES EXTERMINATEURS DE L'AN 3000 (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES



Jeudi 2 août

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

FOOTLOOSE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

FORT SAGANNE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

LA FRANCE INTERDITE (**) (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

HERCULE (A., V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

L'HOMME A FEMMES (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08). V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LADY LIBERTINE (*) (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LIQUID SKY (**) (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MARIA CHAPDELAINE (canadien) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16).

MISSION FINALE (A., v.o.) Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LE MYSTÈRE SILKWOOD (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

NEW-YORK 2 HEURES DU MATIN (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Colisée, 8e (359-29-46). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

NOTRE HISTOIRE (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).

PARIS VU PAR... (20 ans après) (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LA PIRATE (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Bergère, 9e (770-77-58).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

QUARTETTO BASILEUS (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SIGNE LASSITER (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (633-08-22) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles, L'empire contre-attaque : le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TOOTSIE (A., v.o. et v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UNDER FIRE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

VENDREDI 13, LE CHAPITRE FINAL (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93).

VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (722-69-23).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

XTRO (Angl., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Lumières, 9e (246-49-07) ; Images, 18e (522-47-94).

YENTL (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). – V. f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Denfert, 14e (321-41-01).

AMERICA AMERICA (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

L'AMANT DE LADY CHATTERLEY (Fr.-Brit., v.f.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (A., v.o.) : Boîte à films (Hsp), 17e (622-44-21).

ANTONIO DAS MORTES (Bré., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

LA BÊTE (Fr.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71). – V.f. : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

BLOW UP (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Am., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CONAN LE BARBARE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Gaumont Berlitz, 18e (742-60-33) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

CORRESPONDANT 17 (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Lincoln, 8e (359-36-14) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

DE L'OR EN BARRE (Ang., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES DIAMANTS SONT ÉTERNELS (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) – V. f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (233-56-70) ; Bastille, 11e (307-54-40).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (325-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

EL (Mex., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

L'ENIGME DE GASPARD HAUSER (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42).

ET LA TENDRESSE BORDEL No 2 (ex-ZIG-ZAG STORY) (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

L'ÉTRANGER (It.) : Logos 1, 5e (354-42-34).

EXCALIBUR (A., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Calypso (H. sp.) 17e (380-30-11).

LE FAUX COUPABLE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LA FILLE DE RYAN (Angl., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (329-44-40) ; George-V, 8e (562-41-46). – V. f. : Lumière, 9e (246-49-07).

FITZCARRALDO (All., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

FENETRE SUR COUR (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

FREAKS (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).

FURYO (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéo-stone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (H. sp.) (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

GLORIA (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

GUERRE ET PAIX (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

LES GUERRIERS DE LA NUIT (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26).

HISTOIRE DE PIERRA (It., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

L'HOMME DE LA RUE (Fr.) : Olympic, petite salle, 14e (545-35-38).

L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46).

LA HYÈNE INTRÉPIDE (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

IL BIDONE (It., v.o.) : St-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'INCONNU DU NORD-EXPRESS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LADY LOU (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).

LOLA (All., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

MAIS QUI A TUÉ HARRY ? (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

MANHATTAN (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (ex-LE BAL DES VAURIENS) (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; George-V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LES NUITS DE CABIRIA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

LA PLAGE DU DÉSIR (Brés., v.o.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).

PARIS VU PAR (1964, Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

RASHOMON (Jap., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Lincoln, 8e (359-36-14).

SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).

THE SERVANT (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch) (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

TRAQUENARD (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

LES TROIS LANCIERS DU BENGALE (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

UNE ÉTOILE EST NÉE (A., v.o.) (version intégrale) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

VICTOR VICTORIA (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).

LA VIE EST BELLE (Fr.) : Olympic, petite salle, 14e (545-35-38).

VIVRE ET LAISSER MOURIR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (536-10-96).

LE VOYEUR (Angl., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Balzac, 8e (561-10-60).

L'HOMME QUI RÉTRÉCIT (A., v.o.), Escurial, 13e (707-28-04), 20 h 45.

L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (Ang-A., v.o.), Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32), 22 h 30.

MORT A VENISE (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.

MISTER ARKADIN (A., v.o), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

POSSESSION (**) (Ang., v.o.) Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h + Grand Pavois, 15e (554-46-85), 22 h.

LE PONT DE LA RIVIÈRE KWAI (A., v.o.), Grand Pavois, 15e (554-46-85), 21 h.

SCARFACE (*) (A., v.o.), Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32), 19 h 45.

SÉRIE NOIRE (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 15.

LA TRAVIATA (It., v.o.), Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h 10 + Calypso, 17e (380-30-11), 19 h 20.

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 19 h 20.

VIVRE VITE (**) (Esp., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (805-51-33), 22 h.

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (*) (A., v.o.), Boîte à films, 17e (622-44-21), 21 h 30.

LES FILMS NOUVEAUX

LES AVENTURIERS DE LA SIERRA LEONE, film américain de Bob Schultz ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; UGC, Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

DE L'AUTRE COTÉ DE L'IMAGE, film français de Jean-François Laguionie ; La Pagode, 7e (705-12-15).

LE GANG DES BMX, film australien de Brian Trenchard-Smith ; v.o. : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES GUERRIERS DU BRONX No 2 (*), film américain d'Enzo G. Castellari ; v.o. : George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Lumières, 9e (246-49-07) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Images, 18e (522-47-94).

RÈGLEMENT DE COMPTES (*), film américain de Paul Aaron ; v.o. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; 3 Secrétan, 19e (241-77-99).

SHOKING ASIA (**), film allemand d'Emerson Fox ; v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; 3 Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (241-77-99).

Les festivals

MARX BROTHERS (v.o.), Action Ecoles, 5e (325-72-07) : Noix de coco.

CINÉ FANTASTIC (v.o.), Studio Alpha, 5e (354-39-47) : Allien (*).

COMÉDIES MUSICALES (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : la Veuve joyeuse.

L'ÉTÉ DES STARS : Dustin Hoffman, Rialto, 19e (607-87-61) : Kramer contre Kramer : les Chiens de paille (**) ; John and Mary.

HITCHCOCK, Action rive gauche, 5e (329-44-40) : les Oiseaux.

HITCHCOCK PÉRIODE ANGLAISE (v.o.), Studio Cujas, 5e (354-89-22) : Jeune et innocent.

FESTIVAL HUMPHREY BOGART (v.o.), Action Christine bis, 6e (325-47-46) : Bas les masques.

FESTIVAL OTTO PREMINGER, Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) : Laura ; la Rivière sans retour ; Carmen Jones ; Ambre.

METAL FICTION, FESTIVAL DU FUTUR, Balzac, 8e (561-10-60), jeu. : Le ciel peut attendre.

LES POLARS DE L'ÉTÉ (v.o.), Action Lafayette, 9e (329-79-89) : l'Inquiétante Dame en noir.

ERIC RHOMER : ELOGE A LA RIGUEUR, Denfert, 14e (321-41-01) : le Genou de Claire ; la Marquise d'O.

LE PARI DEPARDON, Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) : Reporters ; San Clemente ; Tchad-Yemen-Tibesti Too ; Faits divers ; Numéro zéro.

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO (*) (A., v.o.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 30.

CASANOVA (de Fellini) (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 15.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.), Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h 15.

LE CHATEAU DE L'ARAIGNÉE (Jap., v.o.), Saint-Lambert, 15e (532-91-68), 18 h 45.

LES CONTES D'HOFFMANN (A., v.o.), Epée de Bois, 5e (377-57-47), 18 h.

COUP DE TORCHON (Fr.), Grand Pavois, 15e (554-46-85), 20 h.

LA DAME DE SHANGAI (A., v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

LE DERNIER MÉTRO (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56), 20 h 15.

LA DÉESSE (Ind., v.o.), Olympic-Entrepôt, 14e (545-35-38), 18 h.

LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 18 h.

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 22 h.

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 2 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Jour J.
Emission de B. Otovic et M. Dokan, présentée par Jacques Dutronc et Françoise Hardy.
Avec A. Landers, J.-J. Goldman, J. Mas, Dalida...

21 h 35 Téléfilm : les Timides Aventures d'un laveur de carreaux.
D'après le roman de G. Michel. Réal. J. Brard, avec B. Brieux, P. Chesnay, C. Frot...
Gus est jeune, très jeune (dix-huit ans peut-être). Gus est seul, très seul, dans son triste petit studio ou derrière les vitres qu'il lave. Dans la froidure d'un mois de décembre, Paris est un village, à Belleville, dans les bars de quartier. Paris est néon blafard, sur les grands boulevards, dans les fast-foods ou les peep-shows. Dans la foule il passe inaperçu, Gus. Et pourtant, il voudrait briser sa solitude, faire des rencontres. Ce film, c'est l'histoire de carreaux qui volent en éclats et derrière lesquels Gus découvre la vitrine de la vie. Les femmes, l'amitié, la politique, la violence, l'amour, peut-être. Une histoire presque banale, où beaucoup de jeunes vont se retrouver et que Jean Brard a su traiter avec justesse et une pointe d'humour salutaire.

23 h 5 Journal.

23 h 30 Vivre en poésie.
Les grands initiés avec Michel Godin, Jean-Claude Leguem.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

SOIRÉE TCHÈQUE

20 h 35 Club des télévisions du monde : le Secret de la ville d'acier.
D'après le roman de J. Verne. Réal. L. Raza, avec J. Hanzlik, J. Vinkler, M. Ruzek...
A la fin du siècle dernier, deux familles qui se sont partagé un héritage considérable ont bâti de chaque côté d'un fleuve deux univers opposés. Le docteur Sarrazin a fait construire une ville paradisiaque pour cinquante mille habitants, alors que le professeur Janus a fait sortir de terre une cité industrielle austère. Le premier, qui voit les ressources minières de sa ville d'acier s'épuiser, convoite le sous-sol de l'autre. Les amateurs de Jules Verne ne seront pas déçus par ce téléfilm tchèque. Décors rétro et pourtant modernes, univers fantastique.

22 h 10 Divertissement : C.S.T. fantaisies.
Une sélection de spectacles proposée par la télévision tchèque.
Un cocktail fantaisie composé de pantomimes, de dessins animés, de théâtre (le Théâtre noir de Prague) et de parodie d'opéra. Plutôt drôle, souvent attendrissant, un peu long parfois, mais l'humour tchèque est plein de poésie.

23 h 15 Journal.

23 h 30 Bonsoir les clips.

0 h Jeux olympiques.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma 16 : le Marteau piqueur.
De C. Bitsch, avec S. Audran, P. Le Person, J.-M. Dupuis...
Alexandre mène sa petite vie de bourgeois ordinaire et tranquille jusqu'au jour où son usine est en passe d'être rachetée par un groupe américain. La famille se décompose.

22 h 5 Journal.

22 h 25 Histoire de l'art : le Déjeuner sur l'herbe.
Cette fois, le tableau de Manet, celui qui fit scandale.

23 h 40 Prélude à la nuit.
Sonate pour violon et piano nº 2, *de Georges Enesco, par Raphaël Oleg, au violon, et Pascal Dumay, au piano.*

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Dramatique : « Cinq jeunes filles de Venise », de Claude Delarue ; avec N. Nerval, J. Bollery, F. Maistre, M. Chevit...
22 h La criée aux contes autour du monde.
23 h Bestiaire : Le héron.
23 h 20 Musique limite.
23 h 40 Place des étoiles.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : œuvres de Chapi, Serrano, Breton, Gimenez, Torroba, Luna, Caballero, Soutullo/Vert par l'Orchestre symphonique de l'ORTF, dir. L. Garcia Navarro, sol. P. Domingo, ténor, V. Alonso, P. Perez Inigo, soprani.
22 h Les soirées de France-Musique : programme musical ; vers 23 h 10, La nuit des fées : œuvres de Purcell, Monteverdi, Fauré.

Vendredi 3 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 TF 1 Vision plus.
11 h 55 Quarante ans déjà.
12 h Jeux olympiques.
Résumé.
12 h 55 Consommer sans pépin.
13 h Journal.
13 h 30 Série : la Conquête de l'Ouest.
15 h 15 Santé sans nuages.
Emission de M. Morange. Nouvelle de la santé, médecine d'ailleurs, mots pour maux, le jardin de la santé.
16 h 30 Croque-vacances.
Dessins animés, variétés, infos-magazine, feuilleton.
17 h 55 Dessin animé : Chilly Willy.
18 h 5 Série : Votre auto a cent ans.
Dans le vent : le coach Peugeot transformable 402.
18 h 15 Contes à vivre debout.
Le rituel des vacances chez les Français.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Point : Prix vacances.
19 h 40 Jeux olympiques.
Résumé.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : les Cinglés du music-hall.
Emission de J.-C. Averty. De 1981 à 1984.
Les chansons de la fin du dix-neuvième siècle, sur fond d'images d'époque, affiches et cartes postales.
21 h 35 Bravos Festival.
Magazine de l'actualité culturelle des festivals, de J. Arthur et C. Garbisu.
Le Festival d'Aix-en-Provence (au Théâtre de l'Archevêché), les chorégies d'Orange (au Théâtre antique), Avignon, les Nuits de l'Estérel et autres festivals.
22 h 30 Temps X. : la quatrième dimension.
Emission d'I. et G. Bogdanoff.
La fusée transportant huit astronautes vient de s'écraser sur une planète inconnue.
23 h Journal.
23 h 15 Tympans fêlés.
Emission de J.-F. Bouquet.
Hard-rock, avec Verlom, Quiet Riot, Fast Way...

DEUXIÈME CHAINE : A 2

8 h Journal et météo (et à 12 h).
8 h 5 Jeux olympiques.
Résumé.
10 h 30 ANTIOPE.
12 h 5 Série : Les globe-trotters.
12 h 30 Feuilleton : les amours de la Belle Epoque.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Chaparral.
14 h 25 Sports été : Jeux olympiques.
18 h Récré A 2.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Naumachos.
Le Poisson maudit, de S. Carletti, M. de Rita et B. Vailati, réalisation B. Vailati, avec M. Adorf, A. Cantafora, N. Bernini...
Un vieux loup de mer italien se livre à des pêches d'un genre un peu particulier en compagnie d'un jeune plongeur érudit. Tout se prête à l'aventure (le cadre, le personnage de l'oncle Gino) sauf l'histoire qui tombe à l'eau dès qu'arrivent les personnages féminins. Une série qu'on retrouvera chaque vendredi jusqu'au 7 septembre.
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « L'avenir de la crise », sont invités : Jacques Attali (la Figure de Fraser), *Jean Boissonnat* (les Sept Crises 1973-1983), *Roger Martin* (Patron de droit divin...), *Alain Minc* (l'Avenir en face).
22 h 50 Journal.
23 h Ciné-été : les Fougères bleues.
Film français de Françoise Sagan (1975), avec F. Fabian, G. Segal, J.-M. Bory, C. Cellier, F. Perrin. (Rediffusion).
Un mari soupçonne brusquement sa femme de le tromper avec un ami qu'il emmène (accompagné de sa maîtresse du moment) passer un week-end en montagne. Les deux couples se trouvent face à face dans un chalet. Françoise Sagan a adapté et réalisé elle-même une de ses nouvelles. Elle aurait mieux fait de s'en tenir à la littérature.

0 h 10 Jeux olympiques.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 3 Jeu littéraire : Les mots en tête.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Un... deux... trois... écart.
La course landaise, seconde passion du rugbyman Albaladejo.
19 h 55 Dessin animé : L'inspecteur Gadget.
20 h 5 Les Jeux.
20 h 35 Vendredi : les Héros de la fête.
Magazine d'information d'André Campana.
Les héros de la fête, ce sont trois handicapés mentaux, sélectionnés aux Jeux nationaux du sport adapté et propulsés dans le monde du rêve américain aux Jeux olympiques de Baton-Rouge en Louisiane, kermesse géante où 96000 spectateurs acclament plus de 4000 handicapés venus du monde entier. Lionel Rotcage et Michael Gudayer ont suivi et montré plus particulièrement trois des Français choisis à Roanne. Un reportage tonique, utile, chaleureux.
21 h 30 Série : Mazarin.
De P. Moinot, réal. P. Cardinal, avec F. Périer, M. Sarcey.
Condé commence à accumuler tous les pouvoirs tandis que Mazarin travaille en secret à l'isoler... Série historique dans le style désormais classique de la télévision.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Histoire de l'art : la Dame de Brassempouy.
Une petite statuette en ivoire qui a quelque 25 000 ans.
22 h 50 Prélude à la nuit.
Ouverture de Poète et Paysan, *de Franz von Suppe, par l'Orchestre symphonique de la Bayerische Rundfunk, dirigé par Sir Georg Solti.*

FRANCE-CULTURE

7 h Cinq regards sur la société d'aujourd'hui.
8 h Pages entomologiques de Jean-Henri Fabre.
9 h 5 Un métier comme art : le fontainier.
10 h Histoire de la piraterie.
11 h Musique : l'Ailleurs.
12 h Panorama.
13 h 30 Feuilleton : « Aimé de son concierge ».
14 h Les cultures face aux vertiges de la technique.
15 h 3 Embarquement immédiat : le Grand Nord.
15 h 30 Musique : les aventures de Gédéon Dugenou.
16 h 30 Promenades ethnologiques en France : l'instituteur de Talairan.
17 h 30 Entretiens - Arts plastiques : Mayo ou le bonheur par petites touches.
18 h La deuxième guerre mondiale : le conflit sino-japonais 1931-1941.
19 h 30 Itinéraires de la solitude féminine.
20 h Blaise Cendrars, poète intercontinental.
20 h 30 L'opérette, c'est la fête : *La Chauve-Souris*, de Johann Strauss, par l'orchestre RIAS de Berlin, dir. F. Fricsay.
22 h 30 La criée aux contes autour du monde.
23 h Bestiaire : le hanneton.
23 h 20 Musique limite.
23 h 40 Place des étoiles.

FRANCE-MUSIQUE

2 h Les nuits de France-Musique.
7 h 7 Petit matin : œuvres de Beethoven, Ravel, Tchaïkovski.
9 h 3 Atelier de musique : Arc-et-Senans, août 1983.
12 h 5 Concert : œuvres de Bach, Schedl, Mendelssohn, Reger, par Edgar Krapp, orgue.
13 h 40 Hamac.
14 h 4 Repères contemporains.
15 h Carte blanche à « Corelli and Co. ».
18 h 5 L'Héritage d'Arthur Schnabel : œuvres de Beethoven.
19 h Le temps du jazz : Tropicana.
20 h Avant-concert : Extraits de *Miroirs, de Ravel.*
20 h 20 Concert : *Rondes de printemps*, de Debussy ; *Concerto pour violoncelle et orchestre en si mineur, Symphonie nº 3 en la mineur*, de Mendelssohn, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. H. Zender, sol. B. Pergamentschikow, violoncelle.
22 h 15 Les soirées de France-Musique : œuvres de Haydn, Schumann, Mozart, Beethoven, Schubert, Wagner ; à 1 h, Musiques traditionnelles des Dakotas du Montana (Sioux).

● Les Nouvelles : *les négociations continuent jusqu'à lundi.* — Le comité d'entreprise de l'hebdomadaire *Les Nouvelles*, qui devait se prononcer jeudi 2 août sur les licenciements envisagés (61 personnes sur 72), dans la perspective d'une transformation du journal en mensuel, bénéficie d'un délai supplémentaire, jusqu'à lundi prochain, pour donner sa réponse. Les négociations se poursuivent donc. M. Jean-François Khan, qui prépare le lancement de son hebdomadaire *l'Événement du jeudi* pour le 8 novembre, se rendra à la rédaction des *Nouvelles*, vendredi 3 août.

INFORMATIONS

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 3767

HORIZONTALEMENT

I. Bruits que font les sommiers. — II. Aime bien être chatouillé quand il est propre. Ne veut connaître que le père. — III. Certains sont dans le fond. Resterait baba s'il n'y avait plus de crème. — IV. Préposition. Donnent souvent lieu à un voyage. Matière pour boucher. — V. Mis au courant. Son esprit est de mauvais goût. Garnit des côtes. Interjection. — VI. Paresseux. Cherches à pincer. Point de départ. — VII. Parfois au bout du compte. Est souvent sur la planche. Semblable. — VIII. Des gens qui voudraient qu'il y ait des boucheries partout. — IX. Une manche. Pas unies. — X. Devenir très coulant. De vrais rapaces. — XI. Peut vider le magasin. Fixa un œil. — XII. Un service. Un agrément en Italie. Un homme qui travaille à l'étranger. — XIII. Vieille vache. Direction. Est parfois tendre. Ile. — XIV. La moitié *de rien. Fera du nouveau.* Peut se faire traiter de limace. — XV. Qui n'ont rien coûté. Où l'on ne voit que du bleu, par exemple. Un grand mouvement.

VERTICALEMENT

1. N'est pas cité. Instrument pour couper des tissus. — 2. Mot qui peut désigner la croupe. Petit morceau. — 3. N'est vraiment pas un agrément. Quand on l'entend, on ne fume pas. — 4. Même pas culottée. En France. Danse quand il est petit. Démonstratif. — 5. Sur la Bidassoa. On sort parfois pour le prendre. Une grosse tranche. — 6. Pâle quand il est vieux. Susceptibles d'être accueillis par des éclats. — 7. Caractère qu'on peut attribuer à ceux qui sont très chatouilleux. — 8. Préposition. Soutirés. Deuxième d'une série. Peut courir dans les prés. — 9. En Angleterre, nom qu'on donne à une souris. Signe particulier. Voiture à cheval. — 10. Dans un alphabet étranger. Peut être abandonnée par celui qu'on envoie au diable. — 11. Est parfois très chou. Un peu mineure, autrefois. Jadis, faisait très sale. — 12. Un homme qui connaît le métier. Parle haut et fort. — 13. A l'habitude de se découvrir quand il est triste. Comme des jeux anciens. N'a pas un grand lit. — 14. Pays. Sorte de tramail. — 15. Complètement détruits. Protège une couche.

Solution du problème nº 3766

Horizontalement

I. Collation. — II. Odéon. Np. — III. Leclanché. — IV. Luton. Ri. — V. Are. Arête. — VI. Ursidés. — VII. Tare. Busc. — VIII. Si. Ol. — IX. Chéquier. — X. Oh. Nuit. — XI. Pactise.

Verticalement

1. Collants. OP. — 2. Odeur. Aïcha. — 3. Lecteur. — 4. Lolo. Récent. — 5. Ananas. Qui ? — 6. Ribouis. — 7. Incrédulité. — 8. Ophites. — 9. Escorte.

GUY BROUTY.

LE CARNET DU Monde

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean-Claude AMBROSINI,

survenu à Saint-Mandé (Val-de-Marne), dans sa soixante-neuvième année.

Une cérémonie religieuse aura lieu en la petite chapelle de l'hôpital d'instructions des armées Bégin, le vendredi 3 août 1984, à 9 heures.

Une messe sera célébrée en l'église de Portiragnes (Hérault), où l'on se réunira le mardi 7 août, à 11 heures, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

Famille Ambrosini,
La Tour Saint-André,
34420 Portiragnes.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mlle Arlette BLANQUET,
assistante du pasteur
chargé des relations œcuméniques
pour le Conseil des églises luthériennes
et réformées en France
jusqu'en 1983,

survenu le mardi 31 juillet 1984 à Paris, dans sa soixante-sixième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 7 août, à 10 h 30, en l'église réformée d'Auteuil, 53, rue Erlanger, Paris-16e.

De la part de sa tante,
Ses cousins Wintergerst, Schrumpf, Le Renard,
Des familles alliées
Et de tous ses fidèles amis,

« Je suis le chemin, la vérité, la vie. »
(Jean, XIV, 6.)

Ni fleurs ni couronnes.
Wintergerst, 8, rue Monbel,
75017 Paris.
Schrumpf, 19, parc de Béarn,
92210 Saint-Cloud.
Le Renard, 22 « La Roseraie »,
78000 Versailles.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean-Louis COURTECUISSE,

survenu le 30 juillet 1984, dans sa trente-deuxième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 3 août, à 10 h 45, en la collégiale Saint-Martin de Montmorency, où l'on se réunira.

De la part de
Mme Jean-Louis Courtecuisse,
son épouse,
Eric,
son fils,
M. et Mme Jean Courtecuisse,
ses parents,
M. Jacques Isle de Beauchaine,
son beau-père,
Mme Fernand Cappelle,
M. Victor Courtecuisse,
ses grands-parents,
Ses frères, sœur, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces
Et toute la famille.
L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale.

1, rue Emmanuel-Chauvière,
75015 Paris.
44, boulevard Clemenceau,
95160 Montmorency.

— Mme François Durnerin,
Matthieu et Lucie,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. François DURNERIN,

survenu le 31 juillet 1984, dans sa quarante-sixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 3 août, à 15 h 30, en l'église Notre-Dame de Saint-Mandé.

Ni fleurs ni couronnes, mais des dons pour la recherche médicale.

12, rue Jolly,
94160 Saint-Mandé.

— Mme Georges Dussine,
Le docteur et Mme Gilbert Werdenschlag
et leurs enfants,
Mme Danielle Dussine,
M. et Mme Marcel Dussine,
M. et Mme Roger Dussine,
M. et Mme Jacques Dussine,
Les familles Pesenti, Lachassagne, Cronier, Le Loup, Le Mao, Panisset et Dussine

ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges DUSSINE,

directeur honoraire
à la Banque de France,
chevalier
de l'ordre national du Mérite,
chevalier
de l'Ordre national du Mali,

survenu le 1er août 1984, dans sa soixante-cinquième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 3 août 1984, à 15 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste, 158, avenue Charles-de Gaulle, à Neuilly, sa paroisse, où l'on se réunira.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, rue du Centre,
92200 Neuilly.

— Le président
Et les membres du conseil d'administration de la Caisse primaire d'assurance maladie de Paris,
La direction générale de la Caisse d'assurance maladie de Paris,

ont le regret de faire part du décès de

M. Marius LECHAT,

officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
chevalier du Mérite social,
chevalier
du Mérite industriel et commercial,
président honoraire
du conseil d'administration
de l'ex-Caisse primaire centrale
d'assurance maladie
de la région parisienne,

survenu le 28 juillet 1984.

Les obsèques auront lieu le 6 août 1984, à 10 h 30, en l'église Saint-Joseph-l'Artisan, 214, rue La Fayette, Paris-10e.

Les présidents,
Les membres du conseil d'administration,
La direction et le personnel de la Caisse nationale de compensation des cotisations de Sécurité sociale des voyageurs, représentants et placiers de commerce à cartes multiples (CCVRP),

ont le triste regret d'annoncer le décès de leur président d'honneur,

M. Marius LECHAT,

officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,

survenu le 28 juillet 1984, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 6 août, à 10 h 30, en l'église Saint-Joseph-l'Artisan, 214, rue La Fayette, Paris-10e.

CCVRP,
7 et 9, rue Frédérick-Lemaître,
75971 Paris Cedex 20.

— Mme Merzer,
sa mère,
Esther Merzer,
sa femme,
Daphna,
sa fille,
Richard,
son frère,
Les familles Merzer et Ornez,
Sa famille et tous ses amis,
ont la douleur d'annoncer la mort de

Jonathan MERZER,

à l'âge de quarante-huit ans.

L'enterrement aura lieu vendredi matin au kibboutz Ein-Hahoresch en Israël.

Merzer,
54, rue Chalom-Aleichem,
Tel-Aviv 63344.

— M. et Mme Jean-Jacques Chevron,
Nicolas, Pascale et Emmanuel Chevron,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Robert Bourdier,
sa sœur,
M. et Mme Jean-Pierre Galtier
et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Galtier
et leurs enfants,
Mme Jacques Lederlin.
M. et Mme Jacques Blouzon
et leurs enfants,
M. et Mme Willi Huza
et leur fille,
Ses neveux et cousins,
Mlle Hélène Chollet,
Les familles parentes, alliées et amies
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Geneviève SARRADE,

survenu à l'île Maurice, le 27 juillet 1984, dans sa soixante-treizième année.

Les obsèques seront célébrées le lundi 6 août 1984, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris-16e.

L'incinération et l'inhumation auront lieu, ensuite, dans l'intimité de la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

39, rue Raynouard,
75016 Paris.

Anniversaires

— Une pieuse pensée est demandée pour le

**capitaine de corvette
G.-M. CHARRIÈRE (C.R.).**

Pour le dix-huitième anniversaire de son rappel à Dieu.
64500 Ciboure, 3 août.

— Il y a dix ans nous quittait notre très cher

Bucum CRESTINU.

Mme Pauline Crestinu,
Docteur Jacques Crestinu
Et toute la famille.

« SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 2 août à 0 heure et le vendredi 3 août à 24 heures.

La dépression qui s'installe sur les îles Britanniques dirige de l'air chaud des Canaries à l'Europe occidentale. Les perturbations circuleront sur une moitié nord-ouest de la France.

Vendredi. Sur les régions méditerranéennes, l'est des Pyrénées, le sud et l'est du Massif Central, dans la région Rhône-Alpes, le Jura et les Vosges, le temps sera beau, largement ensoleillé. Il fera chaud : de 16 à 20 degrés en début de journée. L'après-midi, les températures atteindront souvent de 27 à 30 degrés, dépassant même 30 degrés en de nombreux endroits.

Sur la moitié nord-ouest de la France, les températures seront clémentes mais le ciel sera chargé avec de la pluie. L'après-midi, les pluies se renforceront en prenant un caractère orageux des Pyrénées occidentales à l'ouest du Massif Central. Un ciel capricieux avec quelques éclaircies, mais toujours des menaces d'averses, s'établiront sur la Bretagne et le Cotentin. Le vent de sud-ouest sera modéré à assez fort.

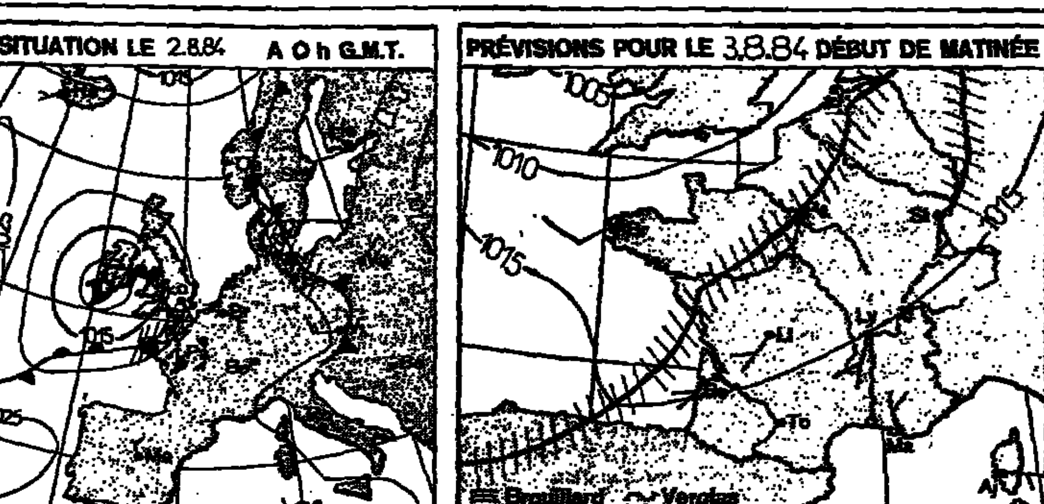
Les températures, voisines de 15 à 18 degrés en fin de nuit, atteindront l'après-midi de 21 à 22 degrés sur l'Ouest, de 23 à 25 degrés sur le Nord et le Centre et de 24 à 27 degrés sur le Sud-Ouest.

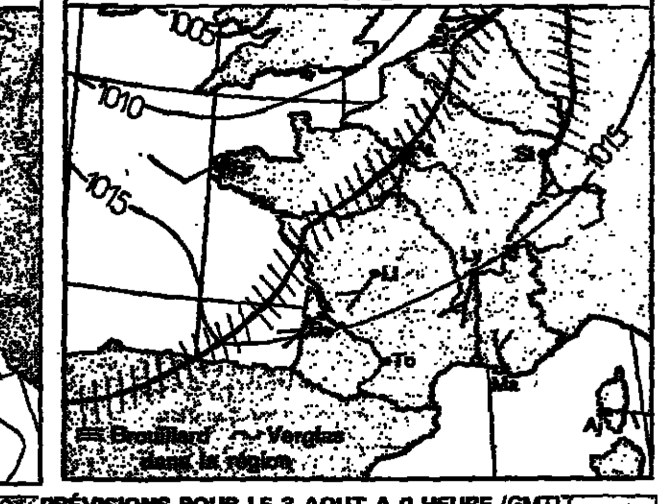
La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 2 août à 8 heures, de 1019,4 millibars, soit 764,6 millimètres de mercure.

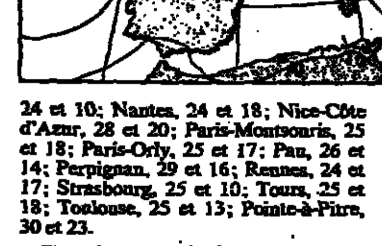
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 1er août; le second le minimum de la nuit du 1er au 2 août) : Ajaccio, 29 et 18 degrés ; Biarritz, 27 et 15; Bordeaux, 26 et 14; Bourges, 24 et 15; Brest, 20 et 15; Caen, 24 et 17; Cherbourg, 21 et 15; Clermont-Ferrand, 24 et 11; Dijon, 24 et 12; Grenoble-St-M.-H., 26 et 13; Grenoble-St-Geoirs, 24 et 11; Lille, 24 et 13; Lyon, 24 et 12; Marseille-Marignane, 29 et 17; Nancy, 24 et 10; Nantes, 24 et 18; Nice-Côte d'Azur, 28 et 20; Paris-Montsouris, 25 et 18; Paris-Orly, 25 et 17; Pau, 26 et 14; Perpignan, 29 et 16; Rennes, 24 et 17; Strasbourg, 25 et 10; Tours, 25 et 18; Toulouse, 25 et 13; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

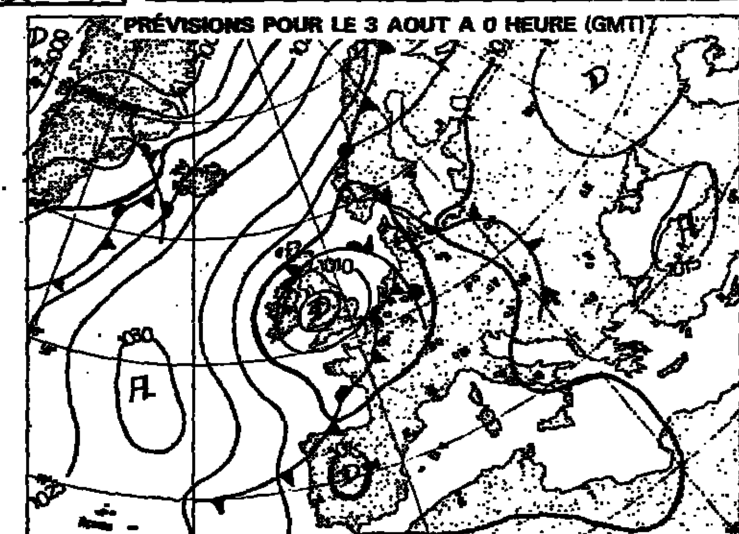
Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 17 degrés; Amsterdam, 22 et 10; Athènes, 30 et 18; Berlin, 27 et 15; Bonn, 22 et 10; Bruxelles, 24 et 14; Le Caire, 32 (maxi); îles Canaries, 27 et 21; Copenhague, 25 et 16; Dakar, 33 et 22; Djerba, 36 et 21; Genève, 25 et 10; Istanbul, 26 et 17; Jérusalem, 26 et 17; Lisbonne, 31 et 17; Londres, 25 et 15; Luxembourg, 23 et 11; Madrid, 32 et 14; Moscou, 20 et 13; Nairobi, 22 et 8; New-York, 32 et 21; Palma-de-Majorque, 31 et 14; Rio-de-Janeiro, 28 et 20; Rome, 31 et 20; Stockholm, 25 et 12; Tozeur, 36 et 24; Tunis, 34 et 21.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)







PARIS EN VISITES

SAMEDI 4 AOUT

« Les appartements de la duchesse de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Legrégeois.

« L'Institut et le pont des Arts », 15 heures, 23, quai Conti, Mlle Oswald.

« Le Musée Marmottan », 15 heures, 2, rue Boilly, M. Serres (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le Musée de l'Orangerie », 14 heures (Académie internationale des Arts et Lettres).

« Notre-Dame », 15 heures, métro Cité (Arcus).

« Le Louvre : dessin et science XVIIe et XVIIIe siècles », 14 heures, 50, Pavillon de Flore (L'Art pour tous) ;

« Cités d'artistes et jardins de Montmartre », 15 heures, métro Abbesses, Marion Ragueneau.

« L'Île de la Cité », 15 heures, 24, place Dauphine, B. Czarny.

« Musée Bourdelle », 15 heures, 16, rue Antoine-Bourdelle, Anne Ferrand.

« L'Hôtel de Sens », 15 heures, 1, rue du Figuier, M. Boulo.

« Les Templiers et le quartier du Temple », 10 h 30, métro Temple.

« Les salons de l'Hôtel de Lassay », 15 heures, 128, rue de l'Université, P.-Y. Jaslet.

« L'Opéra », 14 h 30, devant l'Opéra.

« Le Marais illuminé », 21 heures, métro Pont-Marie, Mme Lasnier.

« Saint-Etienne-du-Mont, son quartier », 15 heures, parvis de l'église (Lutèce-visites).

« La Seine et ses ponts », 15 heures, 6, rue Saint-Martin (Paris autrefois).

« La place des Vosges », 15 heures, 6, place des Vosges (Paris et son histoire).

« La rue Montorgueil et l'ancienne cour des miracles », 15 heures, métro Sentier (Résurrection du passé).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiées au *Journal officiel* du jeudi 2 août :

DES LOIS

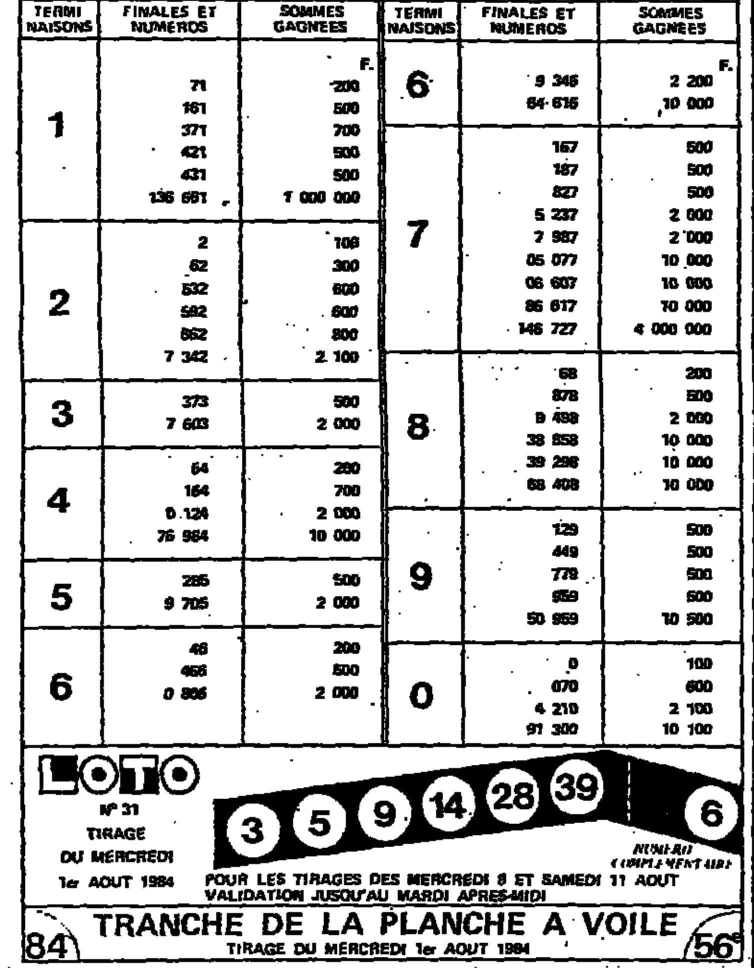
- Relative au contrôle des structures des exploitations agricoles et au statut du fermage.
- Modifiant la loi du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle et relative à certaines dispositions applicables aux services de communication audiovisuelle soumis à autorisation.
- Relative à l'exploitation des services de radiotélévision mis à la disposition du public sur un réseau câblé.

EN BREF

EXPOSITION

LA NOUVELLE ATHÈNES A PARIS. – George Sand, Frédéric Chopin, Delacroix, les ombres du Tout-Paris romantique hanteront durant l'été un charmant petit hôtel Restauration entouré d'un jardin, dans le IXe arrondissement. Le musée Renan-Scheffer, dernier-né des musées municipaux, présente en effet une exposition sur la « Nouvelle Athènes », nom donné à ce coin de la capitale qui fut le quartier résidentiel des jeunes turcs du mouvement romantique.

★ « La Nouvelle Athènes : le quartier Saint-Georges de Louis XV à Napoléon III », musée Renan-Scheffer, 16, rue Chaptal, 75009 Paris, tél : (1) 874-95-38. Exposition ouverte jusqu'au 21 octobre tous les jours de 10 heures à 17 h 30, sauf le lundi et le 15 août.



loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER. TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES (F.)
1	71	200
	161	500
	371	700
	421	500
	431	500
	136 661	1 000 000
2	2	100
	62	300
	532	600
	592	600
	852	800
	7 342	2 100
3	373	500
	7 603	2 000
4	64	200
	164	700
	0 124	2 000
	76 984	10 000
5	285	500
	9 705	2 000
6	46	200
	466	500
	0 806	2 000

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES (F.)
6	9 346	2 200
	84 616	10 000
7	167	500
	187	500
	827	500
	5 237	2 000
	7 987	2 000
	05 077	10 000
	06 607	10 000
	86 617	10 000
	146 727	4 000 000
8	68	200
	878	500
	9 498	2 000
	38 858	10 000
	39 298	10 000
	68 408	10 000
9	129	500
	449	500
	779	500
	959	500
	50 959	10 500
0	0	100
	070	600
	4 210	2 100
	91 300	10 100

LOTO Nº 31 TIRAGE DU MERCREDI 1er AOUT 1984

3 5 9 14 28 39 – 6 NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 8 ET SAMEDI 11 AOUT VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

84 TRANCHE DE LA PLANCHE A VOILE 56e

TIRAGE DU MERCREDI 1er AOUT 1984

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

Finales et numéros	Les sommes à payer sont indiquées tous cumuls compris pour un billet entier
0	Tous les billets terminés par 0 gagnent 100 F dans toutes les séries
3	Tous les billets terminés par 3 gagnent 100 F dans toutes les séries
74	Tous les billets terminés par 47 gagnent 200 F dans toutes les séries Tous les billets terminés par 74 gagnent 400 F dans toutes les séries

Finales	Numéros gagnants dans toutes les séries										Sommes gagnées (F)
990	0099	1099	2099	3099	4099	5099	6099	7099	8099	9099	800
	0909	1909	2909	3909	4909	5909	6909	7909	8909	9909	800
	0990	1990	2990	3990	4990	5990	6990	7990	8990	9990	4 500

Finales	Numéros gagnants	Série 12 (F)	Autres séries (F)	Numéros gagnants	Série 12 (F)	Autres séries (F)
5264	2456	5 000	500	5246	5 000	500
	2465	5 000	500	5264	1 500 000	15 000
	2546	5 000	500	5426	5 000	500
	2564	5 000	500	5462	5 000	500
	2645	5 000	500	5624	5 000	500
	2654	5 000	500	5642	5 000	500
	4256	5 000	500	6245	5 000	500
	4265	5 000	500	6254	5 000	500
	4526	5 000	500	6425	5 000	500
	4562	5 000	500	6452	5 000	500
	4625	5 000	500	6524	5 000	500
	4652	5 000	500	6542	5 000	500

Finales	Numéros gagnants	Série 15 (F)	Autres séries (F)	Numéros gagnants	Série 15 (F)	Autres séries (F)
4716	1467	10 000	1 000	6147	10 200	1 200
	1476	10 000	1 000	6174	10 400	1 400
	1647	10 200	1 200	6417	10 000	1 000
	1674	10 400	1 400	6471	10 000	1 000
	1746	10 000	1 000	6714	10 000	1 000
	1764	10 000	1 000	6741	10 000	1 000
	4167	10 000	1 000	7146	10 000	1 000
	4176	10 000	1 000	7164	10 000	1 000
	4617	10 000	1 000	7416	10 000	1 000
	4671	10 000	1 000	7461	10 000	1 000
	4716	4 000 000	40 000	7614	10 000	1 000
	4761	10 000	1 000	7641	10 000	1 000

84 ARLEQUIN 57e

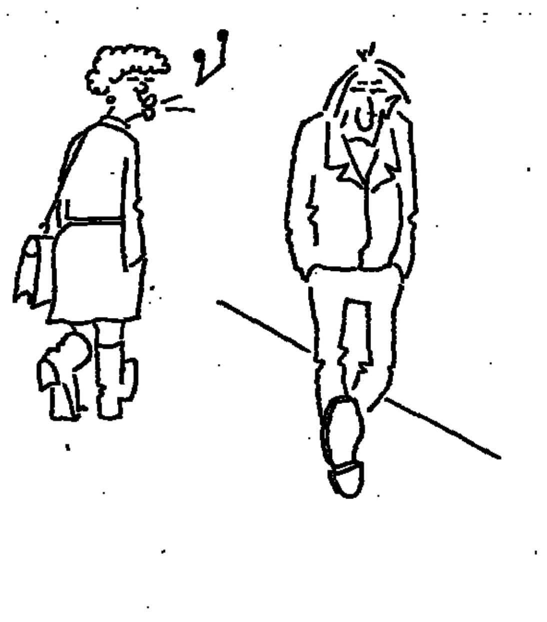
ÉTÉ

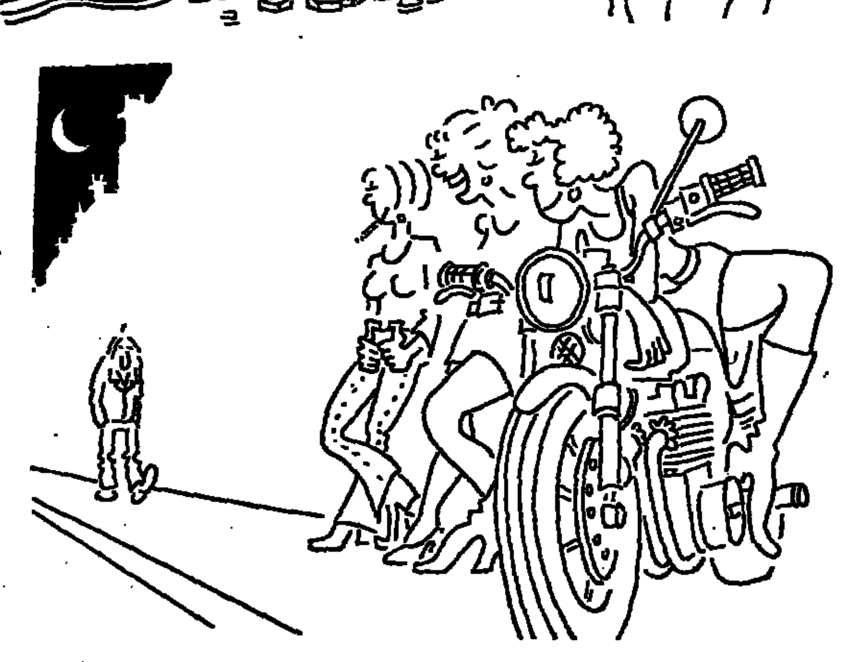
Histoire d'Amour par konk

Résumé. – D'homme-jouet (voir un chapitre précédent)... Mais voyons plutôt ce que serait notre vie si les choses n'allaient pas dans le bons sens, celui qu'a si bien tracé notre société.

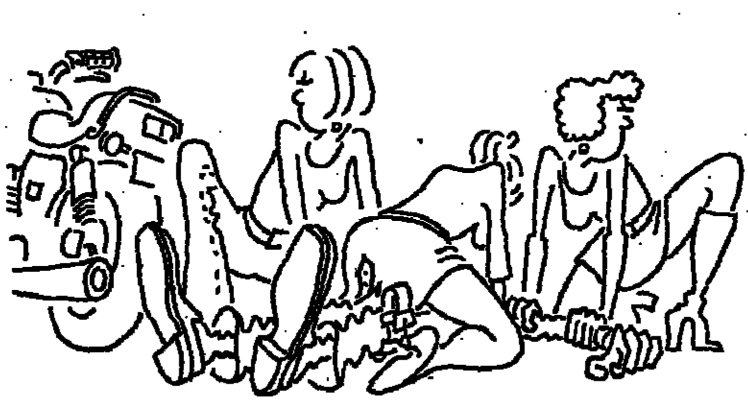
***NDLR :** Bien entendu, nous ne reprenons pas à notre compte les élucubrations prétendument prophétiques de notre héros, prompt à semer l'inquiétude parmi les plus fragiles d'entre nous. Et nous nous surprenons même à nous dire : ce serait juste retour des choses d'ici bas.*

POUR ELLE JE N'ETAIS PLUS QU'UN "HOMME-OBJET"











(A suivre.)

Le Monde

économie

ÉTRANGER

APRÈS DE LONGS MOIS DE NÉGOCIATIONS

Le FMI octroie au Portugal un prêt de 55 millions de dollars

De notre correspondant

Lisbonne. — Le Fonds monétaire international a approuvé, mardi 31 juillet, une nouvelle version de la lettre d'intention signée par le gouvernement portugais l'été dernier. Il avait été décidé à l'époque que des négociations auraient lieu dès le début de l'année 1984, afin d'ajuster les objectifs fixés par le gouvernement portugais aux résultats obtenus au cours du dernier trimestre de l'année précédente.

Des difficultés, notamment pour ce qui est de la structure financière du secteur public, ont pourtant fait traîner ces négociations. Aussi, ce n'est qu'à la fin du mois de juin que les délégations du Fonds et de la Banque du Portugal, dirigées respectivement par Mmes Teresa Ter-Minassian et Teodora Cardoso, ont achevé leurs travaux.

Parallèlement à l'annonce de sa décision, l'administration du FMI a débloqué 55,3 millions de dollars correspondant à la dernière tranche du prêt qui avait été accordé au Portugal, tandis qu'à Lisbonne, le ministre des finances signait un nouvel emprunt de 400 millions de dollars, consenti par un consortium de vingt-six banques internationales.

« *Cette opération*, a déclaré le ministre portugais, *illustre la confiance de la communauté financière internationale dans l'effort que nous menons en vue du redressement de notre économie.* » D'après M. Ernani Lopes, les résultats obtenus en 1983 « *ont largement dépassé les prévisions* » : le déficit de la balance des transactions courantes est ainsi passé de 3,2 milliards de dollars (13,2 % du PIB) en décembre 1982 à 1,7 milliard (7,4 % du PIB) douze mois plus tard.

Une inflation encore très forte

Les chiffres déjà disponibles pour les cinq premiers mois de l'année en cours donnent également aux autorités de Lisbonne des raisons de satisfaction. De janvier à mai 1984, le total des importations a baissé, par rapport à la même période de l'année précédente, de 10,5 %, alors que les exportations ont augmenté de 8,5 %. Ainsi, le taux de couverture s'est considérablement amélioré : 51 % en mai 1983 et 62 % en mai 1984.

Avec le nouvel emprunt, la dette extérieure portugaise approchera les 15 milliards de dollars. Son financement est en partie assuré par les réserves en or. Celles-ci, qui se montaient à 750 tonnes en 1977, ne dépassent pas aujourd'hui les 600 tonnes.

Les résultats de la politique menée par le cabinet présidé par M. Soares contre l'inflation semblent, en revanche, bien moins favorables. En dépit de quelques déclarations faisant état d'un ralentissement de la hausse des prix, il est fort probable que l'inflation, à la fin de 1984, sera largement supérieure à l'objectif officiellement fixé qui était de 23 %.

Selon le ministère des finances, les salaires n'augmenteront pas en moyenne de plus de 20 %, ce qui laisse supposer une détérioration du pouvoir d'achat d'environ 10 %. Ce fait, associé à l'habitude prise par de nombreux chefs d'entreprises qui ne paient plus les salaires (cent cinquante mille ouvriers seraient actuellement dans une telle situation), provoque, surtout dans la banlieue industrielle de Lisbonne, une vague de mécontentements que les propos optimistes des autorités ne parviennenent naturellement pas à dissiper.

JOSÉ REBELLO.

Ouverture à Vienne de la conférence de l'ONUDI

PEUT-ON ACCÉLÉRER L'INDUSTRIALISATION DU TIERS-MONDE ?

Vienne *(AFP)*. — La conférence générale de l'ONU pour le développement industriel (ONUDI) s'est ouverte le 2 août à Vienne en présence des délégués de cent trente-cinq pays. Pendant les dix-sept jours que doit durer cette conférence — la seule grande réunion Nord-Sud de l'année — les pays du tiers-monde vont tenter une nouvelle fois de persuader les pays industrialisés d'accroître leurs investissements et d'ouvrir davantage leurs frontières aux pays du Sud.

Les pays en voie de développement (PVD) comptent en effet sur une reprise de la production industrielle et des exportations pour sortir de la crise de l'endettement qu'ils connaissent. Cet endettement, selon les dernières estimations du Fonds monétaire international, s'élève à 711 milliards de dollars en 1984.

De nombreux pays, en Amérique latine comme en Afrique, ont vu leur situation économique régresser, si bien que l'ONUDI estime maintenant qu'il serait déjà satisfaisant que la part des PVD dans la production industrielle mondiale passe de 11,9 % en 1983 à 15 % en 2000. Or, en 1975, la conférence de l'ONUDI, à Lima, avait fixé un objectif de 25 %. C'est dire l'état d'esprit qui règne dans la capitale autrichienne à l'ouverture des travaux de la conférence.

Le syndicat des mineurs refuse de se soumettre à la condamnation de la Haute Cour

De notre correspondant

Londres. — Comme ses dirigeants l'avaient laissé entendre, l'Union nationale des mineurs (NUM) a refusé de payer l'amende à laquelle avait été condamnée, au début de la semaine, sa section régionale du sud du Pays de Galles pour l'action de certains des adhérents de celle-ci dans les piquets de grève (*le Monde* du 1er août). La NUM refuse ainsi délibérément de se soumettre aux exigences des nouvelles lois que le gouvernement de Mme Thatcher a fait adopter en 1980 et 1982 pour limiter l'activité des syndicats.

A l'échéance du délai fixé par la Haute Cour, les magistrats ont ordonné, mercredi 1er août, la saisie des fonds que détient la section régionale de la NUM et qui sont évalués à près de 600 000 francs. Plusieurs centaines de mineurs se sont aussitôt rassemblés au siège de l'organisation à Pontypridd, localité proche de Cardiff. « *Nous ne reviendrons pas en arrière, nous ne nous rendrons pas...* », a déclaré solennellement le président de la section, et les militants se sont retranchés dans le bâtiment dont ils ont barricadé les entrées pour empêcher la venue éventuelle des agents désignés par la justice.

Mais il n'y a pas eu d'incident, car cette manifestation avait un caractère symbolique. En effet, ainsi qu'on le souligne dans les milieux judiciaires, l'exécution de la décision de la cour ne nécessite pas de perquisition dans les locaux syndicaux. Les investigations se font essentiellement dans les banques où sont déposés les fonds recherchés. Cette opération prendra plusieurs jours, et, jeudi matin, on ne savait pas encore si le syndicat, conformément à son intention, était parvenu à disperser une partie de ces sommes afin de les soustraire à la saisie, une initiative qui paraît assez vaine au regard des experts, étant donnés les pouvoirs étendus dont sont investis les enquêteurs.

Le problème principal dans cette affaire n'est cependant pas là. Les dirigeants de la NUM s'attendent de toute façon à être privés d'une partie des ressourves qui leur permet de financer la poursuite de la grève, d'autant que d'autres plaintes pourraient bientôt s'ajouter à celle qui vient de donner lieu à cette condamnation. C'est pourquoi M. Arthur Scargill, le président national de la NUM, a réuni, au cours de la soirée de mercredi, des personnalités proches de ses positions au sein de la Confédération des syndicats britanniques, le TUC. M. Scargill confirme ainsi qu'il veut vaincre les *réticences des dirigeants du TUC* pour que cette organisation accorde enfin à la NUM un soutien « total » et pas seulement financier.

FRANCIS CORNU.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **M. Bernasconi chez M. Fabius.** — M. René Bernasconi, président de la confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME), a estimé, mercredi 1er août, à l'issue d'un entretien avec le premier ministre, M. Laurent Fabius, qu'il « *devait avouer qu'il y avait un changement avec les dialogues précédents* ». M. Bernasconi a cependant ajouté, à sa sortie de l'hôtel Matignon, qu'il jugerait le nouveau gouvernement sur ses actes.

Étranger

ÉTATS-UNIS

● **Baisse des commandes industrielles.** — Les commandes industrielles aux Etats-Unis ont baissé de 1,4 % en juin. Elles avaient augmenté de 2,1 % en mai, après une diminution de 3,4 % en avril. Le recul enregistré en juin est favorablement accueilli par les experts, qui y voient un signe supplémentaire du tassement de l'activité économique, une surchauffe risquant de provoquer de nouvelles hausses des taux d'intérêt.

Finances

● **Les réserves de change de la France.** — A la fin du mois de juin, les avoirs officiels de change s'élevaient à 438 978 millions de francs, en augmentation de 2 210 millions de francs par rapport au mois de mai. Les avoirs en or représentaient 258 217 millions, ceux en devises 86 272 millions, ceux en ECU 79 433 millions, et les créances sur le FMI 15 056 millions de francs.

Social

● **La CGT réclame une mise à niveau immédiate des traitements des fonctionnaires.** — Reçue le 1er août par M. Jean Le Garrec, dans le cadre de la série d'entretiens souhaitée par le nouveau secrétaire d'Etat à la fonction publique avec les organisations syndicales, la délégation de l'Union générale des fédérations de fonctionnaires CGT, conduite par sa secrétaire générale, Mme Thérèse Hirszberg, a réclamé « *une remise à niveau immédiate des traitements des fonctionnaires sur les prix* » avant même les négociations salariales dont elle souhaite l'ouverture « *la plus rapide possible* ».

Ce réajustement des salaires, qui prendrait en compte le décalage intervenu entre l'augmentation de 1 % au 1er avril dernier et la hausse des prix pendant le premier semestre et depuis la fin juin, devrait être de l'ordre de 3 %, selon la CGT.

La veille, déjà, la FEN avait demandé une revalorisation de 2 % (*le Monde* du 2 août). Le 2 août, M. Le Garrec devait s'entretenir avec les représentants de la CFDT, de la CGC, de la CFTC et des autonomes.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	8,8960	8,8980	− 10	+ 10	− 50	− 10	− 140	0
$ can.	6,8137	6,8168	− 70	− 39	− 158	− 112	− 398	− 270
Yen (100)	3,6384	3,6408	+ 171	+ 184	+ 313	+ 334	+ 995	+ 1062
DM	3,0679	3,0702	+ 153	+ 165	+ 303	+ 333	+ 830	+ 892
Florin	2,7148	2,7161	+ 119	+ 129	+ 238	+ 254	+ 666	+ 717
F.B. (100)	15,1757	15,1830	− 4	+ 69	− 8	+ 113	+ 282	+ 598
F.S.	3,6207	3,6230	+ 208	+ 225	+ 416	+ 442	+ 1226	+ 1302
L (1 000)	4,9938	4,9958	− 134	− 109	− 296	− 253	− 951	− 834
£	11,6449	11,6537	− 75	− 31	− 154	− 75	− 139	− 89

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	11 5/8	11 3/4	11 1/2	11 5/8	11 5/8	11 3/4	12 1/16	12 3/16
DM	5 1/4	5 3/8	5 3/8	5 1/2	5 9/16	5 11/16	6 1/4	6 3/8
Florin	5 7/8	6 1/8	6 1/8	6 1/4	6 1/4	6 3/8	6 13/16	6 15/16
F.B. (100)	10 1/2	11 1/2	11	11 1/2	11 1/8	11 5/8	11 1/4	11 3/4
F.S.	3 1/8	3 3/8	4 11/16	4 13/16	4 3/4	4 7/8	5	5 1/8
L (1 000)	13 7/8	14 7/8	14 1/4	14 3/4	14 3/8	14 7/8	15 1/2	15 7/8
£	11 3/4	12	12 3/16	12 5/16	12 5/16	12 3/8	12 1/8	12 1/4
F. franç.	11 5/16	11 9/16	11 3/8	11 5/8	11 5/8	11 13/16	12 5/8	13 13/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SOCIAL

Le tribunal d'Annecy confie la gestion de Fusalp à une société créée par ses cadres

De notre correspondant

Albertville. — A la fin des années 70, lorsqu'elle était encore le numéro uUn français du vêtement de sports d'hiver, la société Fusalp employait, dans ses cinq usines savoyardes, 1 200 salariés. La fermeture d'une de ses unités de production à Moutiers (Savoie), puis la réduction des effectifs de ses centres d'Annecy, d'Albertville et de Saint-Jean-de-Maurienne portaient, en novembre 1983, à 546 le nombre de ses employés.

Propriété d'Empain-Schneider depuis 1971, Fusalp fut cédée en 1982 au groupe du Refuge — une association confessionnelle, — qui tente depuis lors un difficile sauvetage. Il essaie notamment de redorer le blason d'une marque autrefois prestigieuse mais qui s'était lancée dans la distribution de masse alors que le créneau de la marque était, à l'origine, celui des magasins de sports, des stations et des grandes villes pourvoyeuses de skieurs.

Afin d'adapter la capacité de production de l'entreprise à un marché plus restreint, le Refuge décidait, à la fin de l'année 1983, de fermer l'usine d'Albertville qui employait cent quatre-vingt-onze ouvrières. Depuis le 11 janvier 1984, les salariées de Fusalp occupent l'atelier de stockage d'Albertville et assurent, selon la CFDT, le « *gardiennage* » d'un stock de vêtements de sports d'hiver évalué à environ 20 millions de francs.

Depuis six mois, les élus locaux, toutes tendances politiques confondues, les syndicats, le Refuge, le Comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI) essaient de dénouer les écheveaux d'un dossier extrêmement complexe en raison notamment de la très grande dispersion des sites de production et de l'enjeu économique que représente Fusalp pour les vallées des Alpes du Nord qui manquent cruellement d'emplois industriels.

Finalement, le tribunal d'Annecy, était appelé à statuer sur les propositions de relance de Fusalp, a décidé, le 31 juillet, de confier la gestion de l'entreprise à une société créée spécialement à cet effet par les cadres de Fusalp. *Ceux-ci* prévoient de replier sur le seul site d'Annecy la production de Fusalp et de ne réembaucher qu'une centaine de personnes dans une usine qui sera construite par la ville d'Annecy. Cette dernière recevra en échange les actifs immobiliers que Fusalp possède à proximité du centre de la ville.

« *Le tribunal n'a pas osé prononcer la liquidation des biens de la société. Cette décision aurait fait beaucoup trop de bruit. Les juges ont préféré une liquidation lente de Fusalp* », clame le responsable syndical CFDT d'Albertville, M. Jean-François Fontanet. Avec les personnels « sécurité » d'Albertville et de Saint-Jean-de-Maurienne, son organisation a engagé aussitôt une procédure d'opposition contre le jugement du tribunal d'Annecy. Ni le temps, ni les vacances, ni la chaleur lourde qui règne en ce moment sur les Alpes n'ont, apparemment, émoussé la combativité des ouvrières de Fusalp, décidées à protéger coûte que coûte leur ultime arme : un volumineux stock de vêtements, qui risquent cependant de se démoder très vite.

CLAUDE FRANCILLON.

AFFAIRES

Technip obtient un contrat de 3,5 milliards de francs en Irak

Technip, une des plus grandes sociétés françaises d'ingénierie, a remporté le contrat de construction d'une rafinerie de lubrifiants en Irak. La signature de ce contrat de 395,5 millions de dollars (près de 3,5 milliards de francs) qui sera partagé avec le groupe italien Technipetrol, a été obtenue lors de la visite de Mme Cresson à Bagdad, qui s'est achevée le 31 juillet.

Pour Technip, en difficultés financières (le groupe a perdu 182 millions de francs l'an passé, et envisage 760 suppressions d'emplois), et après la perte, il y a quelques semaines, d'un contrat en Thaïlande, il s'agit d'un « *ballon d'oxygène* » bienvenu.

Le ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, qui souhaitait privilégier les secteurs de l'ingénierie et des travaux publics lors de sa visite, a par ailleurs obtenu un règlement des différends *portant sur deux contrats en cours*, l'aéroport Saddam Hussein et l'autoroute Bagdad-Bassorah.

L'aéroport, contrat signé en mai 1979, de 3 milliards de francs, et partagé à égalité entre les entreprises françaises Spie et Fougerolles, est pratiquement achevé. Mais, pour des raisons multiples, notamment financières (de paiement, de dépassement des devis...), les Irakiens tardaient à en « *prendre réception* ». Mme Cresson s'est entendue avec les autorités politiques pour que cela se fasse « *rapidement* ».

Quant à l'autoroute, contrat signé au début 1980 de 1,9 milliard de francs et remporté par l'entreprise Dragages et travaux publics (DTP), il a été convenu d'en arrêter la construction, les Irakiens n'ayant plus assez de moyens financiers.

Sur le plan pétrolier, les négociations se poursuivent « *sur des bases purement commerciales* », affirme-t-on dans l'entourage du ministre, entre l'Irak et les deux compagnies françaises, Elf et Total. Le contrat de livraison de 80 000 barils/jour (400 000 tonnes/an) de brut irakien, conclu l'an passé, à l'initiative des pouvoirs publics afin de donner les moyens à Bagdad d'acheter à la France des équipements militaires, a expiré le 30 juin. Les deux compagnies françaises ont déposé des propositions pour un renouvellement de ce contrat sur des bases plus favorables : elles demandent notamment une modification de la formule de calcul du prix du brut : dans le contrat initial, ce prix était basé à 55 % sur les cours officiels et à 45 % sur les cours du marché libre, au jour le jour.

Elf et Total seraient apparemment prêtes à accroître éventuellement le niveau de leurs enlèvements si l'Irak acceptait une formule faisant plus largement référence aux cours du marché libre (actuellement inférieurs de plusieurs dollars au prix officiel). Les autorités irakiennes, après avoir vainement tenté de placer les négociations au plan gouvernemental, n'ont pas encore donné de réponse aux compagnies françaises. Elles ont pour ce faire encore quelques semaines : les quantités en jeu ne correspondent qu'à quelques cargaisons par an, l'arrêt des enlèvements français depuis juin reste purement formel.

Les entreprises françaises seraient également intéressées par les projets de construction d'oléoducs envisagés par l'Irak, afin d'obtenir de nouveaux débouchés, soit par le port jordanien D'Akaba, soit par le terminal saoudien de Yambu, soit par la Turquie. Le premier projet aurait déjà reçu des promesses de financement de l'Eximbank américaine (à hauteur de 500 millions de dollars) à condition que des firmes américaines obtiennent la majeure partie des contrats. La participation de groupes français ne paraît toutefois pas exclue. L'ensemble de ces projets reste néanmoins encore à l'étude, l'Irak n'ayant pas les moyens de mener de front les trois chantiers.

● ERRATUM. — Une erreur de transmission nous a fait écrire dans l'article « Risque de crise sur le pétrole » (nos éditions du 1er août) : « *le Qatar, non membre de l'OPEP* ». Il fallait lire : « *le Qatar, membre de l'OPEP* »

Creusot-Loire : le nouveau schéma industriel se dessine

Le règlement du dossier Creusot-Loire semble en bonne voie, les difficultés qui sont triples, industrielles, juridiques et sociales, s'applanissent peu à peu.

Le ministère du redéploiement industriel et du commerce extérieur et les « repreneurs » (essentiellement Framatome, Fives Cail Babcok et Usinor) ont *grosso-modo* arrêté le « périmètre » des activités qu'ils reprendront. N'en feraient pas partie Pinguely, Carel-Fouché, Delattre-Levivier, Instruments-SA, Martin SMFI, la construction de matériels d'imprimerie à Nantes et bien entendu Phœnix Steel. Pour toutes ces activités, l'on cherche des solutions particulières.

Pinguely (trois cents personnes, travaux publics) pose un problème particulier dans la mesure où cette usine de Saint-Chamond travaille pour l'armée. Du fait de ses graves difficultés liées à l'effondrement du marché des travaux publics, les repreneurs ne souhaitent pas l'acquérir. On cherche donc une solution avec le ministère de la défense.

Carel-Fouché est liée à la division traction du Creusot et il faudra, à terme, trouver une solution globale. Jeumont-Schneider est intéressée par cette activité en bonne situation, aussi les pouvoirs publics essaient de « pousser » l'entreprise ANF (Ateliers du Nord de la France), partie prenante du GIE franco-rail, à faire une proposition concurrente de celle du groupe Schneider. En dépôt de bilan depuis le 26 juillet, Carel-Fouché doit voir rapidement son horizon s'éclaircir sous peine de devoir réviser le contrat du métro de New-York.

Pour Delattre-Levivier, les pouvoirs publics estiment que sa situation est meilleure qu'on ne l'a cru. La trésorerie semble suffisante pour tenir assez de temps pour trouver une solution. Il en est de même pour Instruments-SA, Martin et SMFI qui, plus ou moins équilibrés, peuvent vivre de façon autonome, au moins dans une première période.

Trois ou quatre propositions étrangères ont été reçues pour l'activité de construction de matériel d'imprimerie, provenant notamment de Marinoni et d'entreprises allemandes. Le dossier est ici délicat puisque Creusot-Loire était la dernière entreprise française de ce secteur.

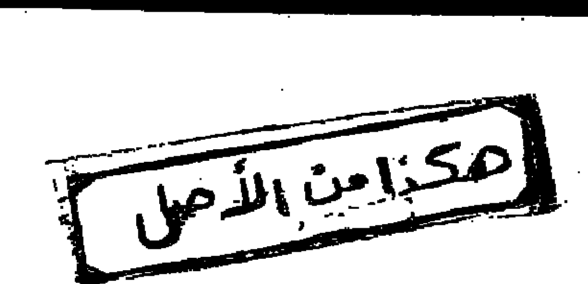
Ce schéma, qui peut être encore légèrement modifié, devrait faire l'objet de la lettre d'intention que les repreneurs déposeront au tribunal de commerce en fin de semaine ou au début de l'autre. D'ici là, il faudra déterminer le nombre d'emplois qui seront maintenus et le financement nécessaire (deux problèmes liés), et changer la structure juridique de Framatome. Les pouvoir publics devront aussi fixer les aides sociales qui accompagneront les suppressions d'emplois.

E. L. B.

QUAND M. REAGAN INTERVIENT DANS UNE NÉGOCIATION SOCIALE...

Fait tout à fait inhabituel dans la vie sociale américaine : le président Ronald Reagan est intervenu dans les négociations salariales engagées depuis le 23 juillet chez General Motors et Ford (*le Monde* du 24 juillet). Dans une interview à la télévision de Detroit, le 31 juillet, M. Reagan a invité le syndicat de l'automobile UAW à « *faire preuve de modération* » dans ses revendications, de telle sorte que la reprise de l'économie américaine ne soit pas compromise.

Cette déclaration du président des Etats-Unis a provoqué une levée de boucliers dans le camp syndical. L'AFL-CIO a répliqué qu'il s'agissait « *clairement d'une prise de position en faveur de la direction* ». Déjà, il y a quelques jours, M. Owen Bieber, président de l'UAW, avait accusé l'administration Reagan de « *chantage* » en raison de déclarations officielles indiquant que, si les prochains contrats salariaux n'étaient pas suffisamment modérés, les quotas imposés aux importations d'automobiles japonaises pourraient être levés. Cette polémique doit être resituée dans la campagne électorale américaine, l'AFL-CIO soutenant depuis l'origine le candidat démocrate M. Walter Mondale.



MARCHÉS FINANCIERS

NEW-YORK

Une très vigoureuse reprise

Tant de fois déçus, les espoirs d'une reprise à Wall Street seraient-ils en train de se confirmer ? Bien des professionnels se frottaient les yeux mercredi autour du Big Board pour vérifier s'ils ne rêvaient pas. Une très vigoureuse reprise s'est en effet produite comme le marché n'en avait pas connue depuis longtemps. Sur l'impulsion donnée par les valeurs de haute technologie, favorisées par l'adoption au Sénat d'une loi autorisant les entreprises à engager des recherches en commun, les cours bondissaient littéralement, et, à la clôture, l'indice des industrielles enregistrait à 1 134,60 une hausse de 19,32 points, la plus forte depuis celle de 22,75 points survenue le 18 juin dernier. Le compartiment des automobiles s'est distingué et même les pétroles, très lourds ces derniers temps, se sont redressés. Le bilan de la journée a été à la hauteur de cette performance. Sur 1976 valeurs traitées, 1 361 ont monté, 303 ont baissé et 312 n'ont pas varié. Phénomène significatif : l'activité s'est accrue de plus de 40 % avec 127,52 millions de titres échangés contre 86,91 millions.

D'après les informations recueillies dans les travées, les caisses de retraite se seraient portées massivement acheteuses dans l'espoir que le ralentissement de l'expansion économique favorise une détente des taux. Les dernières nouvelles sur la baisse des commandes industrielles et des dépenses de construction en juin ont renforcé la conviction générale que l'état de surchauffe était dépassé.

Selon un analyste réputé, le marché a désormais tous les atouts en main, y compris d'abondantes liquidités, pour s'engager dans une grande campagne estivale.

VALEURS	Cours du 31 juillet	Cours du 1er août
Alcoa	31 3/8	31 1/2
A.T.T.	17 3/4	17 7/8
Boeing	48 7/8	48
Chase Manhattan Bank	36	36 7/8
Du Pont de Nemours	44 1/4	45 1/2
Eastman Kodak	73 7/8	74 1/2
Exxon	38 3/8	38 7/8
Ford	39 3/8	40 1/2
General Electric	52 3/8	53 3/8
General Foods	55 1/2	56 1/8
General Motors	69 1/4	70
Goodyear	24	24 5/8
I.B.M.	110 5/8	112 7/8
I.T.T.	23 7/8	24 1/2
Mobil Oil	23 1/2	24 5/8
Pfizer	32 1/4	33 1/2
Schlumberger	39 5/8	41 1/2
Texaco	32 1/8	32 5/8
U.A.L. Inc.	37 3/4	38 3/8
Union Carbide	50 3/4	50 1/8
U.S. Steel	22 1/4	23
Westinghouse	22 1/8	23
Xerox Corp.	33 3/4	35 1/4

PARIS, 1er août

Légère amélioration

Le mois d'août calendaire n'a pas trop mal commencé à la Bourse de Paris. Après deux jours de baisse, une amélioration s'est produite mercredi. Oh ! bien timide quand même, puisque, à la clôture, l'indicateur instantané n'enregistrait qu'une avance de 0,23 %. Le mouvement de reprise, il est vrai, a été très sélectif. En outre, les courants d'échanges, déjà très maigres ces derniers jours, ne se sont guère étoffés. Il reste que, autour de la corbeille, le sentiment n'était pas mauvais. La meilleure allure de Wall Street a fait relativement bonne impression, mais elle n'a pas, il s'en faut de loin, vaincu les réticences. « Vous êtes dynamique ? », demandait un professionnel à un gérant de portefeuille. « Oh que non ! » lui répondait l'autre. Les boursiers prenaient le temps de plaisanter et un coteur arrivé sur le groupe « B » en arborant un superbe « nœud pap. » fut salué par des ovations. Malgré New-York, l'environnement international n'incite toujours pas à prendre des initiatives. Désœuvré ? Le marché ne l'est pas encore vraiment. Mais il faudrait peu de chose pour le pousser à l'oisiveté. Quelques « belles américaines » se sont détachées (Lafarge, Club Méditerranée, Martell, Pernod), des « espoirs » aussi (CSF, Peugeot, Michelin) et quelques « outsiders » (le Printemps et Dassault). En revanche, le bâtiment et les travaux publics se sont alourdis.

La devise-titre a faiblement réagi à la hausse du dollar et s'est échangée entre 9,67 F et 9,76 F contre 9,63 F/9,71 F.

L'or a baissé à Londres : 337,35 dollars l'once contre 342,35 dollars la veille.

Il n'a guère varié à Paris, où le lingot s'est établi à 97 200 F (après 97 050 F) contre 97 300 F.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

NESTLÉ. – Le chiffre d'affaires du premier groupe industriel suisse a augmenté de 9,8 % pour le premier semestre 1984 par rapport à la période correspondante de 1983 en s'élevant à 14,8 milliards de francs suisses.

Selon ses dirigeants, la reprise de la croissance économique en Asie et aux États-Unis « *soutient la bonne marche des affaires dans ces régions* ». En Amérique latine, les ventes de Nestlé sont satisfaisantes « *en dépit d'une réduction du pouvoir d'achat* ». En Europe, note-t-on encore chez Nestlé, les ventes progressent légèrement, tandis qu'en Afrique il existe toujours des obstacles aux importations « *mis en place par certains pays* ». Dans l'ensemble, les investissements engagés ces dernières années commencent à produire leurs effets. En conséquence, le groupe s'attend à clore l'exercice 1984 avec un « *bénéfice net consolidé satisfaisant* ».

En 1983, Nestlé avait réalisé un chiffre d'affaires de 27,94 milliards de francs suisses. Son bénéfice s'était élevé à 1,26 milliard de francs suisses, en progression de 14,8 %.

CHARGEURS SA. – *Erratum* : dans l'information récemment publiée (*le Monde* du 1er août) sur la diversification du groupe, il fallait lire au début du second paragraphe : « *D'autre part, deux prises de participation ont été effectuées par des filiales...* ».

BRIDGESTONE. – Le fabricant de pneus japonais annonce pour le semestre achevé le 30 juin une augmentation de 23,2 % de son bénéfice net : 8,44 milliards de yens contre 6,85 milliards. Le résultat d'exploitation atteint 15,53 milliards de yens (+28,9 %) pour un chiffre d'affaires de 265,75 milliards de yens (+10,4 %). Le dividende intérimaire est maintenu à 5 yens.

IMASCO. – Pour le second trimestre, le bénéfice net de cette société canadienne augmente de 18 % pour atteindre 51,94 millions de dollars canadiens. Le chiffre d'affaires est de 1,71 milliard de dollars (canadiens) contre 1,29 milliard.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	31 juillet	1er août
Valeurs françaises	105	105,6
Valeurs étrangères	98,4	98,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	31 juillet	1er août
Indice général	157,2	157,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 2 août .... 12 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	1er août	2 août
1 dollar (en yens)	245,90	244,30

BOURSE DE PARIS — Comptant — 1er AOUT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	25 55	2 608
5 %	39 90	2 500
3 % amort. 45-54	71	0 008
Emp. 7 % 1973	9075	..
Emp. 8,80 % 77	116	1 712
8,80 % 78/93	90 65	0 584
8,80 % 78/86	93 20	5 626
10,80 % 79/94	93 30	9 826
13,25 % 80/90	101 42	2 178
13,80 % 80/87	102 80	10 972
13,80 % 81/99	101 70	7 541
16,75 % 81/87	108 80	14 965
16,20 % 82/90	111 97	8 941
16 % juin 82	112 05	2 367
E.D.F. 7,8 % 61	138 10	8 046
E.D.F. 14,5 % 80-92	101 50	2 324
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	102 42	1 133
CNB Paribas	102 85	1 133
CNB Suez	102 65	1 139
CNI janv. 82	102 30	1 133

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	45	44
A.G.F. (St Cent.)	390	390
A.G.P. Vie	5400	5420
Agr. Inc. Madag.	72	....
Amrep	76	89
André Roudière	138	137
Applic. Hydraul.	303	310
Arbel	30	29
Artois	516	515
At. Ch. Loire	10 60	10 20 o
Ausedat-Rey	41 10	....
Bain C. Monaco	86 30	85 10
Banania	448	435
Banque Hypoth. Eur.	257	258
Blanzy-Ouest	328	324
B.N.P. Intercontin.	130	130
Bénédictine	1695	1680
Bon-Marché	131	130
Borie	....	....
Bras. Glac. Int.	795	800
Cafl	439	445
Cambodge	240	240
C.A.M.E.	104	104
Campenon Bern.	160	165
Caout. Padang	384 80	389 20
Carbone-Lorraine	74 30	74 40
Carnaud S.A.	186	189
Caves Roquefort	910	910
C.E.G.Frig.	274	274
C.E.M.	38 60	35 30 o
Centen. Blanzy	892	881
Centrest (Ny)	100	100
Cerabati	66	35 60 o
C.F.F. Ferrailles	241	236 20
C.F.S.	715	....
C.G.I.B.	118	....
C.G.V.	117	....
Chambon (M.)	405	406
Chambourcy (M.)	811	....
Champex (Ny)	102	....
Chim. Gde Paroisse	88	87 90
C.I. Maritime	447	432
Citram (B)	127	130
Clause	535	530
Cofradel (Ly)	420	....
Cogifi	242 50	243 10
Cosiphos	171 10	174 90
Comp. Lyon-Alem.	220	215
Concorde (La)	280	281 50
C.M.P.	12	12 50
Conte S.A. (Li)	44 30	44 30
Crédit (C.F.B.)	185	....
Créd. Gén. Ind.	477	475
Cr. Universel (Cie)	495	....
Créditel	124	124
Darblay S.A.	240	....
Darty Act. d. p.	765	761
De Dietrich	385	376
Degremont	120	117
Delalande S.A.	650	680
Delmas-Vieljeux	711	730
Dév. Rég. P.d.C (Li)	119	....
Didot-Bottin	600	600
Dist. Indochine	484 10	....
Drag. Trav. Pub.	157 50	162
Duc-Lamothe	145	....
Eaux Bass. Vichy	1630	1640
Eaux Vittel	965	1000
Ecco	2470	2470
Economats Centre	445	446
Electro-Banque	239	245
Electro-Financ.	478	477
Elf-Antargaz	182	179
E.L.M. Leblanc	780	....
Emaill-Bretagne	127	126
Entrepôts Paris	243 10	243 10
Epargne (B)	1018	1005
Epargne de France	310	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Escaut-Meuse	380	380
Eurocom	800	800
Europ. Accumul.	28	29
Eternit	344	347 50
Félix Potin	1200	1208
Ferm. Vichy (Ly)	111 90	....
Finalens	96	98
FIPP	133	130 50
Fimc	265 50	268
Focep (Chât. eau)	1000	1000
Foncière (Cie)	248	249
Fonc. Agache-W.	185	198 20 d
Fonc. Lyonnaise	1770	1770
Foncina	181	171
Forges Strasbourg	150	151
Foraster	1150	1125
Fougerolle	53 50	53 80
France I.A.R.D.	103	105
France (La)	689	722
Frankel	199 80	....
Fromageries Bel	730	730
From. Paul Renard	368 90	....
GAN	704	704
Gaumont	504	503
Gaz et Eaux	1255	1270
Gerry S.A.	285	280
Genvrain	110	....
Gér. Arm. Hold.	25	25
Gerland (Ly)	450	445
Gévelot	260 10	270 40
Gr. Fin. Constr.	210 60	212
Gds Moul. Corbeil	81	82
Gds Moul. Paris	300	300
Groupe Victoire	780	780
G. Transp. Ind.	176	181
Hutchinson	217 20	208 50
Hydro-Energie	200	....
Hydroc. St-Denis	43 10	43 50
Immindo S.A.	217	209
Immoinvest	165 80	165 10
Immobail	348	348
Immobanque	521	....
Immob. Marseille	2200	2202
Immofice	410	416
Industrielle Cie	915	880
Invest. (Sté Cent.)	908	944
Jaeger	13 60	14
Lafitte-Bail	328	332
Lambert Frères	46	45
Lampes	117 50	121
La Brosse-Dupont	105	100 80
Lille-Bonnières	281	271
Locabail Immob.	514	510
Loca-Expansion	220	215
Locafinancière	288	283
Locatel	328	326
Lordex (Ny)	108	....
Louvre	445	441
Luchaire S.A.	280	267 50
Machines Bull	34 75	35 95
Magasins Uniprix	56	55
Magnant S.A.	77	....
Maritimes Part.	147	143
Marocaine Cie	38 70	42 70
Métal Déployé	309	....
M. H.	101 20	105
Mic	....	....
Mors	230 10	246 50 d
Nadella S.A.	167	165 50
Naval Worms	127	125
Navig. (Nat. de)	62	58 60
Nicolas	270	279
Nobel Bozel	6 50	6 25
Nodet-Gougis	72 40	72
OPB Paribas	140	140
Optorg	122	125
Origny-Desvroise	106	106
Palais Nouveauté	291	290
Paris France	87	85
Paris-Orléans	164 80	169 90
Part. Fin. Gest. Im.	270 10	271
Pathé-Cinéma	270	....
Pathé-Marconi	115	....
Piles Wonder	110	108 80
Piper-Heidsieck	322	328
P.L.M.	102	98
Porcher	170 10	....
Prouvost-ex-Lain.R.	73 20	70 30
Providence S.A.	422	410
Publicis	1362	1360
Raff. Souf. R.	124 50	124
Ressorts Indus.	48 90	....
Révillon	403	400
Ricqlès-Zan	131	126
Rochefortaise S.A.	82 40	....
Rochette-Cenpa	22 10	21 90
Rosario (Fin.)	112	114
Rougier et Fils	52 60	52
Rousselot S.A.	860	825
Sacer	42	....
Sacilor	3 05	3 17 d
SAFAA	120	120
Safic-Alcan	240	240
SAFT	240 20	231 20
Saunier Duval	13 50	14 05
Saint-Raphaël	78	75
Salins du Midi	280 20	280
Santa-Fé	141	140
Satam	46	46
Savoisienne (M)	83	....
SCAC	138 30	143
Sellier-Leblanc	266 50	264 50
Semelle Maubeuge	164 50	165
S.E.P. (M)	178	180

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Serv. Equip. Véh.	32	33
Sich	34 80	34 10
Sicotel	265	260
Sintra-Alcatel	422	439 d
Sinvim	131	133
Siph (Plant. Hévéas)	195	....
SMAC Acieroid	128	128
Sofal financière	416	417
Soffo	190	....
Soficomi	483	483
S.O.F.I.P. (M)	90 50	90 50
Sofragi	800	800
Sogepal	216	216
Soudure Autog.	80 20	....
Sovabail	595	590
Speichim	118	....
S.P.I.	330	328
Spie Batignolles	144	138 20
Sumi	250 20	250 60
Taittinger	767	....
Testut-Aequitas	440	450
Thann et Mulh.	95 50	....
Tour Eiffel	364	....
Ufiner S.M.D.	98 40	97
Ugimo	230	230
Ugine Gueugnon	13	....
Unibail	559	560
Unidel	81	80
U.A.P.	588	591
Union Brasseries	75 50	72 50 o
Union Habit.	265 50	270 10
Un. Imm. France	270	271
Un. Ind. Crédit	321	320
Usinor	1 80	1 88
U.T.A.	239	240
Vicat	255	....
Virax	56	55
Vaisson	520	525
Waterman S.A.	249 50	245
Brass. du Maroc	146	....
Brass. Ouest-Afr.	29 20	29 90

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	320	....
Akzo	240	240 10
Alcan Alum.	240	....
Algemeine Bank	903	980
Am. Petrofina	560	....
Arbed	235	....
Asturienne Mines	94	....
Banco Central	105	109
Banco Santander	82	82 10
Bco Pop Espanol	102	102
B. Régl. Internat.	26100	26000
Barlow Rand	71	....
Blyvoor	108 10	101
Bowater	29	....
British Petroleum	54 50	53 50
Br. Lambert	336	335
Caland Holdings	103	....
Canadian-Pacific	283 50	283 90
Cominco	262	....
Commerzbank	502	....
Dart. and Kraft	680	680
De Beers (port.)	60	....
Dow Chemical	270	266
Dresdner Bank	510	490
Femmes d'Auj.	60 30	....
[illegible]	230	220
Gén. Belgique	267	258
Gevaert	490	482
Glaxo	110	105 50
Goodyear	240	....
Grace and Co	410	....
Gulf Oil Canada	110	110
Hartebeest	58	56
Honeywell Inc.	495	495
Hoogovens	123	....
I. C. Industries	465	466
Int. Min. Chem.	322	325
Johannesburg	1020	....
Kubota	12	11 80
Latonia	226	220
Mannesmann	473	....
Marks-Spencer	26	....
Midland Bank Plc	44	43 50
Mineral-Ressourc.	65	63
Nat. Nederlanden	620	618
Noranda	128 70	134 40
Olivetti	23 50	22 80
Pakhoed Holding	....	....
Pfizer Inc.	318	308
Phoenix Assuranc.	78 90	....
Pirelli	9 70	....
Procter Gamble	510	510
Ricoh Cy Ltd	33 70	33 60
Rolinco	162 10	163 60
Robeco	178 40	173 20
Rodamco	397	393 90
Shell fr. (port.)	70 50	....
S.K.F. Aktiebolag	205	206
Sperry Rand	349	352
Steel Cy of Can.	152	150 c
Stilfontein	129	121
Sud. Allumettes	255	....
Tenneco	338 50	....
Thorn EMI	58	56
Thyssen c. 1 000	265	....
Toray indust. inc	15 50	15 40
Vieille Montagne	520	516
Wagons-Lits	330	320
West Rand	58 50	56

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1690	1695
C.D.M.E.	517	518
C. Equip. Elect.	216	222
Dafsa	306 50	305
Dauphin O.T.A.	1530	1530
Guy Degrenne	740	740
Marlin Immobilier	1530	1530
Métallurg. Minière	150	149 50
M.M.B.	255	253
Om. Gest. Fin.	250	250
Petit Bateau	419	424
Petrofigaz	547	544
Poron	430	428
Salomon	1326	1332
S.C.G.P.M.	261	261
Far East Hotels	0 84	0 90
Sofibus	212	214
Sovac	515	512
Zodiac	1070	1070

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	195	....
Cellulose du Pin	25	....
C.G.M.	4 50	....
Cochery	39 80	38 50 o
Cosmindus	744	....
C. Sabl. Seine	115	....
Copatex	514	500
Dunlop	10	....
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	58 10	....
Novotel S.I.E.H.	1650	....
Profils Tubes Est	1 52	....
Pronuptia	120 20	....
Ripolin	....	....
Rorento N.V.	584	582
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F. (Applic. méc.)	60	37 30 o
S.P.E.G.	178 40	....
S.P.R.	148	....
Total C.F.N.	47	....
Ufimex	252	266

SICAV 1/8

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	219 70	209 74
Actions-Investiss.	251 70	240 29
Actions sélectives	328 25	311 46
Audificandi	349 79	333 93
A.G.F. 5000	238 15	227 35
Agfimo	371 59	354 74
A.G.F. Interfonds	340 42	324 98
Altefi	208 08	198 64
A.L.T.O.	179 86	171 70
Amérique Gestion	420 02	400 97
A.M.I.	224 22	214 05
Assoc. St-Honoré	11811 09	11563 32
Associc	23688 58	23688 58
Bourse-Investiss.	284 86	271 94
Bred Associations	2175 75	2169 24
Capital Plus	1305 49	1305 49
Colombia (ex W.I.)	614 93	587 05
Convertimmo	263 82	251 95
Conseza	880 19	849 81
Credinter	347 29	331 54 ◆
Croiss. Immobil.	355 39	339 27
Démêter	12134 78	12110 58
Drouot-France	304 35	290 55 ◆
Drouot-Investiss.	672 63	642 13 ◆
Drouot-Sécurité	181 43	173 20 ◆
Drouot-Sélection	112 11	107 03 ◆
Energie	212 64	203
Eparcic	50637 08	50586 48
Eparcourt Sicav	6283 38	6267 71
Epargne Associations	22883 06	22814 62
Epargne-Capital	5672 11	5615 95
Epargne-Croiss.	1256 46	1199 48
Epargne-Industr.	400 33	382 18
Epargne-Inter	600 70	573 46
Epargne-Long-Terme	1065 13	1016 83
Epargne-Oblig.	172 03	164 23
Epargne-Unie	798 07	761 88
Epargne-Valeur	322 05	307 45
Epargnoblig	1179 40	1177 05
Eurosic	8003 77	7640 93
Euro-Croissance	377 08	359 98
Europe Investiss.	999 25	953 94 ◆
Foncier Investiss.	626 48	598 07
Foncival	146 19	139 56
France-Garantie	274 18	268 80
France-Investiss.	383 63	366 23
Fr.-Obl. (nouv.)	378 58	371 16
Francic	229 57	219 16
Fructidor	214 08	204 37
Fructifrance	423 98	404 75
Fructivar	62678 29	62422 23
Fructi-Associations	1049 18	1047 08
Fructi-Première	10262 47	10110 81
Gestilion	55256 29	55118 40
Gestion Associations	106 14	103 55
Gestion Mobilière	522 21	498 53
Gest. Rendement	455 29	434 64
Gest. Sél. France	369 95	353 17
Haussmann Oblig.	1207 44	1152 69 ◆
Horizon	684 11	673 88
I.M.S.I.	364 02	347 51
Indo-Suez Valeurs	568 40	542 63
Ind. françaises	12588 77	12322 32
Interoblig.	9195 28	8778 31
Intersélect France	284 39	271 48
Intervaleurs Indust.	382 87	365 51
Invest. net	11289 08	11276 53
Invest. Obligataire	13177 35	13151 05
Invest. Placements	723 62	690 81
Invest. St-Honoré	614 03	586 19

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Japacic	103 34	98 65
Laffitte-crt-terme	112370 01	112370 01
Laffitte-Expansion	592 02	565 17
Laffitte-France	193 24	184 46
Laffitte-Japon	205 55	196 23
Laffitte-Oblig.	136 97	130 76
Laffitte-Placements	104787 46	104682 77
Laffitte-Rend.	187 83	179 31
Laffitte-Tokyo	852 52	813 86
Lion-Associations	12068 03	12068 03
Lionplus	52837 23	52314 09
Livret portefeuille	441 87	429
Mondiale Investissem.	318 18	303 75
Monacic	52682 56	52682 56
Multi-Obligations	421 83	402 70
Mutuelle Unie Sél.	102 95	98 28 ◆
Natio.-Assoc.	24432 14	24383 37
Natio.-Epargne	12183 74	12063 11
Natio.-Inter.	859 51	820 53
Natio.-Obligations	421 78	402 65
Natio.-Placements	59913 13	59913 13
Natio.-Valeurs	477 57	455 91
Oblifon	1052 89	1005 14
Oblisem	151 24	144 38
Pacifique St-Honoré	374 78	357 77
Paribas Epargne	12088 83	12040 67
Paribas Gestion	492 78	470 43
Patrimoine-Retraite	1204 52	1180 90
Phénix Placements	232 92	231 76
Pierre Investiss.	410 80	391 98
Placement crt-terme	56391 82	56391 82
Province Investiss.	263 18	251 25
Rendem. St-Honoré	11329 98	11273 61
Sécur. Mobilière	389 69	372 02
Sél. court terme	11420 49	11335 46
Sélec. Mobil. Div.	297 14	289 89
Sélection-Rendem.	189 23	180 60
Sélect. Val. Franç.	189 81	181 20
Sicav-Associations	1124 88	1122 63
S.F.I. fr. et étr.	420 58	401 51
Sicavimmo	458 58	437 79
Sicav 5000	211 79	202 13
Slivafrance	344 40	328 78
Slivam	296 73	283 27
Slivarente	187 54	179 04
Slivinter	308 40	294 42
S.I.-Est	887 21	846 98
S.I.G.	890 39	858 33
S.N.I.	938 24	895 69
Sofinvest	406 87	388 23
Sogepargne	341 83	326 33
Sogevar	778 87	743 55
Sogister	995 04	950 87
Soleil Investiss.	380 10	380 10
Technocic	1004 73	959 17
U.A.P. Investiss.	317 08	302 71
Uni-Associations	110 02	110 02
Unifrance	252 39	240 91
Unifoncier	675 90	645 25
Uni-Garantie	1056 52	1034 79
Unigestion	604 97	577 54
Uni-Japon	1009 95	963 20
Uni-Régions	1527 30	1458 04
Unisecte	1892 30	1836 65
Univer	138 40	138 40
Univers-Obligations	1002 20	969 25
Valorem	329 11	328 78
Valorg	1175 34	1174 17
Valrei	127057 96	126931 03

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1730	4,5 % 1973	1724	1720	1717	– 0 40
3535	C.N.E. 3 %	3566	3565	3565	– 0 02
1350	Electricité T.P.	1350	1350	1350	....
1070	Renault T.P.	1068	1068	1068	....
1340	Rhône-Poul. T.P.	1336	1325	1325	– 0 82
1175	St-Gobain T.P.	1181	1181	1181	....
1243	Thomson T.P.	1235	1135	1135 c	+ 0 59
210	Accor	205 50	206	206	+ 0 24
455	Agence Havas	617	617	617	....
500	Air Liquide	505	500	501	– 0 79
540	Als. Superm.	548	540	540	– 1 46
86	A.L.S.P.I.	87 60	88	88	+ 0 57
175	Alsthom-Atl.	184	184	184	....
260	Applic. gaz	250	240	240	– 4
415	Arjom. Prioux	418	412	418	....
740	Aux. Entrepr.	721	701	703	– 2 49
405	Av. Dass.-Br.	416	430	429	+ 3 12
220	Bail-Equipem.	241	237	237	– 1 66
555	Bail-Investis.	550	553	553	+ 0 54
480	Cie Bancaire	500	500	501	+ 0 20
146	Bazar H.-V.	146	146	146	....
280	Béghin-Say	286	285 50	285 50	+ 0 18
395	Bic	405	402	407	+ 0 49
245	B.I.S.	237	241	241	+ 1 69
1280	[illegible] (Géné.)	1318	1320	1320	+ 0 15
1550	Bongrain S.A.	1630	1625	1625	– 0 30
570	Bouygues	585	575	575	– 1 70
2430	B.S.N.	2440	2427	2425	– 0 61
1370	Carrefour	1390	1400	1400	+ 0 71
850	Casino	854	859	859	+ 0 58
580	Cedis	594	595	595	+ 0 16
325	[illegible]	325	325	325	....
600	C.F.A.O.	601	606	604	+ 0 48
74	C.F.D.E.	77 20	78	78	+ 1 03
320	C.G.I.P.	310	322	319 50	+ 3 06
300	Chargeurs S.A.	302	301	301	– 0 33
22	Chiers-Châtill.	23 30	23 45	23 45	+ 0 64
230	Ciments franç.	245	232	235	– 4 08
1010	C.I.T. Alcatel	1038	1042	1042	+ 0 38
850	Club Méditerr.	862	875	877	+ 1 74
108	Codetel	118 50	119	119	+ 0 42
225	Coflmeg	209	208	208	– 0 47
220	Colas	196	190	190	– 3 06
125	Compt. Entrepr.	131	134	133	+ 1 52
330	Compt. Mod.	324	325	325	+ 0 30
595	Créd. Foncier	601	605	605	+ 0 66
220	Crédit F. Imm.	212	221 50	221 50	+ 4 48
630	Crédit Nat.	650	651	651	+ 0 15
25 50	Creusot-Loire	25 50	....	....	....
125	Crouzet	133 80	134 50	131 50	– 1 71
1660	Damart-Servip	1723	1750	1742	+ 1 10
890	[illegible]	890	890	890	....
590	Docks France	570	569	569	– 0 17
86	D.M.C.	84 90	82	84	– 1 06
650	Dumez	646	646	648	....
485	Eaux (Gén.)	490 10	483	494	+ 0 79
210	Elf-Aquitaine	190 10	191	191 50	+ 0 73
180	– (certific.)	175 50	183	183	+ 4 27
1005	Epeda	949	949	949	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
2490	Essilor	2450	2530	2519	+ 2 81
590	Esso S.A.F.	577	577	577	....
800	Eurafrance	801	800	800	– 0 12
695	Euromarché	671	663	663	– 1 19
615	Europe n° 1	627	624	625	– 0 31
820	Facom	803	795	795	– 0 99
675	Fichet-Bauche	704	682	682 c	– 0 02
175	Finextel	180	181 90	181 90	+ 1 05
275	Fives-Lille	280	282	283	+ 1 15
35	Fonderie (Gle)	37 50	37 40	37 80	+ 0 80
75	Fraissinet	71	70 50	70 50	– 0 70
325	Francarep	335	319	319	– 4 77
185	Gal. Lafayette	192	193	193	+ 0 52
770	Gén. Géophys.	760	755	755	– 0 66
210	GTM-Entrepose	210 50	209	209	– 0 71
290	Guyenne-Gasc.	307	308	308	+ 0 32
1500	Hachette	1465	1480	1480	+ 1 02
335	Hénin (La)	333	331	332	– 0 30
78	Imétal	74 50	75	75	+ 0 67
330	Imm. Plaine-M.	329	328 80	328 80	– 0 06
1230	Inst. Mérieux	1218	1215	1218	....
390	Interbail	398	398	398	....
1450	Intertechnique	1479	1479	1479	....
150	J. Lefebvre	148 50	147 50	147 50	– 0 67
640	Lab. Bellon	630	600	600	– 4 76
310	Lafarge-Coppée	301 50	309 50	309	+ 2 48
780	Lebon	750	780	779	+ 3 86
1780	Legrand	1850	1845	1848	– 0 10
1030	Lesieur	1030	1062	1052	+ 2 13
270	Locafrance	268 10	268 10	268 10	....
655	Locindus	658	658	658	....
695	Lyonn. Eaux	705	700	700	– 0 70
192	Main. Phénix	200	195 80	198 80	– 0 60
1050	Majorette (Ly)	1071	1050	1050	– 1 96
86	Manurhin	90	90	90 50	+ 0 55
90	Mar. Wendel	87	84	84	– 3 44
1780	Martell	1755	1830	1814	+ 3 36
1080	Merlin-Gerin	1065	1085	1085	+ 1 87
1350	Matra	1363	1350	1350	– 0 95
785	Michelin	750	760	765	+ 2
1520	Midi (Cie)	1564	1570	1570	+ 0 38
172	Midland Bk S.A.	181	182	182	+ 0 55
47	M.M. Penarroya	46	46	46	....
1600	Moët-Hennessy	1584	1595	1601	+ 1 07
335	Mot. Leroy-S.	325	325 50	325 80	+ 0 15
98	Moulinex	96 10	95	95	– 1 14
405	Mumm	465	465	465	....
245	Navig. Mixtes	236	235 50	235	– 0 42
44	Nord-Est	44	43 90	44	....
325	Nordon (Ny)	315	329	329	+ 4 44
93	Nouvelles Gal.	95	95	95	....
605	Occident. (Gén.)	620	620	624	+ 0 64
250	Olida-Caby	242 50	245	245 50	+ 1 23
750	Omn. F. Paris	763	748	748	– 0 66
160	Opfi-Paribas	160	158 50	158 50	– 0 93
2210	Oréal (L')	2205	2200	2208	+ 0 13
86	Papet. Gascogne	88 50	88	88	– 0 56
620	Paris-Réescompt	618	618	618	....
236	Pechelbronn	234	233	233	– 0 42

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
525	Penhoet	528	540	549	+ 3 78
760	Pernod-Ricard	750	760	758	+ 1 06
235	Pétroles (Fse)	220 50	219	219	– 0 68
54	– (certific.)	50 30	51	51	+ 1 39
95	Pétroles B.P.	73	74	74 90	+ 2 60
193	Peugeot S.A.	189 20	195	197 80	+ 4 54
44	Poclain	44	44	44	....
300	Poliet	313	310	310	– 0 95
135	Pompey	128	129	129	+ 0 78
295	P.M. Labinal	290	286	286	– 1 37
1610	Presses Cité	1551	1551	1550	– 0 06
975	Prétabail Sic.	950	975	974	+ 2 52
200	Primagaz	201	200 10	200 10	– 0 44
133	Printemps	131 70	134 50	134 50	+ 2 12
1500	Promodès	1540	1540	1540	....
260	Radiotechn.	255 10	250	249 80	– 2 03
78	Raffin. (Fse)	75 10	75 05	75 25	+ 0 19
1020	Redoute (La)	1020	1001	1015	– 0 49
1230	Roussel-Uclaf	1215	1220	1220	+ 0 41
1390	Rue Impériale	1400	1400	1400	....
158	Sade	161	161	161	....
1300	Sagem	1160	1210	1209	+ 4 22
295	St-Louis B.	300	302	302	+ 0 66
450	Sanofi	450	452	454	+ 0 88
315	S.A.T.	317	317	315	– 0 63
590	Saupiquet Cie	647	636	635	– 1 85
88 50	Schneider	88 50	....	....	....
53	S.C.O.A.	53 30	52 10	52 10	– 2 25
125	S.C.R.E.G.	132	128	129	– 2 27
320	Seb	347	340	340	– 2 01
240	Sefimeg	236	236	236	....
890	S.F.I.M.	789	780	780	– 1 14
60	S.G.E.-S.B.	58	56 50	56 30	– 2 93
715	Sign. Ent. El.	665	653	658	– 1 05
460	Silic	452	465	465	+ 2 87
300	Simco	281	286	286	+ 1 77
151	Simnor	152 80	139 30	139 30 c	+ 0 14
1180	Skis Rossignol	1290	1335	1335	+ 3 48
515	[illegible]	507	508	509	+ 0 39
2050	Sodexho	2870	2835	2835	– 1 17
460	Sogerap	450	450	460	....
470	Sommer-Allib.	435	440	445	+ 2 29
480	Source Perrier	490	485	485	– 1 02
225	Synthélabo	233	230	230	– 1 28
450	Talcs Luzenac	455	451	455	– 0 21
1550	Tél. Elect.	1550	1544	1550	....
275	Thomson-C.S.F.	283 90	292	297	+ 4 61
1900	T.R.T.	1915	1920	1920	+ 0 26
275	U.F.B.	271	270	270	– 0 36
600	U.I.S.	595	608	608	+ 2 18
245	U.C.B.	250	254	254	+ 1 60
205	Valéo	220	222 50	222 50	+ 1 13
58	Vallourec	57 60	60	60	+ 4 16
2000	V. Clicquot-P.	2045	2038	2038	– 0 34
860	Vinipix	840	810	810	– 3 57
855	Elf-Gabon	887	875	876	– 1 24
173	Amax Inc.	169 80	169 80	169 70	– 0 05
255	Amer. Express	270	270	270	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
179	Amer. Teleph.	177	175 40	175 70 c	– 0 73
138	Anglo Amer. C.	133 30	129 30	129 30	– 3
915	Amgold	880	869	875	– 1 68
510	BASF (Akt)	513	515	518	+ 0 97
515	Bayer	534	540	540	+ 1 12
415	Buffelsfont.	419 20	410	410	– 2 19
30	Charter	29 80	31 30	30 90	+ 3 69
370	Chase Manh.	360	357	357	– 0 83
250	Cie Pétr. Imp.	250 50	248 20	248 20	– 0 91
55	De Beers	50 50	49 70	49 70	– 1 58
1050	Deutsche Bank	1095	1099	1099	+ 0 36
88	Dome Mines	86 80	88	88 50	+ 1 95
295	Driefontein Cté	293 50	286 50	286 50	– 2 38
430	Du Pont-Nem.	440	435	435	– 1 13
700	Eastman Kodak	719	720	718	– 0 13
105	East Rand	113 50	109	109	– 3 96
295	Electrolux	287 50	287	287	– 0 17
380	Ericsson	370 50	372	372	+ 0 40
400	Exxon Corp.	375	369	371	– 1 06
370	Ford Motors	379 50	385	385	+ 1 44
275	Free State	278	279	279 50	+ 0 53
155	Gencor	141	141 90	141 60	+ 0 35
285	Gén. Belgique	267	258	258	– 3 37
488	Gén. Electr.	512	515	515 c	+ 0 58
655	Gen. Motors	660	668	669	+ 1 36
60	Goldfields	60	59 20	59 50	– 0 83
40	Gd Metropolitain	37 75	37 70	37 70	– 0 13
165	Harmony	162 70	157	159 50	– 1 96
30	Hitachi	32 60	32	32 05	– 1 68
535	Hoechst Akt.	551	560	559	+ 1 45
69	Imp. Chemical	69 80	70 50	70	+ 0 28
85	Inco. Limited	92 80	95	96	+ 3 44

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1030	IBM	1065	1065	1080	+ 1 40
73	Ito-Yokado	74 50	75 20	74 80	+ 0 40
230	ITT	237	234 50	237 50	+ 0 21
58	Matsushita	60 70	59 20	59 05	– 2 71
775	Merck	809	805	803	– 0 74
730	Minnesota M.	742	744	745	+ 0 40
250	Mobil Corp.	236 50	232 90	233	– 1 47
20570	Nestlé	20440	20680	20680	+ 1 17
670	Norsk Hydro	620	629	629	+ 1 45
1100	Petrofina	1050	1085	1089	+ 3 71
670	Philip Morris	680	686	686	+ 0 75
130	Philips	130 10	130 10	130 10	....
315	Pres. Brand	326	311 10	311 20	– 4 53
375	Président Steyn	391 80	381	382	– 2 50
....	Quilmès	....	....	....	....
1010	Randfontein	982	966	966	– 1 62
430	Royal Dutch	402 20	401	408	+ 1 44
67	Rio Tinto Zinc	69 60	69 20	69 40	– 0 28
265	St Helena Co	257	245 50	257	....
425	Schlumberger	387	386 50	396	+ 2 32
74	Shell transp.	69 80	68	68	– 2 57
1260	Siemens A.G.	1250	1260	1265	+ 1 20
129	Sony	135	131 10	132	– 2 22
177	T.D.K.	197	201	198 50	+ 0 76
15	Toshiba Corp.	15 05	15	15 05	....
745	Unilever	750	748	749	– 0 13
325	Unit. Techn.	336	342	344	+ 2 38
925	Vaal Reefs	927	912	920	– 0 75
395	West Deep	387	378	380	– 1 80
375	West Hold.	370 50	361 50	361 50	– 2 42
330	Xerox Corp.	330 50	329 50	328	– 0 75
1 88	Zambia Corp.	2 10	2 08	2 10	....

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 1/8	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 889	8 944	8 660	9 080
ECU	6 870	6 867	....	....
Allemagne (100 DM)	306 890	306 850	293	313
Belgique (100 F)	15 182	15 186	14 600	15 700
Pays-Bas (100 fl.)	271 490	271 500	261	281
Danemark (100 krd)	83 970	83 940	79	87
Norvège (100 k)	106 620	106 840	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 605	11 642	11 150	12 050
Grèce (100 drachmes)	7 794	7 807	6 600	8 600
Italie (1 000 lires)	4 996	4 995	4 715	5 205
Suisse (100 fr.)	380 650	381 780	351	372
Suède (100 krs)	105 810	106 130	101	108
Autriche (100 sch)	43 740	43 710	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 433	5 430	5 350	5 900
Portugal (100 esc.)	5 890	5 890	5 600	6 100
Canada ($ can 1)	6 761	6 831	6 570	6 910
Japon (100 yens)	3 622	3 636	3 490	3 650

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 1/8
Or fin (kilo en barre)	97700	97300
Or fin (en lingot)	97300	97200
Pièce française (20 fr)	605	610
Pièce française (10 fr)	422	.....
Pièce suisse (20 fr)	571	576
Pièce latine (20 fr)	560	551
Souverain	712	712
Pièce de 20 dollars	4205	4205
Pièce de 10 dollars	2202 50	2210
Pièce de 5 dollars	1305	.....
Pièce de 50 pesos	3795	3830
Pièce de 10 florins	586	583

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 2 août 1984 a été tiré à 428 729 exemplaires

A B C D F G H

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

M. Quilès étudie le principe d'une vitesse minimale sur autoroute

M. Paul Quilès, nouveau ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, est favorable au maintien des limitations des vitesses maximales en vigueur. Il fait étudier le principe d'une vitesse minimale sur autoroute et espère présenter dans quelques mois une réforme de l'examen du permis de conduire afin de réduire le taux d'échec qui approche 50 %.

Le ministre a précisé, mercredi 1er août, dans une communication au conseil des ministres, quelques-unes de ses préoccupations immédiates en matière de sécurité routière. A l'occasion d'une visite au Centre national d'information routière de Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), il a détaillé devant la presse les mesures que le gouvernement entendait prendre pour lutter contre le *« fléau social et national »* que représentent les accidents de la route. Avec douze mille morts et quatre vingt mille blessés relevés en 1983, ces accidents sont bien le *« premier facteur de l'insécurité ».*

M. Quilès souhaite responsabiliser les conducteurs. C'est pourquoi une « table ronde » réunira toutes les parties concernées par la sécurité routière – et notamment les associations de victimes ou de parents de victimes de la route – pour rechercher la façon de rappeler aux Français leur responsabilité au volant. M. Quilès projette d'installer sur les routes, aux endroits où se sont produits des acidents, des panneaux indiquant le nombre de morts et de blessés.

Dans le cadre d'un effort accru de prévention, les pouvoirs publics vont déclarer la guerre à l'abus d'alcool qui provoque 40 % des accidents mortels. Les contrôles seront multipliés. Le garde des sceaux travaille sur un projet d'amélioration des procédures pénales afin de mieux distinguer entre les délits mineurs et la véritable délinquance routière qu'il importe de sanctionner lourdement.

Enfin, dès l'automne, un appel d'offres sera lancé auprès des industriels pour la mise au point de systèmes électroniques de sécurité installés à bord des véhicules. Ces petits ordinateurs de bord alertent le conducteur en cas de distance trop réduite par rapport au véhicule précédent et lorsque la conduite trop sportive ou trop brutale provoque une surconsommation de carburant.

FORTE RÉDUCTION EN JUIN DE LA PRODUCTION AUTOMOBILE FRANÇAISE

La production automobile française a diminué de 22,7 % en juin par rapport au mois de juin 1983, revenant de 286 020 véhicules à 221 156. Pour les six premiers mois de l'année, la baisse a été de 10,6 % par rapport au premier semestre de 1983 (1 443 801 voitures produites, contre 1 615 169).

Les exportations, elles aussi, ont diminué de 12,8 % en juin, et de 3,7 % au premier semestre, tandis que se confirme le recul sur le marché intérieur (*Le Monde* du 13 juillet) : –26 % en juin et –15 % pour les six premiers mois de l'année en ce qui concerne les immatriculations.

La Chambre syndicale des constructeurs d'automobiles, qui publie ces statistiques, souligne que *« les constructeurs français ont enregistré en juin 1984 des reculs d'autant plus spectaculaires qu'ils se comparent aux résultats favorables de juin 1983 »*, mais qu'ils ne s'en inscrivent pas moins *« dans la tendance constatée depuis le début de l'année »*.

Au premier semestre de 1983, la production avait augmenté de 14 % par rapport aux six premiers mois de 1982, et les exportations de 9,4 %.

NOMINATIONS MILITAIRES

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Charles Hernu, le conseil des ministres du mercredi 1er août a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● ARMEMENT. – Sont nommés : directeur des recherches, études et techniques d'armement, l'ingénieur général de première classe Victor Marçais, chargé de mission « atome » auprès du délégué général pour l'armement, l'ingénieur général de deuxième classe Marc Menez.

● SERVICE DE SANTE. – Sont promus : médecin genéral inspecteur (grade de général de division), les médecins généraux, médecins-chefs des services hors classe Roland Delahaye et Pierre Cabasson ; médecin général (grade de général de brigade), les medecins-chefs des services de classe normale Jean-Louis Morcellet et Jean d'Olier.

NOUVELLES BRÈVES

● *Protestation de la FNTR contre la prochaine hausse du prix des carburants.* – La Fédération nationale des transporteurs routiers (FNTR) vient d'écrire aux ministres de tutelle des transports, MM. Paul Quilès et Jean Auroux, pour leur demander que *« soit évitée toute nouvelle surtaxation du gazole »*. Elle estime qu'une hausse du prix de celui-ci de 7 à 8 centimes par litre serait une mesure anti-économique et discriminatoire. Au cas où cette augmentation aurait lieu le 10 août, la fédération demande une compensation fiscale pour la profession.

● *Blomqvist, premier du rallye d'Argentine.* – Le Suédois Stig Blomqvist, sur Audi Quattro, a gagné, mercredi 1er août, le rallye d'Argentine devant le Finlandais Hannu Mikkola, également sur Audi Quattro. Il occupe, avec 103 points, la première place du championnat du monde des pilotes devant Hannu Mikkola (86 points) et le Finlandais Marku Allen (75 points).

Au deuxième trimestre

LE SALAIRE HORAIRE OUVRIER AURAIT AUGMENTÉ DE 1,9 %

Selon les résultats provisoires de l'enquête sur l'activité et les conditons d'emploi de la main-d'œuvre au 1er juillet 1984, publiés par le ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, le taux de salaire horaire des ouvriers de plus de dix-huit ans aurait augmenté de 1,9 % au cours du deuxième trimestre 1984.

Les hausses du salaire horaire avaient été de 1,5 % au premier trimestre 1984 et de 2,5 % au deuxième trimestre 1983. Au deuxième trimestre 1984, la hausse des prix a été de 1,6 %, ce qui, malgré la poursuite de la décélération salariale, aboutirait à un léger gain en pouvoir d'achat. En rythme annuel sur les trois derniers mois, l'augmentation des prix est de 6,5 %, celle du salaire horaire de 7,8 %, soit une hausse de pouvoir d'achat de l'ordre de 1,3 %. Mais le ministère s'attend à une poursuite de la décélération au deuxième semestre, qui devrait conduire à une hausse des salaires horaires pour 1984 d'environ 6,5 %.

Compte tenu de l'évolution de la durée du travail des ouvriers (en moyenne + 0,1 heure sur le trimestre), la hausse du salaire mensuel des ouvriers peut être estimée à 2,2 % au cours du deuxième trimestre 1984. Quant au SMIC, il a augmenté sur cette même période de 4,7 % (ce qui inclus les hausses de 3,4 % au 1er mai et de 1,2 % au 1er juillet). Du 1er juillet 1983 au 1er juillet 1984 le taux de salaire horaire des ouvriers a augmenté, selon ces résultats provisoires, de 7,5 %. Le taux de salaire mensuel de 7 % et le SMIC de 8,9 %.

Sur le vif

Signé Marcel Lupin

J'avais pourtant tout prévu... Je savais, statistiques à l'appui, que j'avais une chance sur 2,8 d'être cambriolé à Paris entre le 30 juin 23 h 30 et le 1er septembre 0 heure. C'est pourquoi je n'avais pas hésité à me procurer dans un grand magasin quelques unes de ces fameuses prises à programmation variable, qui permettent à l'intérieur d'une même journée la mise en route et l'arrêt automatique de toute lampe ou appareil électrique. Grâce à ces merveilles de la technologie moderne, j'élaborais alors un plan machiavélique destiné à décourager les malfrats les plus téméraires et à leur prouver ma présence effective et permanente à Paris pendant ces deux mois d'été.

Jugez vous-mêmes :

– 7 heures : le réveil électronique se met en marche, suivi de peu par la météo marine puis par une sélection de France-Musique, et ce jusqu'à midi.

– 13 heures : déjeuner au cours duquel mon système est censé atteindre la quintessence de la sophistication grâce à un enregistrement diffusant les bruits caractéristiques du repas traditionnel familial : bruit de fond d'assiettes et de fourchettes, verres qui s'entrechoquent, conversations à bâtons rompus où il est question de récitations écrites, de gratin d'endives et de la dernière mise en garde de M. Savary au sujet de l'école libre.

– L'après-midi, place à France-Culture laissant filtrer la voix pompeuse des animateurs et interwievés, le tout réglé bien sûr à un volume suffisant pour être entendu par toute oreille inquisitrice dissimulée dans la cage d'escalier.

C'est avec le programme de la soirée que nous atteignons l'apothéose finale : salle à manger et salons allumés jusqu'à 23 h 30, western à la télévision (j'avais en effet pensé que les coups de feu auraient un effet encore plus dissuasif...), salle de bains allumée puis éteinte douze minutes plus tard (temps moyen des ablutions féminines vespérales...), éclairage de la chambre à coucher, et enfin, quinze minutes plus tard, extinction des feux.

Nous partîmes donc en vacances, heureux et confiants, non sans avoir en guise de sécurité complémentaire enregistré dans notre répondeur le classique message stipulant que nous étions absents pour quelques instants seulement, etc.

Nous revînmes heureux, confiants et... bronzés, mais l'atroce vision de notre appartement dévasté nous projeta brusquement dans la réalité sordide de cette fameuse insécurité publique si justement dénoncée par M. Jacques Chirac...

Un message nous attendait sur le répondeur :

« Bonjour ! Ici Marcel Lupin – merci pour le son et lumière, mais sachez quand même que le gratin d'endives est un plat d'hiver, que les récitations écrites ne sont effectives que pendant l'année scolaire ;: quant à M. Savary, il est, lui, parti en vacances plus tôt que prévu.. Salut ! »

Bon sang !... mais il a raison. Bien sûr.

J.-L. CHIFLET.
(Paris)

Le compromis entre IBM et la CEE

(Suite de la première page.)

IBM refusait de se plier à de telles règles, estimant qu'elle n'avait pas à communiquer à ses concurrents trop d'informations sur ces fameuses interfaces. En fait, au fil des mois, le débat s'était peu à peu déplacé. Officiellement, on parlait toujours du problème posé aux fabricants de compatibles. Officieusement, l'enjeu portait sur ce qu'on appelle les normes d'architecture de réseau. C'est-à-dire les systèmes et logiciels qui permettent aux ordinateurs de dialoguer entre eux au travers des réseaux de télécommunication.

IBM a développé son propre standard SNA (System Network Architecture) et proposait qu'il serve en fait de norme mondiale. Face aux ambitions du géant, douze sociétés européennes d'électronique et les PTT des Dix ont pris l'initiative de promouvoir une autre norme : OSI (Open System Architecutre) et d'en faire la norme mondiale. Une initiative qui est suivie avec grand intérêt par les concurrents américains et japonais d'IBM.

Dans sa partie de bras de fer avec la compagnie, la Commission avait donc, sous la pression des industriels et des pouvoirs publics européens, fait monter les enchères. Elle demandait à IBM d'accepter de communiquer, dans un bref délai, tout changement de spécification de ses matériels, mais aussi de son standard SNA. En outre, elle souhaitait qu'IBM s'engage à reconnaître la norme OSI comme un standard international.

Faute d'accord à l'amiable, la Commission aurait porté l'affaire devant la Cour de justice européenne. Aucune des deux parties n'y avait cependant réellement intérêt. D'un point de vue purement juridique, la Commission n'était pas sûre de gagner. De son côté, IBM mène une offensive de charme sur tous les continents. Or un procès antitrusts engagé par la CEE aurait été du plus mauvais effet. Qui sait, il aurait même pu avoir des échos aux Etats-Unis mêmes, où l'on est en année électorale.

Un premier compromis élaboré vendredi avait été rejeté in extremis à la fin de la semaine dernière, certains trouvant que les concessions d'IBM étaient insuffisantes. Apparemment, l'accord conclu mercredi 1er août semble plus favorable aux Européens, IBM s'est en particulier engagée à soutenir les normes OSI.

Sans doute, la compagnie a-t-elle jugé que l'abandon du procès et son image de bon citoyen « valaient bien une messe », et qu'il sera toujours temps de reposer la question des réseaux en fonction de l'évolution des rapports de forces.

J.-M. QUATREPOINT.

La bataille des réseaux

Pour qu'un grand nombre d'ordinateurs et de terminaux puissent aisément communiquer entre eux, il faut définir tout un ensemble de matériels de logiciels et de règles régissant les dialogues. La difficulté est grande, puisqu'il s'agit, si l'on veut faire une analogie routière, de s'entendre sur l'urbanisme (l'architecture) du réseau, c'est-à-dire tracer les routes, les autoroutes, bâtir les ponts, établir la signalisation et définir comment l'on règle les accidents.

Pour que l'utilisateur n'ait pas à se soucier du chemin pris par l'information qu'il reçoit ou émet (transparence), il faut en outre que le système prenne en charge lui-même sa gestion.

Que chaque constructeur définisse sa propre architecture, empêche cette *« transparence »*. Mais ce n'est pas un hasard : pour les constructeurs, il s'agit de se bâtir une clientèle *« captive »*. En effet, en cas de non-transparence, un possesseur d'ordinateur X, par exemple, doit acheter tous ses terminaux ou ses autres machines chez X pour qu'ils puissent communiquer avec le premier. Ainsi, si le marché croît, les parts du marché de chacun sont en quelque sorte *« figées »*. IBM, qui possède la plus grosse part, au départ, est gagnant à ce jeu.

Les Européens, constructeurs marginaux à l'échelle mondiale (9 % du marché) ont, eux, tout intérêt à pousser à la *« transparence »* pour regagner des parts sur le géant et à la définition de ce qu'ils appellent une architecture « ouverte », (OSI), reconnue et adoptée par les constructeurs du monde entier. Il s'agit de *« rétablir la concurrence »* qu'IBM, selon eux, ne permet pas s'il adopte de façon isolée une architecture (SNA) propre.

Coup d'arrêt à la hausse du dollar

Une accalmie s'est produite jeudi matin 2 août sur toutes les grandes places financières internationales, après la forte hausse du dollar qui s'était produite mercredi. La devise américaine s'est partout inscrite en-deçà de ses niveaux souvent records, atteints précédemment.

Elle a cependant regagné sur les divers marchés une partie du terrain perdu depuis l'ouverture. D'abord en-dessous de 8,90 F, le dollar a coté 8,9150 F (contre 8,9445 F) à Paris. De même à Francfort, son cours revenu initialement à 2,8990 DM, est remonté à 2,9050 DM (contre 2,9168 DM). Mais d'une façon générale, les échanges n'ont pas été très importants.

Pour les cambistes, il s'agit d'un simple coup d'arrêt d'origine essentiellement technique. Selon eux, rien n'autorise à croire que la tendance s'est vraiment renversée.

M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, a évoqué la hausse du dollar, qui a des *« répercussions sur les prix que le gouvernement va devoir tenir avec plus de sévérité »*. Il a cependant estimé qu'avec ses réserves de changes, la France pouvait faire face. Cependant, le ministre n'a pas caché que si la montée de la monnaie américaine devait se poursuivre à la même allure, *« il nous faudrait aviser »*.

Phénomène habituel : au repli du dollar a correspondu une assez vive reprise de l'or, dont le prix à Londres se situait aux alentours de 344 dollars l'once contre 339 dollars la veille en fin d'après-midi.

Une chance pour l'industrie des Dix d'accroître sa part de marché

déclare le commissaire européen à la concurrence

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – La commission européenne et la compagnie IBM sont parvenues à un arrangement concernant le comportement de la société américaine dans la Communauté. En résumé, celle-ci a accepté de fournir dans des délais rapides les renseignements techniques sur ses ordinateurs et sur ses systèmes de communication de données, qui sont nécessaires aux industriels américains et européens concurrents produisant des équipements qui doivent pouvoir être reliés aux matériels IBM.

M. Andriessen, le commissaire compétent a estimé que les engagements pris par IBM permettraient d'assurer le maintien de la concurrence dans la Communauté et que, dans ces conditions, la procédure d'infraction pour *« abus de position dominante »* engagée fin 1980 par la commission contre IBM pouvait être suspendue. M. Andriessen en a averti M. Katzenbach, vice-président d'IBM International par une lettre datée du 1er août. *« Cet accord,* a déclaré à Bruxelles, jeudi matin 2 août, M. Andriessen, *donne une chance à l'industrie européenne d'accroître sa part du marché. »*

Il reste à savoir comment vont réagir les entreprises concurrentes d'IBM, qui avaient déposé plainte auprès de la commission. Si elles considèrent insuffisants les engagements pris par la société américaine, il leur reste la possibilité d'introduire un recours devant la Cour de justice européenne de Luxembourg.

« IBM, indique la commission dans son communiqué publié ce jeudi matin à Bruxelles, *s'est engagé à communiquer suffisamment d'informations sur les interfaces pour permettre aux sociétés concurrentes dans la CEE de relier au système 370 les produits de leur conception dans le domaine du matériel comme du logiciel. En outre, IBM s'est engagé à communiquer à ses concurrents, en temps utile, les renseignements adéquats pour leur permettre de réaliser l'interconnexion de leurs systèmes aux réseaux avec le système 370 d'IBM, en passant pas le Systems network architecture. »*

« Pour les interfaces relatives au matériel, l'information sera divulguée par IBM dans un délai de quatre mois après l'annonce du produit concerné ou dès que le produit sera généralement disponible, si cette date est antérieure à l'expiration dudit délai. Pour les interfaces relatives aux logiciels, l'information sera divulguée dès que l'interface sera raisonnablement stable et, en tout cas, après que celle-ci sera généralement disponible. » D'autre part, IBM a adressé une lettre à la commission où elle s'engage à appliquer les normes OSI.

Il était également reproché à IBM de refuser de livrer ses ordinateurs 370 sans inclure *« une capacité de mémoire principale »*. Les industriels concurrents, européens ou américains, capables d'offrir des capacités de mémoire pouvant fonctionner avec le modèle 370, se trouvaient ainsi exclus du marché. IBM a accepté, à la demande pressante de la commission, de mettre fin à cette pratique et, par conséquent, d'offrir son modèle 370 soit sans mémoire principale, soit avec la capacité mémoire strictement nécessaire aux essais.

Enfin, il faut noter que deux autres problèmes, recensés initialement par la commission, avaient été réglés au cours de discussions antérieures.

PHILIPPE LEMAITRE.